

PERNES LES FONTAINES le Journal
N°73 Juin/Oct. 2013
INFORMATIONS MUNICIPALES & ASSOCIATIVES

EDITORIAL

par Pierre Gabert

Le solstice d'été et sa nuit la plus courte vont ouvrir les festivités estivales dans la cité aux 40 fontaines. La dimanchée qui entoure la Fête de la Musique sera dense en animations et annoncera un programme riche et diversifié, offert par nos dynamiques associations pernoises et valayannaises, dans lesquelles des centaines de bénévoles travaillent avec fougue et passion pour vous apporter bonheur, plaisir, détente et enrichissement culturel. Que toutes ces associations soient félicitées et remerciées pour tout cet investissement.

La municipalité est aux côtés de chacune d'elles pour leur apporter aide financière, mais aussi et surtout aide logistique, afin d'alléger la tâche et les soucis des nombreux adhérents. Par ce partenariat fort, les animations sont gratuites, ou à prix très réduit, donc accessibles à toutes les bourses, et ce pour des spectacles de grande qualité et très variés, permettant de satisfaire tous les goûts et tous les âges.

Certaines de ces manifestations risquent, cette année, d'être perturbées par les travaux importants dans le quartier du Cormoran et de Fléchier. Sont en cause les calendriers de travaux, dont les multiples paramètres ne permettent pas toujours de choisir les périodes les plus favorables. Que les habitants, les associations et les touristes reçoivent toutes nos excuses pour les perturbations que ces chantiers vont leur imposer. Mais, après cette grande gène, l'amélioration et le nouveau visage du site apporteront un élément de plus à la qualité de vie à Pernes.

Outre toutes ces activités estivales mais en rapport avec elles, je lance un appel au civisme de chacun, afin que notre cité soit accueillante et propre. Tous nos services y travaillent sans relâche, mais ils doivent être aidés par les habitants ; pour ce faire, il suffit de respecter quelques règles élémentaires, notamment concernant la collecte des déchets et la sortie des sacs et poubelles, le comportement des chiens sur la voie publique ; le fleurissement de votre jardin, votre balcon, vos fenêtres viendra compléter le travail du service des espaces verts et participera également à l'amélioration de notre cadre de vie.

Avec un été qui s'annonce accueillant, festif, culturel, je souhaite d'excellentes vacances et de magnifiques spectacles aux Pernoises, Pernois, Valayannaises et Valayannais, ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui nous feront le plaisir de venir pour une soirée ou pour les vacances dans notre Perle du Comtat.

L'été jeunes à Pernes

La colonie d'Aurel. au chateau de Coudray



Sous le thème « La nature aux couleurs de l'arc en ciel », la ville organise, cet été, 2 séjours de 14 jours pour les enfants de 6 à 13 ans. La colo» c'est bon pour grandir», dans un cadre ludique où le plaisir et le jeu sont permanents. En colo « apprendre » devient un jeu d'enfants ! **1er séjour : du dimanche 7 juillet au samedi 20 juillet - 2ème séjour : du dimanche 21 juillet au samedi 3 août**

AU PROGRAMME : Jeux de plein air, activités manuelles, culinaires, musicales, artistiques, balades et sensibilisation au respect de l'environnement, veillées à thème, marché de Sault, piscine et de nombreuses activités spécifiques : tir à l'arc, éveil musical, grimpe d'arbres, bivouac dans les arbres, apiculture, accrobranche, descente du Toulourenc, spéléologie...

EN PARTENARIAT AVEC D'AUTRES SERVICES MUNICIPAUX : • Journée du 18 juillet : rencontre inter-services à la colonie • Séjour de chantier jeunes de l'Accueil jeunes de Pernes

TARIFS : Pour la commune de Pernes et l'intercommunalité 1 enfant 390 €, 2 enfants 760 €, 3 enfants 1 130 € **- Pour les autres communes :** 1 enfant 485 €, 2 enfants 950 €, 3 enfants 1 415 €

Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur le site de la ville : www.perneslesfontaines.fr. Il peut aussi être obtenu auprès des différents services enfance et jeunesse.

Renseignements : 06.27.65.30.10 - mail : colo-aurel@pernelesfontaines.fr





La piscine de plein air



Un bassin de 25 m x 10 m et une pataugeoire sont à disposition de ceux qui souhaiteraient piquer une tête dans la piscine de plein air Paul de Vivie ! Les enfants jusqu'à 8 ans doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte

TARIFS (gratuit pour les moins de 4 ans) - Entrée enfant à partir de 4 ans : 2 € - Entrée adulte à partir de 14 ans : 3 € - Carte 10 entrées adultes : 25 €

OUVERTURE, DU LUNDI 3 JUIN AU DIMANCHE 8 SEPTEMBRE :
Juin : mercredi, samedi, dimanche, 11 h à 18 h 45 Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12 h à 13 h 45 et de 17 h à 18 h 45
— En **juillet et août** : 7 jours/7, de 11 h à 18 h 45

RENSEIGNEMENTS : Piscine municipale, tél. : 04.90.66.57.04

L'ALSH Pernes récré

Cette année le centre ouvre ses portes du lundi 8 juillet au vendredi 23 août de 7 h 30-9 h à 17 h-18 h 30 (fermé le 15 août), pour les enfants de 3 à 14 ans. Accueil à la journée uniquement. Sorties limitées à 50 enfants / tranche d'âge

AU PROGRAMME : De nombreuses activités manuelles, culinaires, sportives, culturelles ou scientifiques ainsi que des grands jeux seront proposés tout au long de l'été ainsi que des sorties : Festival d'Avignon, journée Aurel, journée autour de la socialisation, journée autour des jeux coopératifs, « aquagliss », Nyons soleïado, d'autres sont encore à définir.

2 mini séjours : un pour les 6/8 ans et un pour les 9/14 ans (juillet)

EN PARTENARIAT AVEC D'AUTRES SERVICES MUNICIPAUX : • Formule sport, avec l'Été Sport • Formule jeux, avec la Ludothèque • Création autour du livre, avec la Bibliothèque • Formule cuisine et formule création avec l'Espace Jeunesse

TARIFS :• De 8 € à 9,50 € la journée, en fonction du quotient familial pour Pernes et l'intercommunalité • De 12 € à 14,25 € pour les autres communes.

INSCRIPTION : les mercredis 29 mai et 12 juin à l'école Marie Mauron.

Renseignements : 04.90.61.27.87 ou 06.26.40.01.06





L'Accueil jeunes

Accueil jeunes et la Conserverie, du 8 juillet au 9 août 2013 : Accueil jeunes de Pernes et des Valayans, du lundi au vendredi, de 14 h à 18 h 30. Permanence validation chèques-loisirs le lundi uniquement, de 14 h à 18 h 30, du 1er juillet au 2 août.

toutes les infos sur le site : jeunesse-perneslesfontaines.fr

Du lundi 8 au vendredi 12 juillet : - Lundi 8 : jardin jeunes ❷ - Mardi 9 : finale du challenge Futsal Compi 84/26 à l'Isle-sur-la-Sorgue. tarif 3 points* - Mardi 9 : Jeux de société ❶ - Jeudi 11 : sortie mer, à la Couronne, tarif 6 points* - Vendredi 12 : barbecue familial, venez en famille déguster les grillades au Jardin Jeunes. Chacun apporte quelque chose à partager. À partir de 19 h.

Du lundi 15 au vendredi 19 juillet : - Lundi 15 au jeudi 18 juillet : chantier jeunes (voir séjours et camps) - Mardi 16 : jeux de société ❶ - Vendredi 19 : sortie Déval Kart au Mont Serein, 3 points* - Vendredi 19 : Soirée Pizza à l'accueil jeunes des Valayans, préparation et dégustation des pizzas, jeux, pétanque... de 17 h à 21 h. 3 points*

Du lundi 22 au vendredi 26 juillet : - Lundi 22 : jardin jeunes ❷ - Les 22-23-25 : stage « d'eau » planche à voile et dériveur à Apt, sortie Mer à la Couronne. Tarif 16 points* - Mardi 23 : jeux de société ❶ - Vendredi 26 : barbecue familial, venez en famille déguster les grillades au Jardin Jeunes. Chacun apporte quelque chose à partager. À partir de 19 h.

Du lundi 29 juillet au vendredi 2 août : - Lundi 29 : jardin jeunes ❷ - Les 29-30-31 : stage d'équitation, préparation, soins, nourrissage des chevaux, balades et jeux équestres, tarif : 32 points* - Mardi 30 : jeux de société ❶ - Vendredi 2 : sortie bowling et restaurant au Pontet. Tarif 9 points*

Du lundi 5 au vendredi 9 août : - Lundi 5 : jardin jeunes ❷ - Mardi 6 : jeux de société ❶ - Mardi 6 : sortie Accro branche à Mormoiron. Tarif 3 points* - Jeudi 8 : sortie karting, à Monteux. Tarif 3 points*

SÉJOURS ET CAMPS D'ÉTÉ : - Bivouac « Faï Boulega » Compi 84/26 **les 11 et 12 juillet**. Raid Carte aux Trésors autour du Comtat Venaissin. Tarif à partir de 16 points* **- Chantier jeunes et activités pleine nature du 15 au 18 juillet** Petite maçonnerie, création d'espace vert. Activités pleine nature, veillées... Camp sous tentes au Château de Coudray d'Aurel. Gratuit.

EN PARTENARIAT AVEC D'AUTRES SERVICES MUNICIPAUX : • Mercredi 10 : barbecue et pétanque au jardin jeunes avec l'Été Sports de 11 h 30 à 16 h 30. • Les 15-16-17 : atelier loisirs créatifs à l'Espace jeunesse de 9 h à 12 h, avec la participation d'enfants de l'ALSH. 9 points*. • Jeudi 18 : grande journée d'animation, au Château de Coudray d'Aurel avec les enfants des services enfance, jeunesse et sports de la commune de Pernes. Gratuit • Mercredi 24 : barbecue et pétanque au jardin jeunes avec l'Été Sports de 11 h 30 à 16 h 30. • Les 29-30-31 : atelier loisirs créatifs à l'Espace jeunesse de 9 h à 12 h, avec la participation d'enfants de l'ALSH. 9 points*.

❶ Jeux de société au camping municipal, les mardis de 10 h à 12 h, et au complexe sportif de 14 h 30 à 17 h

❷ Jardin jeunes : entretien du jardin et récolte du potager, tous les lundis de 9 h à 12 h

* Les carnets de points sont en vente à l'Espace Jeunesse, le prix est indexé au quotient familial

Espace Jeunesse Municipal - adhésion : 8 € - 19 Avenue Font de Luna - PERNES - Tél. : 04 90 66 52 44

La Lubithèque



La Ludothèque est ouverte de 9 h 30 à 12 h, du lundi au vendredi, tout le mois de juillet

Tarif adhésion annuelle : 21 € Pernois et intercommunalité - 42 € Non Pernois

La Bibliothèque proposera, pour tous les publics, des ateliers autour de la **couleur** :qui s'articuleront en mélangeant ateliers d'écriture, arts plastiques et expériences scientifiques.

Tarifs adhésion annuelle : - 1 adulte : 12 € (Pernois) et 18 € (non Pernois) - 1 enfant : 5 € (Pernois) et 7,50 € (non Pernois) - 2 enfants : 7 € (Pernois) et 10 € (non Pernois) - 3 enfants et + : 8,50 € et 12 € (non Pernois)

Les « HORS LES MURS » : Ateliers itinérants dans les jardins ombragés de l'Office de tourisme, les jeudis de juillet, de 14 h 30 à 17 h. Animés par la ludothèque et la bibliothèque. Pour tous, sans condition ni inscription, à partir de 8 ans... et si le temps le permet.

La bibliothèque propose également :

- Mardi ou jeudi matin au centre de loisirs en juillet et en août : maternelles (3-6 ans)
- Mardi matin proposition d'animation au camping, en partenariat avec l'espace jeunesse
- Mercredi matin pour les usagers de la Bibliothèque, dans le jardin caché de la ludothèque : à partir de 6 ans, 12 enfants maximum. Réservation obligatoire au moins une semaine à l'avance
- Jeudi 18 juillet : Journée grands jeux à la colonie d'Aurel.



l'été sport

Avec pour thème, cette année, le CHALLENGE SPORTIF, L'été sport est ouvert, pour les enfants de 8 à 14 ans, du lundi 8 juillet au vendredi 9 août 2013, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h, sauf jours fériés. Les vendredis sont destinés à la découverte des sports de pleine nature et aquatiques, à la journée. Sous la forme d'équipes de niveaux, ils pourront découvrir une multitude d'activités sportives.

5 semaines d'activités sportives, avec plus de 20 disciplines sportives proposées aux enfants, selon la formule :

— ACTIVITES SPORTIVES les matins
— DETENTE et BAIGNADE les après-midis
— SORTIES SPORTIVES à la journée, le vendredi

INSCRIPTIONS à partir du jeudi 6 juin 2013

TARIF : à partir de 27 € selon quotient familial. Les places sont limitées à 40 enfants par semaine

Renseignements : Service des Sports, tél. : 04.90.66.33.43





CARNAVAL !

LES ÉCOLIERS DE JEAN MOULIN ET DE SAINT JOSEPH ONT CÉLÉBRÉ CARNAVAL

Les élèves de l'école maternelle Jean Moulin ont fêté dignement carnaval ! Déguisés, maquillés et escortés par leurs professeurs et les agents municipaux, ils ont été invités à rejoindre les animatrices de la ludothèque, au 182 avenue de la Gare. C'est dans la cour que les enfants ont défilé, puis se sont assis par terre suivant un plan bien déterminé. Chacun d'eux avait fabriqué des fleurs en papier, qu'ils ont déposées de façon à former une fleur géante. Secouant leurs maracas, ils ont chanté et dansé pour célébrer carnaval avant de retourner à leur école, déguster un goûter bien mérité.

De leur côté, les écoliers de l'école Saint Joseph, déguisés en sympathiques monstres ou gentilles fées, ont défilé en centre ville jusqu'au club des seniors pour une rencontre intergénérationnelle. Tour à tour, jeunes et anciens ont poussé la chansonnette ; ensemble, ils ont composé un réel spectacle, dont chacun gardera en mémoire de beaux souvenirs.




LES CARNAVALEUX SE SONT BATTUS ET BOUCICAUT A FINI SUR LE BÛCHER, MAIS IL REVIENDRA !

Le carnaval pernois, orchestré par une équipe de bénévoles sous le couvert de l'association « Trait d'union », a connu encore une fois un grand succès... Mais avant le 30 mars, jour fatidique pour Boucicaut et ses loups-garous déchus par de blanches lapines, de longues séances de travail ont été nécessaires .

Il a fallu choisir un thème et des personnages, écrire des textes, chansons, accusations, dessiner et peindre des banderoles et animer des ateliers dans les écoles. Les écoliers du midi-deux, les élèves de l'atelier dessin du CLC mené par Claudine Panek, et les jeunes de l'espace jeunesse ont réalisé des affiches, de même que les enfants du centre aéré « Pernes Récré » ont conçu banderoles et dragon.





L'équipe du carnaval a aussi créé et appris quelques chorégraphies -surtout les lapines–, tandis que les loups-garous parodiaient une chanson et l'enregistraient. Côté couture, l'équipe des gentilles a travaillé d'arrache pieds. Après que chacun ait choisi son tissu, il a fallu coudre son déguisement, fabriquer des accessoires. Les méchants se sont consacrés aussi à réaliser le Boucicaut qui a brûlé dans le lit de la Nesque et à habiller sa chariotte. Puis vint l'heure des répétitions des scènes qui furent jouées sur la place Fléchier, dans les jardins de la mairie et dans le lit de la Nesque. Chaque bénévole a porté un ou plusieurs projets, suivant ses capacités et ses disponibilités. La veille de carnaval a permis aux bénévoles d'installer les décors, d'effectuer, l'après-midi, un passage aux abords des écoles pernoises, avant de confectionner les gâteaux pour le goûter du carnaval qui fut offert aux enfants, avec les pains au chocolat donnés gracieusement par les boulangeries pernoises.

Enfin, le jour J au matin, les carnavaleux se sont rendus au marché hebdomadaire afin d'animer un atelier création de masques et maquillage gratuit pour les enfants et d'offrir le verre de l'amitié aux parents et à leur progéniture.

Le samedi après-midi arriva enfin, avec l'assaut des méchants à partir de la tour de la place du Cormoran sur les gentilles, les vagues de confettis déferlant sur le public, amusé par cette pluie multicolore. Le cortège, après l'emprunt des ruelles du centre ancien et une halte aux Augustins au son de la batucada « Fan de boucan », s'est retrouvé dans les jardins de la mairie, suivi par de très nombreux Pernois et Comtadins, eux aussi déguisés. La bataille entre méchants loups-garous et gentilles lapines s'est déroulée sous l'acclamation de l'assistance jusqu'à la capture de Boucicaut. L'ensemble des participants a, ensuite, descendu le Couchadou au rythme de la batucada, avant de rejoindre le lit de la Nesque et, pendant que Boucicaut brulait sur son bûcher, une danse endiablée s'est emparée des carnavaleux et Boucicaut en a profité pour s'échapper. Nul doute que l'an prochain, il va vouloir revenir à Pernes !!!...

Et pendant ce temps-là, à l'Espace Jeunesse...

BREF RETOUR SUR LES VACANCES DE PRINTEMPS À L'ESPACE JEUNESSE

SOUTIEN MATH PERNES/VALAYANS :

Durant 4 jours, les adolescents ont planché sur les problèmes de mathématiques.

JARDIN JEUNES FACE À LA CONSERVERIE :

Les adolescents, accompagnés par l'équipe d'animation et Émile Dubois (stagiaire BPJEPS), ont agrémenté le jardin de plantations supplémentaires, créé des bordures et entretenu le terrain. En retour, ils ont participé à une sortie au bowling d'Avignon, en compagnie du club des seniors.



LE GOÛTER INTER-GÉNÉRATION :

Initialement prévu le 10 avril, il a été repoussé pour permettre au terrain d'absorber l'eau de pluie. Sous un temps plus clément, adolescents et seniors se sont retrouvés autour des « plantes semi aquatiques » et ont disputé une partie de pétanque dans le jardin. Cet après-midi agrémenté par un goûter constitué de produits locaux, jus de fruits, fromage de chèvre frais de Pernes et miel du Rucher des Fontaines, s'est conclu par des parties de jeux de société, le tout dans la bonne humeur.

Dans la lignée de ces deux rencontres inter générationnelles, les adolescents et le club des seniors, se sont de nouveau retrouvés pour un **barbecue familial**. Chaque participant apportant quelque chose, boissons, quiches, salades, viandes à griller... À Pernes, seniors et jeunes savent se divertir ensemble !

SORTIE CINÉMA LE 19 AVRIL :

Au Rivoli de Carpentras, les adolescents de Pernes et des Valayans ont choisi de voir un film d'animation « Les Croods ».

SORTIE BOWLING INTER GÉNÉRATIONS :

Dans le cadre des échanges avec le club des seniors, les adolescents ont retrouvé leurs aînés au bowling pour des parties endiablées : spares, strikes et autant de gouttières étaient au menu du jour ; et pour finir, tous ensemble, ont partagé le goûter.



JEUX DE LA FÊTE VOTIVE :

Comme chaque année, les traditionnels jeux de la fête votive se sont déroulés dans les jardins de la mairie. Courses de garçons de café, chamboule-tout et autre pêche aux canards ont enchanté les enfants présents, perturbés quelque peu par la pluie.

SOIRÉE PIZZA :

Le temps d'une soirée, les jeunes Valayannais se sont transformés en pizzaiolos. Au programme, confection de pizzas, cuisson et dégustation, le tout, dans une ambiance chaleureuse.

JOURNÉE ENVIRONNEMENT NETTOYAGE DE LA NESQUE :

Malgré la pluie, huit jeunes avec Sébastien, l'animateur, sont venus prêter main forte pour nettoyer la Nesque. Au final, le froid aura eu raison d'eux. Tous les participants se sont ensuite retrouvés autour d'une paëlla offerte sous la halle couverte. La Nesque Propre aura encore une fois sensibilisé, jeunes et moins jeunes, au respect de l'environnement.

ANIMATION FUTSAL ET CHALLENGE COMPI 84/26 :

Deux après-midi de futsal étaient prévues au complexe sportif Paul de Vivie pour les adolescents pernois. Enfin, après « Pernes en février », la deuxième journée du Challenge annuel Futsal du réseau des clubs jeunes « Compi 84/26 » a eu lieu à Vaison-la-Romaine. Les jeunes pernois ont fait bonne figure et ont fièrement défendu les couleurs de leur accueil jeunes. Dernière date à retenir, le mardi 9 juillet pour la 3e et dernière journée du challenge qui se déroulera à l'Isle-sur-la-Sorgue.



SÉJOUR AUREL :

Le séjour hip hop à Aurel a réuni les jeunes danseurs pernois et leurs amis de Nyons, Monteux, le Thor, Saint-Saturnin-les-Avignon, et la Gare de Coustellet, soit au total, 56 personnes qui ont investi le château de Coudray. Ce séjour a été l'occasion de parfaire le gala de hip hop du 22 juin, qui se déroulera dans les jardins de la mairie.

ANIMATIONS DIVERSES :

Des tournois de pétanque, ping-pong et jeux de société ont complété ces vacances de Printemps riches en animations à l'accueil jeunes de Pernes/Les Valayans.







DÉBUT AVRIL, L'ÉCOLE MARIE MAURON A ÉTENDU «LA GRANDE LESSIVE» SUR DES FILS À LINGE

Mais c'est quoi ça, «La Grande Lessive»? La Grande Lessive est une installation artistique mise en place pour une durée très courte (un jour), là où une équipe d'enseignants l'a décidé.



«À Marie Mauron, explique le directeur, Pierrick Robert, *tous ont adhéré au projet.*

C'est pourquoi le mercredi 3 avril, enfants, parents et personnel municipal ont pu admirer dans le grand couloir de notre école, les productions plastiques de tous les élèves de l'école. Plus de 200 œuvres étaient accrochées sur des fils. Toutes avaient pour thème la représentation d'êtres imaginaires. Les techniques les plus variées ont été utilisées: gouache, aquarelle, collage, craies grasses, pastels, feutres, crayons... Toutes ces œuvres suspendues ont particulièrement plu aux visiteurs, c'est pourquoi, à l'école, nous avons décidé de prolonger le plaisir quelques jours de plus...»

IL ÉTAIT UNE FOIS... DES FRUITS ET LÉGUMES
mis en poésie par les enfants







Dans le cadre des animations autour de l'alimentation et de l'opération «Il était une fois... des fuits et des légumes», nous continuons la publication des poèmes créés par les enfants.

La fraise ça rend balèze !
pas une portugaise mais une française
pour vous plaire, rouge braise

Rouge, brillante et si exquise
La cerise me fait la bise
Cousine Lise quelle surprise!

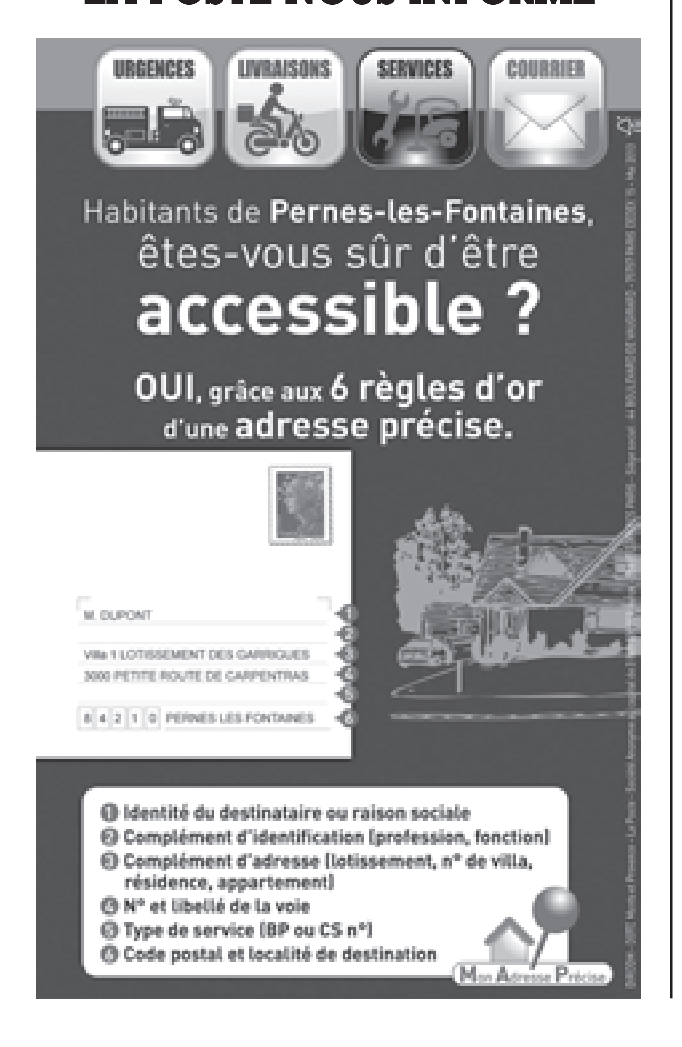
Dans le potager j'attire les bébêtes,
Chez moi tout se mange, rien ne se jette !
Alors pensez à moi, la blette, pour vos recettes

Je suis Fanchon, le cornichon!
Petit comme un bouchon,
Tout vert et tout mignon
Mangez-moi, croquez-moi, vous serez moins ronchon !!!



On s'en lèche déjà les babines; bravo à tous!

LA POSTE NOUS INFORME



TRAIT D'UNION
association de parents d'élèves

TRAVAILLE D'ARRACHE-PIED À LA RÉFORME DU RYTHME SCOLAIRE

Association de parents d'élèves indépendante et non affiliée à une fédération nationale, Trait d'Union redouble, d'année en année, d'efforts et d'inventivité pour rester un acteur actif de la vie des enfants pernois.

Le moment fort de ce 3e trimestre reste la réforme du rythme scolaire. Tous les adhérents de Trait d'Union se mobilisent et suivent de près l'évolution de ce projet en participant aux différentes réunions organisées par la municipalité.

L'intérêt des enfants étant toujours au cœur des actions menées, l'association a souhaité réfléchir et trouver des solutions qui puissent être en accord avec l'organisation des parents.

Trait d'Union a diffusé une lettre à ce sujet, dans le but d'informer les parents sur cette réforme. Ensuite, pour se rapprocher encore plus des parents et les appeler à la réflexion, un sondage a été diffusé auprès des cinq écoles publiques pernoises.

L'objectif était d'obtenir un maximum d'idées pour que cette réforme soit mise en place dans les meilleures conditions possibles pour les familles, les équipes enseignantes et la municipalité, suite à quoi, un rapport a été remis auprès du service des affaires scolaires.

À ce titre, Trait d'Union met à disposition une adresse mail: trait-union-pernes@wanadoo.fr. N'hésitez pas à poser vos questions et transmettre vos suggestions.

L'association rappelle que chaque adhésion est un soutien précieux et pour être encore plus proche des Pernois adhérents et non-adhérents, un site internet est en cours de réalisation.

Le planning de divertissement des petits pernois est chargé. Après la boum des enfants début février et le carnaval fin mars, les membres du bureau s'activent afin d'organiser un stage de théâtre pour débuter les vacances d'été (les dates seront communiquées ultérieurement).



APRÈS AVIS DE LA COMMISSION DES ÉCOLES SUR LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES, LA SEMAINE DE 4,5 JOURS SERA MISE EN APPLICATION À LA RENTRÉE 2014

Après l'article dans le précédent journal de Pernes, concernant la mise en route des nouveaux rythmes scolaires, plusieurs réunions se sont tenues sur le sujet et une enquête a été lancée auprès des parents, afin de disposer du maximum d'éléments d'analyse pour décider de la date de mise en place de la réforme.



739 questionnaires ont été distribués auprès des parents des écoles publiques, 532 ont été remplis et retournés à la mairie, soit 72%, lesquels représentent 617 élèves, soit 83,5% de l'effectif.

À partir de tous ces éléments, la commission des écoles, dans sa réunion du 6 mai, a étudié la situation afin de décider de la procédure à mettre en place pour l'approbation de la réforme. Plusieurs points ont été abordés et actés ; ainsi :

- La journée de l'élève démarrera comme aujourd'hui à 9h, s'arrêtera à midi, reprendra à 14h et s'arrêtera à 16h15, heure à laquelle les parents pourront venir chercher leurs enfants.

- De la fin des cours à 17h, durant ce nouveau temps péri-éducatif, seront organisées des activités abordant la culture, le sport, l'art, la citoyenneté, etc.

- Le mercredi matin, pour 79% des parents, est préféré au samedi matin avec un enseignement de 9h à 12h. À midi, un car de ramassage récupérera les enfants (ils seraient environ 70 selon l'enquête) dans les écoles Jean Moulin, Louis Giraud et les Valayans, pour les amener prendre leur repas de midi à Marie Mauron, où ils resteront l'après-midi au centre aéré.

- Les horaires du périscolaire (7h30-9h et 17h-18h30) resteront inchangés et un accueil sera prévu le mercredi matin dès 7h30.

- La Caisse Nationale d'Allocations Familiales ne s'est pas prononcée quant à son habilitation ou non du temps péri-éducatif de 16h15 à 17h en Accueil de Loisirs Sans Hébergement. Cette décision est importante, car elle conditionne le cadre, les règles et le financement dans lesquels sera organisé ce nouveau service de 45 minutes en fin de journée.

- Un travail important et long est à mener avec les associations, pour établir avec elles un partenariat constructif et de qualité, afin qu'elles interviennent régulièrement ou ponctuellement dans ce temps péri-éducatif. De plus, les associations ont besoin de temps pour se réorganiser avec la disparition pour elles du mercredi matin, en effet 200 enfants fréquentent les associations sportives, en 2013, le mercredi matin.

- L'exploitation des questionnaires fait ressortir qu'une majorité de parents (70%) sont contre une mise en place de la réforme en septembre 2013.

- Sur le temps péri-éducatif, environ 650 enfants resteront à l'école ce qui correspond à une embauche de 40 agents qualifiés pour 45 à 60 minutes par jour, ce qui n'est pas facile à trouver.

- Le projet éducatif territorial doit être écrit entre tous les partenaires de l'école, ce qui demande un temps de travail collectif important et long.

Compte tenu de tous ces éléments et afin de garantir aux enfants un véritable service péri-éducatif de qualité, la commission a donné à l'unanimité un avis favorable sur le calendrier suivant :

• mise en place des nouveaux rythmes scolaires en septembre 2014,

• démarrage de l'écriture du projet éducatif territorial avec tous les partenaires de l'école et le tissu associatif dès octobre 2013, pour un bouclage du dossier aux vacances de printemps 2014.

Les parents peuvent s'exprimer sur la mise en place des nouveaux rythmes auprès de leur association. Laurence Monterde, adjointe aux affaires scolaires et à l'enfance et le Maire sont à votre disposition pour vous donner tous les renseignements dont vous auriez besoin, l'objectif de chacun étant que cette réforme se mette en place, dans les meilleures conditions, et ce pour le mieux être des élèves.

DROITS ET DEVOIRS D'UN CITOYEN : REMISE DE LA 1ère CARTE D'ÉLECTEUR



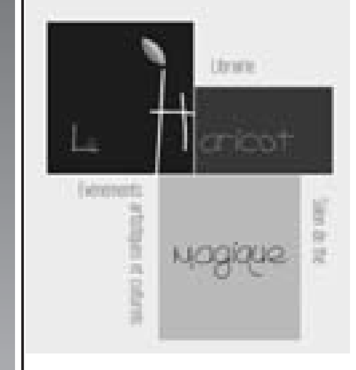


De nombreux jeunes Pernois viennent d'avoir 18 ans et ils viennent de recevoir la carte d'électeur. Émus, ils sont nombreux à s'être déplacés à l'hôtel de ville afin de recevoir leur carte d'électeur, d'entre les mains du 1e Magistrat, Pierre Gabert, qui en a profité pour leur rappeler un peu l'histoire sur le droit de vote et sa valeur inestimable dans la démocratie. Cette cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié et au milieu d'échanges fructueux et conviviaux ; c'est rapidement que ces nouveaux électeurs vont réaliser la nécessité d'exprimer leur opinion par le vote.





infos services

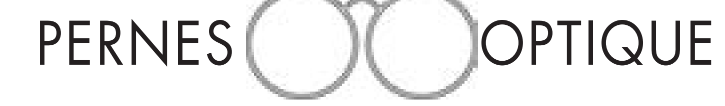
















LES TRAVAUX EN COURS POUR LE MIEUX-ÊTRE DES PERNOIS

— Construction des logements gendarmerie : le bâtiment est hors d'eau, hors d'air, le second œuvre (doublage, peinture, plomberie, carrelage et électricité) a débuté. La livraison des logements est prévue en fin d'année.

— Aménagement de la maison des associations : le second œuvre a débuté.

— Construction des tennis et du skate park : suite à l'appel d'offres, les entreprises ont été choisies, les travaux doivent durer six semaines et la livraison s'effectuera durant l'été.

— Réhabilitation de la gare : les entreprises ont été choisies, à compter de la 2e quinzaine de juin, les travaux vont démarrer.

— Construction de la médiathèque : l'ouverture des enveloppes de l'appel d'offres vient d'être effectué, 59 dossiers ont été réceptionnés. En attendant le résultat de l'analyse des candidatures, la démolition du bâtiment existant est prévue en juillet.

— Construction des vestiaires à Jean Moulin : ces travaux sont pratiquement terminés, il reste les raccordements à effectuer.

— Travaux aux maisons Courbet et Aubran : ils sont terminés. Dans le local de la maison Aubran, vont s'installer Pascale Masera & Francis Capapé, céramistes : porcelaine, raku ; vous avez pu les rencontrer aux dernières rencontres des métiers d'art.

— Construction des vestiaires à Marie Mauron : les fondations ont été coulées.

TRAVAUX AUTOUR DE LA FONTAINE DU CORMORAN, PLACE FLÉCHIER, QUAI DE VERDUN AU PROGRAMME DES SORGUES DU COMTAT ET DU SYNDICAT RHÔNE-VENTOUX

La troisième étape de rénovation du centre ancien, après les quartiers de Brancas et des Augustins est une opération qui consistera à reprendre dans le même style les places Fléchier et du Cormoran ainsi que les rues adjacentes, avec notamment reconditionnement et enfouissement de tous les réseaux, réfection de la voirie avec calades de galets et réfection de l'éclairage public. La première tranche porte sur l'enfouissement des réseaux humides financé par le Syndicat Rhône Ventoux.

TOURNÉE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage des ordures ménagères n'aura pas lieu le jeudi 15 août, jour férié de l'Assomption : ne sortir ni sac ni container individuel, attendre le jour de collecte suivant. Merci !

TRAVAUX COMMUNAUX DU TRIMESTRE RÉALISÉS PAR NOS SERVICES TECHNIQUES

Isolation intérieure des nouveaux vestiaires, Jean Moulin

Busage fossé, chemin du Canet

Aménagement de 2 stèles, au rond point de Marie Mauron

Aménagement local du bar du Cercle aux Valayans

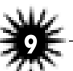
Aménagement local nouveau musée de la résistance, place Reboul

Mur de clôture, côté Ouest, maison Durbesson aux Valayans

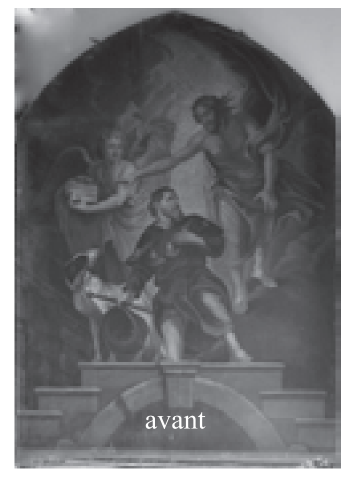
Mur de soutènement pour création d'un cheminement piéton, au chemin de la Gypière

SANS OUBLIER L'ENTRETIEN RÉGULIER DE NOTRE VOIRIE, DES BÂTIMENTS COMMUNAUX, DE LA PROPRETÉ DE LA VILLE, ETC.








avant


après

SOUS LA COLLÉGIALE N-D DE NAZARETH, LE TABLEAU «LE SAINT ROCH» A RETROUVÉ SES COULEURS!

Ce tableau du XVIIIe siècle, conservé dans la chapelle Saint Roch à la collégiale Notre-Dame de Nazareth, est, en partie, la réplique d'une gravure éditée par un graveur établi à Anvers, dénommé Paul Pontius (1603-1658), elle-même reprenant la composition d'un tableau de Rubens désigné sous le titre général de «peste d'Alost» (entre 1623-1626), conservé dans l'église Saint-Martin de cette commune de Belgique. La gravure de Paul Pontius a servi à de nombreux peintres pour réaliser aussi de grandes peintures répertoriées, parmi lesquelles J. de Reyn, élève de Van-Dick, pour la chapelle de Saint Roch dans l'église paroissiale de Dunkerque. Ici, Saint Roch ne guérit point de pestiférés; il reçoit simplement de Jésus-Christ, la mission de les guérir, ainsi qu'on le lit sur la tablette que l'ange tient dans sa main: *Eris in peste patronus.*

Saint Roch était de Montpellier où il naquit à la fin du XIIIe siècle. Maître de son sort par la mort de ses parents, libre de l'administration de ses biens qu'il vendit et distribua aux pauvres, abandonnant à son oncle paternel et la direction royale du fiel que son père avait exercée, Saint Roch se revêtit de l'habit de pèlerin et parcourut plusieurs villes de l'Italie, de préférence celles où les maladies épidémiques étaient présentes. Exténué par les fatigues, les veilles et les austérités, il se trouva lui-même attaqué de la peste à Plaisance et, se dérobant aux secours qu'il prodiguait aux autres, il se retira dans un désert, où il recouvra la santé. C'est à cette époque de sa vie que l'on rapporte l'anecdote du chien, si généralement répandue, que l'on a constamment placé la figure de cet animal dans tous les portraits de ce Saint. Ce chien, dit-on, lui apportait, chaque jour dans son désert, un pain pour le nourrir.

C'est dans ce sacrifice que Saint Roch fit de toutes ses facultés au soulagement des malades, que Rubens a puisé le sujet du tableau dont il est question ici. Il a supposé qu'à l'instant où, couvert de l'habit de pèlerin, il se dispose à partir, Jésus-Christ, rayonnant de gloire, et porté sur des nuages, lui apparaît et lui donne la mission de guérir les pestiférés. Pour éviter toute équivoque, un ange porte une tablette sur laquelle est gravée l'intention de Dieu, et le chien que l'on aperçoit entre l'Ange et le Saint, indique suffisamment le nom de celui-ci.

(Sources : « musée de peinture et de sculpture, Etienne Achille Réveil-1831-Audot éditeur »)

Un appel d'offres a été lancé pour la restauration de cette œuvre et c'est Marine Victorien d'Orange qui a restauré le tableau, tandis que Michèle Rousseau de l'Isle-sur-la-Sorgue s'est chargée du cadre.

Cette restauration a bénéficié des subventions de 1 800 € de la réserve parlementaire du sénateur Alain Milion et de 4 500 € de la commission Gagnière du Conseil général de Vaucluse, pour un coût global de la restauration de 9 371 €.

LA TOUR DU MOULIN DE L'ÉCOLE DE LA PLACE DES COMTES DE TOULOUSE EST INSCRITE, DEPUIS JANVIER, AUX MONUMENTS HISTORIQUES

En début d'année, l'adjoint à la Culture, Didier Carle, s'est rendu à Aix-en-Provence afin de soutenir le dossier de la tour du Moulin en commission régionale du patrimoine et des sites à la Direction Régionale des Affaires Culturelles en vue de son inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Ce dossier a été approuvé à l'unanimité lors de la commission.

Aujourd'hui, la tour médiévale, située sur l'actuelle place des Comtes de Toulouse, peut témoigner dignement de la splendeur passée de l'ancienne capitale du Comtat Venaissin. Cette tour constitue une des rares tours-résidences qui caractérisaient le paysage urbain de Pernes à l'époque médiévale, avec la tour Ferrande datée du 3e quart du XIIe siècle et classée au titre des monuments historiques depuis 1862, ou avec la tour Chauvet voisine, propriété privée actuellement non protégée.

On peut retracer l'histoire de la tour du moulin depuis le début du XIXe siècle, où elle est acquise par la communauté des habitants pour loger la maison de ville, elle est associée à l'époque à un bâtiment faisant fonction d'hôpital. On peut dater de cette époque le réaménagement intérieur, avec la création d'un plancher intermédiaire sur arcs diaphragmes.

À partir du XVIe siècle, on sait qu'elle est utilisée comme moulin à huile par la communauté et qu'elle sert en partie de salle du conseil jusqu'en 1619. Une partie est de nouveau utilisée en tant qu'hôpital et en greniers à blé au siècle suivant. Son utilisation en tant que moulin à huile, appelé dans les textes «moulin de l'École» dès le XVIIe siècle jusqu'à la veille de la Révolution, a assuré sa pérennité en même temps qu'elle a contribué à dénaturer son aspect initial, notamment avec des percements à vif dans les maçonneries.

Elle était enclavée dans un bâti ancien qui a été détruit en 1975 pour créer l'actuelle place des comtes de Toulouse. Cette appellation récente induit une confusion sur l'intitulé de la tour qui n'a jamais fait partie du château des comtes de Toulouse. La protection de cette tour civile, emblématique des cités comtadines, permettra d'accompagner la commune dans un projet de restauration susceptible de redonner à l'édifice son authenticité et de l'ouvrir à une réutilisation publique.

Pour ces raisons historiques, architecturales et opérationnelles, l'inscription en totalité de la tour a été prise par arrêté du Préfet de Région, le 15 janvier dernier.

(Informations tirées du dossier de Blandine Jourdan, chargée d'études documentaires à la C.M.R.H.)



La sophistication de la modénature* des ouvertures primitives, la qualité de l'appareil en pierre de taille et de sa mise en œuvre, ainsi que la distribution intérieure qui révèle une grande salle de 7 m de hauteur au 1er étage, confère à la tour un caractère résidentiel d'apparat du XIIIe siècle. Son commanditaire n'est pas identifié mais la toponymie de la rue qui longe l'îlot au nord – rue des Istres, anciennement rue des Raphiers dite aussi Raphan ou Raffieri au XVIe et XVIIe siècle – issue des noms de familles puissantes de la ville, peut fournir une indication. Il est probable que la tour du moulin de l'école faisait partie d'un ensemble plus vaste qui lui était contemporain mais dont aucune trace n'est visible en élévation.

** modénature: Traitement ornemental de certains éléments structurels d'un édifice pour en exprimer la plastique.*



ETAT CIVIL

NAISSANCES

JANVIER

- **Le 25** Lucas GIMENO
- **Le 30** Tom BRUNET

FÉVRIER

- **Le 01** Léo IRANZO JACOMET
- **Le 06** Shane BONZI
- **Le 09** Thuy TRAN
- **Le 13** Paul MORATILLE
- **Le 25** Antoine ARFEUX
- **Le 27** Sarah BROHET

MARS

- **Le 04** Sateen MOULENE
- **Le 06** Noémie CONSTANS
- **Le 07** Maëva CAVADAS
- **Le 20** Diane BÉGUET HARDY
- **Le 20** Maxine BURG
- **Le 21** Lucian CHAIX
- **Le 24** Ema COMTAT

AVRIL

- **Le 01** Lucas BAYLE
- **Le 22** Léa TORRONTERAS
- **Le 25** Lilian CLEMENT
- **Le 27** Stella AYMARD

MARIAGES

MARS

❤ Christian LUCIANI et Annie OLLIER

AVRIL

❤ Jean-Luc ENTAT et Françoise BÈGUE

❤ Mathias REYNIER et Diane PELLERIN

MAI

❤ Alexandre SAINT-DIZIER et Aurore DELENCLOS

DÉCÈS

JANVIER

- **Le 30** Raymond DANY, 78 ans

FÉVRIER

- **Le 12** Raymonde MAROT veuve CHABERT, 87 ans
- **Le 15** Thérèse de VALETTE, 85 ans
- **Le 19** Yvette SCARDIGLI veuve FAGE, 91 ans

MARS

- **Le 01** Régine MILON, 63 ans
- **Le 05** Angelina BOFFELLI veuve CORNALI, 86 ans
- **Le 11** Joséfa FUNES CASADO veuve VILLAVERDE PEREZ, 83 ans
- **Le 11** Claude OTTAVI, 79 ans
- **Le 15** Albert ASTIER, 78 ans
- **Le 17** Lucienne ALVERÈS veuve AMOROS, 86 ans
- **Le 18** François SANCHEZ-OGEDA, 81 ans
- **Le 22** Jacqueline COURTOIS veuve FLAMENT, 82 ans
- **Le 26** Sylvain BRESSY, 94 ans
- **Le 27** Daniel LALEVEE, 82 ans
- **Le 29** Madeleine LECAREUX, 97 ans

AVRIL

- **Le 07** David GERMAIN, 43 ans
- **Le 18** Angèle RUBIELLA veuve POINT, 98 ans
- **Le 24** Françoise DUBOS, 86 ans
- **Le 30** Patrice TUCHOWSKI, 64 ans

MAI

- **Le 03** Suzette DECLOITRE Veuve BIANCHI, 99 ans

LES VALAYANS

NAISSANCES

DÉCEMBRE

- **Le 18** Lou FAGGION

RAYMONDE CHABERT NOUS A QUITTÉS



Il est des femmes qui ne vieillissent pas, malgré les vicissitudes et la dureté de la vie. Raymonde Chabert fait partie de ces personnes là.

Elle a élevé huit enfants dans des conditions matérielles difficiles où, la maison à laquelle elle était tant attachée, n'avait pas l'eau de la ville. En toute saison, Raymonde remplissait les pots à eau, les seaux, arrosoirs, lessiveuses, à la pompe du puits, devant la maison sous le mûrier qui, l'été -fort heureusement- lui faisait de l'ombre.

Raymonde travaillait aux champs et cette situation ne lui faisait pas peur. Elle était courageuse, travailleuse et avait un cœur grand comme sa grande famille. Chaque jour, chez elle, c'était le dynamisme, le sourire, la bonne humeur qui l'envahissait et elle avait un mot gentil et affectueux pour chaque personne qu'elle croisait. Sa maison était ouverte à tous et Brassens aurait pu lui dédier ses vers *« Dans son cœur en s'poussant un peu. Reste encore une petite place ! ».*

Raymonde, je vous ai connu alors que j'avais 6 ans. Pour moi, vous n'avez jamais changé et dans notre chemin, vous apportiez la tendresse, l'affection qu'une femme peut avoir envers un enfant. Nous avons grandi, vous n'avez jamais vieilli et lorsque ces dernières années, je vous rencontrais avec votre bicyclette, alors que vous alliez faire vos courses, nous parlions et dans vos propos, il y avait toujours ce grand cœur de mère que vous avez été.

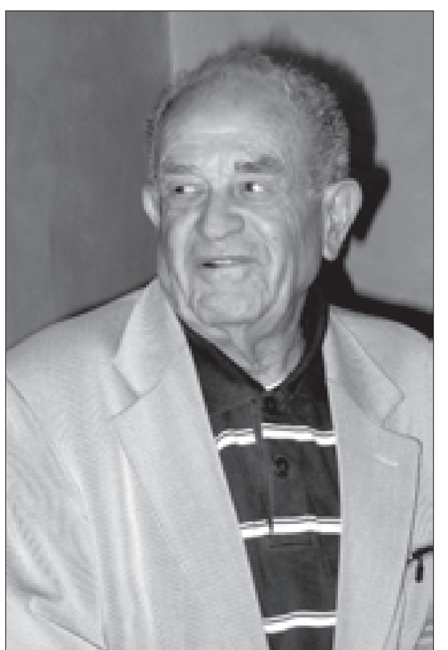
Raymonde, je fréquente régulièrement notre chemin, vous y êtes toujours présente, je vous entends, je vois votre beau sourire. Vous êtes toujours avec nous.

Pierre Gabert

SILVÈRE SINTÈS S'EN EST ALLÉ

Il a emporté avec lui son sourire, sa bonne humeur, son entrain, son dynamisme, sa gentillesse, mais il restera toujours présent aux Valayans, son hameau d'adoption, quand, au début des années 1960, il est arrivé avec sa famille d'Algérie.

Sa gentillesse et son dévouement l'ont très vite fait apprécier des Valayannais qui l'ont choisi pour présider l'association de football, puis le comité des fêtes et, à partir de 1989, comme conseiller municipal et enfin adjoint spécial aux Valayans à compter de 1995, pour succéder à Paul Bono, et ce jusqu'en 2008. Avec ces mandats qui le passionnaient, la petite mairie des Valayans était devenue sa deuxième maison.



Silvère, pendant 13 années, a donc été, comme disaient les Valayannais, le « Maire des Valayans » et il les a servis avec fidélité, passion, dévouement et résultat.

Silvère a marqué de son empreinte le hameau des Valayans et les Valayannais lui rendaient bien, à tel point qu'il disait se sentir originaire des Valayans et qu'il était devenu Valayannais de tout son être !

En ce 28 mai 2013, nous t'avons accompagné, très nombreux, à ta dernière demeure ; le temps était maussade à l'image de notre tristesse et, devant la mairie, alors que je te disais quelques mots d'adieu, une pluie fine s'est mise à tomber : c'était toutes les larmes des Valayannais qui arrivaient jusqu'à toi.

Pierre Gabert

INFO PUB
TARIF 200 € le pavé 1/8
50 € pour les artisans et commerçants pernois
CONTACT mairie de Pernes : François VACHET
tél. : 04 90 61 45 12

infos services

Nathalie Institut Sion

institut de beauté

Nathalie propose un concept de soin alliant innovation technique à des produits à haute concentration d'actifs.

Soin rajeunissant visage et corps - Extension de cils
Soin bonne mine - Activateur de mélanine - relooking
Bon cadeau pour un anniversaire, la Saint-Valentin...

sur rendez-vous : 06 45 95 00 06 - 04 90 51 52 86
987 chemin des Traversiers

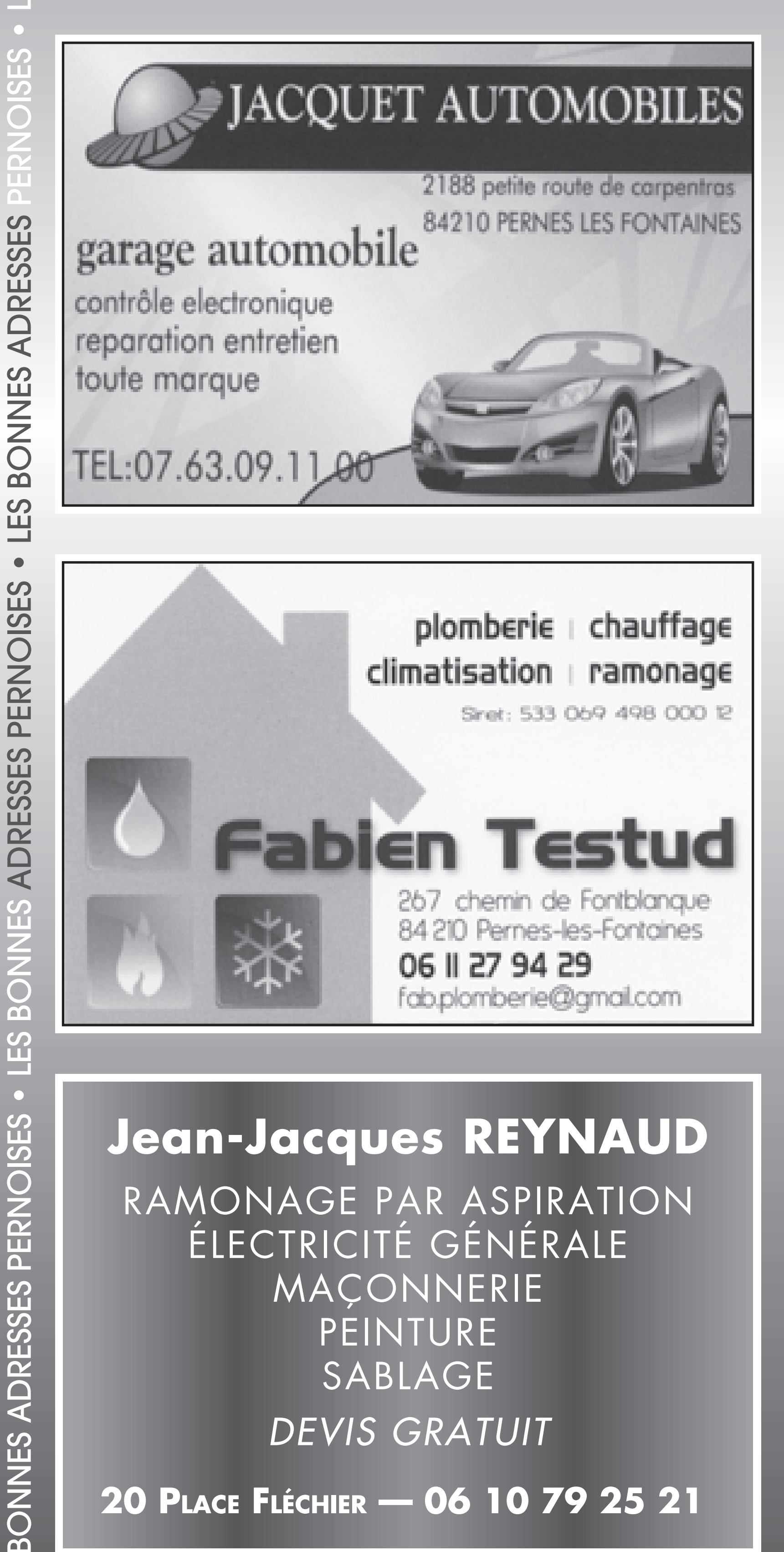


Carrosserie Lifting Auto

Entretien mécanique - Tôlerie
Peinture - SABLAGE

Route d'Avignon

04 90 66 47 98



JACQUET AUTOMOBILES

2188 petite route de carpentras
84210 PERNES LES FONTAINES

garage automobile
contrôle electronique
reparation entretien
toute marque

TEL:07.63.09.11.00



Com' à l'institut...

Soins visage et corps - Massages
Onglerie - Epilations - Maquillage

Anne'So, esthéticienne diplômée
Soins personnalisés
à votre domicile

06 23 88 54 02



plomberie | chauffage
climatisation | ramonage
Siret : 533 069 498 000 12

Fabien Testud

267 chemin de Fontblanque
84 210 Pernes-les-Fontaines
06 11 27 94 29
fab.plomberie@gmail.com



Artisans, Commerçants, Professions Libérales, Particuliers
Risques privés et professionnels
Assurances Automobiles, Habitation, Épargne, Banque...

80 Cours de la République
Fax : 04 90 66 57 96
04 90 66 54 52

Jean-Jacques REYNAUD

RAMONAGE PAR ASPIRATION
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
MAÇONNERIE
PEINTURE
SABLAGE

DEVIS GRATUIT

20 Place Fléchier — 06 10 79 25 21

A.F.C.

➜ Dépannage ➜ Entretien ➜ Installation froid/chaud
➜ Climatisation réversible ➜ Entretien climatisation
➜ Pompe à chaleur piscine ➜ Energies renouvelables
➜ Chauffage solaire ➜ Entretien solaire

1676, petite route de Carpentras
arduinimichel@wanadoo.fr
port. 06 26 57 81 66

04 90 66 55 04

DEUX MEMBRES DE L'AMICALE PERNOISE POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE ONT ÉTÉ ÉLEVÉS AU GRADE DE CHEVALIER DU MÉRITE



L'amicale pernoise pour le don du sang bénévole a reçu 94 personnes et comptabilisé 90 poches lors de la dernière collecte organisée à l'école Jean Moulin. Les donneurs ont pu déguster sur place, les fameuses fraises pernoises, offertes par le conseiller général, François Pantagène. Avant de participer au congrès régional à Chorges (05), Nicole Neyron, Présidente de l'amicale pernoise était présente avec son équipe au congrès de Mazan. Deux des membres de son association ont été élevés au grade de Chevalier du Mérite pour leur implication dans l'amicale. Il s'agit d'Edouard Puig et de Magali Peyronnet, félicitations à tous les deux !

Le 14 juin prochain, les bénévoles de l'amicale distribueront des sacs à pain dans toutes les boulangeries de Pernes avant de retourner à l'école primaire Jean Moulin, pour la collecte du 26 juin qui aura lieu de 15h à 19h30, venez nombreux !

LES ENFANTS DU MILIEU DU MONDE MULTIPLIENT LEURS PROJETS AU PROFIT DES SANTOMÉENS

Après avoir tenu la buvette lors du concours de chant, puis proposé «The Electric Fingers» en concert avec des étudiants en IUT Gestion des Entreprises et des Administrations d'Aix-en-Provence, les membres de l'association «les Enfants du Milieu du Monde» viennent d'organiser, sur Pernes et Paris -avec l'aide de Koumba Boukoulou, d'étudiants et des commerçants-, une collecte de vêtements, jouets, fournitures scolaires, etc, destinés aux habitants de SãoTomé & Principe. Rappelons que ce camion est parti de Pernes en direction de la capitale, le 12 juin dernier, afin de constituer un conteneur à destination de SãoTome & Principe, îles localisées à l'Ouest du continent africain dans le golfe de Guinée.

Cette association, dont le président est Guillaume Pascal, a pour but de favoriser l'accès des jeunes Santoméens aux soins, à l'éducation, et en règle générale aux besoins vitaux, d'apporter moyens et savoir-faire pour l'exploitation et le développement des richesses naturelles de l'archipel.

L'association organise, au profit de ces mêmes projets, une soirée country dans les jardins de la mairie, le 29 juin à partir de 18h30, dont l'entrée est fixée à seulement 2€. Venez nombreux pour soutenir cette association! Rens.: 04 90 66 48 05 / 06 70 80 39 44 - Facebook: www.facebook.com/groups/lesenfantsdumonde/ - Site internet: www.lesenfantsdumilieudumonde.fr





L'ÉPICERIE SOLIDAIRE ANATOTH INVITÉE À PARIS

Le 28 mars, l'épicerie solidaire ANATOTH a apporté son soutien à l'Agence du Don en Nature à l'occasion de la soirée clôturant la Semaine du Don en Nature. Cet événement, organisé à Paris au siège de la Chambre d'Industrie et de Commerce d'Ile-de-France, a été l'occasion pour l'association pernoise de participer à une table ronde sur le thème « Pourquoi donner ? » aux côtés de personnalités telles que François Soulage, Président de Secours Catholique et Jean-Marc Borello, Président du Directoire du Groupe SOS. Lors de ce débat, animé par Brigitte Jeanperrin, journaliste économiste à France Inter, Nadège Boissin, représentante de l'association Anatoth, a ainsi pu témoigner des besoins réels que connaissent les associations sur le terrain.

L'Agence du Don en Nature a pour vocation de collecter des dons de produits non alimentaires auprès des industriels afin, d'une part d'en éviter le gaspillage et, d'autre part de les redistribuer aux associations qui travaillent en faveur des plus démunis.

Ce travail remarquable permet à Anatoth de rendre l'aide apportée aux familles encore plus efficace en proposant notamment aux bénéficiaires de l'aide alimentaire des produits d'hygiène, d'entretien, de la lessive, des jouets... Ces produits permettent également de préserver la dignité des personnes qui accèdent, malgré leur situation difficile, à des produits neufs et de bonne qualité.

C'est donc avec beaucoup de fierté qu'Anatoth a répondu à l'invitation de l'Agence du Don en Nature pour apporter sa contribution au travail de sensibilisation des industriels. Devant de nombreux participants, dont les représentants de la ville de Paris, l'action menée par l'épicerie solidaire sur la commune de Pernes-les-Fontaines depuis 15 ans et avec le soutien du CCAS a ainsi été mise à l'honneur.

Anatoth continue de réceptionner des dons de particuliers (vêtements, meubles, électroménager...) tous les matins de la semaine, de 9h à 12h.

Les personnes souhaitant aider l'association peuvent prendre contact par téléphone au 09 60 18 12 91 ou par mail à : associationanatoth@gmail.com

DU NOUVEAU À L'ASSURANCE MALADIE

Dans le cadre de la facilitation des démarches et dans la logique de la modernisation du service public, l'Assurance Maladie propose depuis plusieurs années aux assurés sociaux du régime général d'ouvrir leur compte personnel sur le site www.ameli.fr.

Ce compte personnel permet notamment aux assurés sociaux de suivre leurs remboursements en temps réel, d'imprimer directement des attestations ou des formulaires, de déclarer la perte ou le vol de la Carte Vitale pour la faire ré-éditer, de commander une carte européenne d'assurance maladie avant un séjour dans un pays de l'Union Européenne (pour être dispensé d'avancer les frais médicaux en cas de problème de santé à l'étranger).

Le compte dispose d'une messagerie sécurisée intégrée pour permettre d'échanger par e-mail avec la Caisse primaire d'assurance maladie (tout comme, on le fait par exemple avec sa banque lorsqu'on gère ses compte sur internet). Cette offre de service sur internet a pour objectif de permettre à l'assuré de ne pas être contraint de se conformer à des jours ou horaires (en accueil ou au téléphone) pour accomplir ses démarches ou obtenir les informations qu'il désire.

Ainsi, on obtient, à tout moment, toute information ou document utile à ses démarches administratives sans se déplacer et sans attendre.

Dernièrement a eu lieu le lancement d'une application sur «Mon compte Ameli» sur Mobile (iPhone et Android).

L'application «ameli mon compte» donne accès rapidement à divers services où que vous soyez, comme par exemple localiser une borne de l'Assurance Maladie pour la mise à jour de votre carte Vitale ou un site d'accueil par géolocalisation.

Elle permet également: - l'accès à vos 20 derniers remboursements de santé (ou de vos bénéficiaires) ainsi que leur transmission à votre mutuelle - la recherche d'un paiement sur les six derniers mois - l'accès à toutes vos informations personnelles - la mise à jour des données de contact si changement: e-mail, médecin traitant, coordonnées téléphoniques, adresse postale - la localisation des bornes multiservices les plus proches de vous.

Tout savoir sur www.ameli.fr/





RÉGLEMENTATION DE L'UTILISATION DES ARTIFICES DE DIVERTISSEMENT ET D'OBJETS EN IGNITION À TRAJECTOIRES NON MAÎTRISÉES

Le 18 février 2013, le Préfet de Vaucluse a signé l'arrêté n° 2013049-0004 réglementant l'utilisation des artifices de divertissement et d'objets en ignition à trajectoires non maîtrisées qui stipule les dispositions particulières à l'utilisation des artifices de divertissement :

— Du 1er juin au 15 octobre, l'utilisation des artifices de divertissement appartenant aux groupes 1, 2 et 3 est interdite à moins de 200 m des bois, forêts, landes, garrigues et maquis.

— Du 1er juin au 15 octobre, l'utilisation des artifices de divertissement conçus pour être lancés par un mortier appartenant aux groupes 2, 3 et 4 est temporairement interdite sur le territoire de notre commune.

• groupe 1 : risque minime ; masse matière active ≤ 3g pour les pétards, 50g pour les cierges magiques, 10g pour les autres artifices

• groupe 2 : exige seulement quelques précautions simples ; masse active ≤ 10g pour les pétards, 100g pour les autres artifices, bombe ≤ 65mm, altitude des bombes et fusées ≥ 12m

• groupe 3 : exige le respect des prescriptions sur le mode d'emploi. Utilisation de marrons d'air jusqu'à 45g de matière active (charge sonore accompagnée d'un flash) et 5000 g pour les autres artifices, calibre≤ 50mm pour les marrons d'air et 105mm pour les autres artifices. Altitude de fonctionnement ≥ 20m. Vente interdite aux mineurs.

• groupe 4 : Artifices dont la mise en œuvre ne peut être effectuée que par des personnes ayant le certificat de qualification K4, ou sous le contrôle direct de personnes ayant ce certificat adéquat. Pas disponible en vente libre. La masse de matière active > 500 g, calibre > 50 mm pour les marrons d'air et 105 mm pour les autres artifices. C'est le genre de feu d'artifices que l'on retrouve lors d'une fête nationale, d'un festival ou autres activités de ce genre.

— Du 1er juin au 15 octobre, l'utilisation des artifices de divertissement conçus pour être lancés par un mortier appartenant aux groupes 2, 3 et 4 est soumise à autorisation délivrée par le préfet ou les sous-préfets, après avis des services techniques, sur le territoire de notre commune.

Les demandes, accompagnées d'un plan de situation au 1/25 000, indiquant clairement le lieu de lancement, seront adressées à la préfecture, Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles, pour ce qui concerne les communes de l'arrondissement d'Avignon et à la sous-préfecture compétente pour les communes des deux autres arrondissements (Apt et Carpentras).

— À toute période de l'année, en cas de vent supérieur à 40 km/h, l'utilisation des artifices de divertissement appartenant aux groupes 1, 2, 3 et 4 est interdite. Les dispositions particulières à l'utilisation d'objets en ignition à trajectoires non maîtrisées : Du 1er juin au 15 octobre, le lancement d'objets en ignition à trajectoire non maîtrisée (de type : fusées, chandelles romaines, lanternes thaïlandaises, etc.) est interdit sur l'ensemble du territoire du département de Vaucluse.

À toute période de l'année, par vent supérieur à 40 km/h, l'utilisation d'objets en ignition à trajectoire non maîtrisée (de type : fusées, chandelles romaines, lanternes thaïlandaises, etc.) est interdit sur l'ensemble du département de Vaucluse.

ACCESSIBILITÉ DES COMMERCES ET ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Lundi 29 avril 2013, une réunion d'information sur l'accessibilité des commerces de proximité s'est tenue, salle Daniel Sorano, elle était organisée par l'UPA (Union Professionnelle Artisanale), l'ACAP (Association des Artisans et Commerçants Pernois) et la Mairie de Pernes.

Les commerces de proximité sont fréquentés quotidiennement par tout un chacun, et notamment par des personnes handicapées et des personnes à mobilité réduite : un établissement accessible permet son usage à toute personne qui a une incapacité permanente (handicap sensoriel, moteur ou cognitif, vieillissement...), temporaire (grossesse, accident..) ou qui est gênée par des circonstances extérieures (accompagnement d'enfants en bas âge, poussette...).

Au 1er janvier 2015, tous les établissements recevant du public (ERP), dont les commerces, devront être rendus accessibles. À ce titre, des aménagements doivent être réalisés : cheminement extérieur, stationnement des véhicules, conditions d'accès et d'accueil, circulations intérieures horizontales et verticales, sanitaires ouverts au public, portes, sas intérieurs et de sortie, revêtements des sols et des parois, équipements et mobiliers intérieurs et extérieurs, dispositifs d'éclairage et d'information des usagers, cabine d'essayage...

— Cas n° 1 : Si je fais des travaux intérieurs en conservant le volume ou les surfaces existantes : la mise aux normes pour 2015 nécessite une demande d'autorisation de travaux à déposer en mairie.

— Cas n° 2 : Si je créée des surfaces ou des volumes nouveaux : les parties en travaux doivent respecter les règles du neuf : respect des exigences d'accessibilité pour la partie de bâtiment proche de l'entrée principale. Des atténuations sont possibles s'il existe des contraintes de structure (arrêté du 21 mars 2007). Il est nécessaire dans ce cas de déposer en mairie une déclaration préalable + une demande d'autorisation de travaux, soit une demande de permis de construire selon les surfaces créées.

— Cas n° 3 : Si je fais des travaux de construction, d'élargissement ou de changement d'affectation et de mises aux normes : je dois respecter les exigences d'accessibilité internes et supplémentaires pour la partie de bâtiment proche de l'entrée principale. Des atténuations sont possibles s'il existe des contraintes de structure (arrêté du 21 mars 2007). Il est nécessaire de déposer en mairie une demande de permis de construire.

Quelques exemples d'aménagements simples :
- Le seuil de la porte d'entrée ne doit pas dépasser 2 cm,
- Les portes auront une largeur minimum de 0,90 m,
- Les points d'accueil doivent être accessibles (caisse, présentoir..),
- Les escaliers doivent être équipés d'une main courante,
- Les cabines d'essayage doivent être accessibles espace de manœuvre, siège...
- L'étiquetage doit être lisible...

Modalités pratiques :

- Préparez un plan de l'état des lieux, un plan de masse (stationnement) et un plan projet avec une échelle adaptée avec altimétries (par rapport à la voie, au trottoir...) et éventuellement des plans zoom (sanitaires, cabine d'essayage).

- Contactez ensuite le service urbanisme de la mairie pour prendre rendez vous ; vous serez renseigné sur la procédure applicable en fonction de vos travaux : aménagement intérieur simple, changement de destination, modification de façade, construction....

En cas d'impossibilité technique ou de protection du patrimoine, des dérogations peuvent être accordées si toutes les opportunités de mise en conformité ont été vues et restent impossible à réaliser.

Site internet du Ministère du Développement durable : www.developpement-durable.gouv.fr/Textes-de-reference-ERP-Mesures.html

Site du Ministère du Développement Durable : www.developpement-durable.gouv.fr/Accessibilite-des-commerces.html

Liste de tous les guides pratiques

Chambre de Métiers de Vaucluse: Mme Abondance (m.abondance@cma84.fr) / cma84.fr / 04.90.80.65.42

CCI de Vaucluse : Mme Magoni (accessibilité-commerce@vaucluse.cci.fr) 04 90 14 87 32 - www.vaucluse.cci.fr

UPA de Vaucluse : Julie Lefebvre (contact@upa84.org) - site : www.upa84.org 07.77.26.32.45

Service de l'Urbanisme de la Mairie de Pernes-Les-Fontaines : Mme Sorbier 04.90.61.45.02

Conseil général de Vaucluse : Gérard Bonnet - www.vaucluse.fr



EXTRAITS DU NOUVEL ARRÊTÉ RÉGLEMENTANT LE DÉBROUSSAILLEMENT LÉGAL AUTOUR DES CONSTRUCTIONS, DANS LE CADRE DE LA PRÉVENTION ET DE LA PROTECTION CONTRE LES FEUX DE FORÊTS

Le Préfet de Vaucluse a signé un nouvel arrêté relatif au débroussaillement légal autour des constructions, chantiers et installations de toute nature dans le cadre de la prévention et de la protection contre les feux de forêts.

Tous les bois, forêts et terrains assimilés tels que plantations, reboisements, landes, garrigues et maquis du département sont classés en zone exposée aux incendies.

On entend par débroussaillement les opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature, dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Elles peuvent comprendre l'élagage des sujets maintenus et l'élimination des rémanents de coupes.

L'obligation de débroussailler et du maintien en état débroussaillé s'applique, pour les terrains situés à moins de 200 m des bois et forêts, dans chacune des situations suivantes :

- Sur une profondeur de 50 m aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toutes natures.
- Sur la totalité des terrains situés dans les zones urbaines délimitées par le plan d'occupation des sols.
- Sur la totalité des terrains servant d'assiette à un lotissement et camping.



À l'exception des végétaux vivants dont le maintien permet de respecter la réglementation, les opérations de débroussaillement sont constituées de :

- la destruction de la végétation arbustive au ras du sol.
- l'élagage des arbres conservés jusqu'à une hauteur minimale de 2 mètres.
- l'enlèvement des bois morts, dépérissants ou sans avenir.
- l'enlèvement des arbres, des haies végétales, des branches d'arbres, des arbustes situés à moins de 3 mètres d'une ouverture ou d'un élément de charpente apparente.
- la suppression de toutes branches situées à une distance inférieure à 2 m en tout point du toit.
- l'enlèvement de toute végétation intermédiaire entre le sol et la cime des arbres pour éviter toute superposition de strate.
- dans le cas où des îlots arbustifs sont conservés, la distance séparant deux îlots ou le houppier de l'arbre le plus proche ne peut être inférieure à 2 m.
- l'enlèvement des arbres en densité excessive de façon à ce que chaque houppier soit distant d'au moins 2 m des houppiers voisins à l'exception des arbres d'une hauteur supérieure à 15 m dont l'élagage dépasse 4 m et sous lesquels aucune végétation intermédiaire n'est présente entre le sol et le houppier*.
- Les rémanents doivent être évacués, broyés ou incinérés dans le strict respect des réglementations en vigueur. Les résidus issus du broyage devront être évacués dans un périmètre de 10 m autour de l'habitation.
- Les parties mortes des végétaux maintenus (branche sèche, tige sèche d'une cépée**...) doivent être éliminées au même titre que les végétaux morts. Afin de garantir la meilleure sécurité du dispositif pendant la période estivale, les travaux nécessaires au respect de l'obligation de débroussailler doivent être réalisés avant le 31 mai
- Par ailleurs les îlots de végétation arborée d'une surface de 50 m² maximum séparés de 5 m les uns des autres pourront être conservés à plus de 30 m de la construction ou l'installation. À l'intérieur de la zone de camping, de stationnement ou d'hébergement : les prescriptions définies ci-dessus sont applicables. Sur un rayon de 50 m à l'extérieur de la zone de camping, de stationnement ou d'hébergement, les opérations de débroussaillement sont identiques :
- La destruction de la végétation arbustive au ras du sol
- L'élagage des arbres conservés jusqu'à une hauteur minimale de 2 m
- L'enlèvement des bois morts, dépérissants ou dominés sans avenir
- L'enlèvement des arbres en densité excessive de façon à ce que chaque houppier soit distant d'au moins 3 mètres des houppiers voisins
- L'enlèvement de toute végétation intermédiaire entre le sol et le houppier des arbres pour éviter toute superposition de strate.

Prescriptions particulières aux abords des voies privées donnant accès à ces constructions, chantiers et installations de toute nature. La voie d'accès aux constructions, chantiers et installations de toute nature doit présenter un volume libre de tout obstacle d'une hauteur et d'une large minimale de 3,50 m complétée par un débroussaillement de 3 m de part et d'autre de la voie et d'un élagage des arbres conservés sur une hauteur de 2 m, afin de faciliter le libre accès des engins de secours.

Extension du débroussaillement à un terrain voisin. Lorsque les travaux de débroussaillement ou de maintien en état débroussaillé doivent s'étendre au-delà des limites de la propriété concernée, celui à qui incombe la charge des travaux, prend les dispositions suivantes à l'égard du propriétaire et de l'occupant du fonds voisin s'il n'est pas le propriétaire :

- Les informer par tout moyen permettant d'établir la date de remise (lettre recommandée avec AR, remise en main propre contre récépissé) des obligations qui s'étendent à ce fonds -

Leur demander l'autorisation de pénétrer sur ce fonds aux fins de réaliser ces obligations

- Rappeler au propriétaire qu'à défaut d'autorisation donnée dans un délai d'un mois ces obligations sont mises à sa charge

Lorsque l'autorisation n'a pas été donnée, il en informe le Maire.

En cas de non exécution des travaux, la commune y pourvoit d'office après mise en demeure du propriétaire et à sa charge.

En cas de violation constatée de l'obligation de débroussailler, le maire ou le cas échéant, le représentant de l'État dans le département met en demeure la personne tenue à l'obligation de débroussailler d'exécuter les travaux de débroussaillement ou de maintien en état débroussaillé dans un délai qu'il fixe. Lorsque cette personne n'a pas procédé aux travaux prescrits par la mise en demeure à l'expiration du délai fixé, le maire saisit l'autorité administrative compétente de l'État, qui peut prononcer une amende dont le montant ne peut excéder 30 € par m² soumis à l'obligation de débroussaillement.

Les travaux de débroussaillement sont à la charge du propriétaire de la construction et de ses ayants-droits. Néanmoins, si vous êtes locataires, il convient de se référer au bail de location. Si celui-ci stipule des obligations au locataire, celui-ci doit les assumer. Si rien n'est noté dans le bail :

- les travaux de débroussaillement incombe aux propriétaires.
- l'entretien courant (tonte, taille) et le maintien en état débroussaillé est à la charge du locataire (cela ne concerne pas l'abattage des grands arbres, qui reste à la charge du propriétaire).

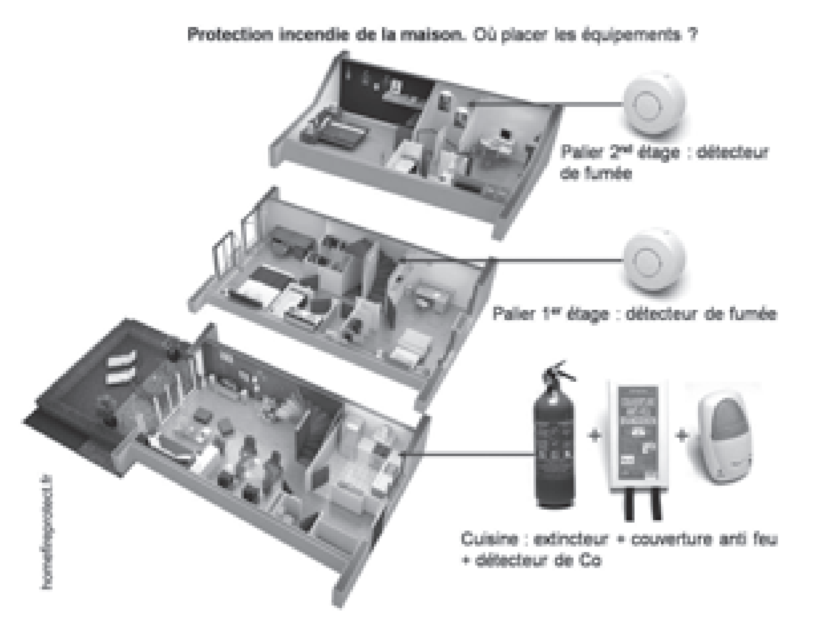
Pour toute question technique complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme ou à consulter l'arrêté n° 2013049-0002, dans son intégralité, sur : http://www.vaucluse.gouv.fr/

** Houppier : la partie d'un arbre constitué de l'ensemble des branches situées au sommet du tronc*

*** Cépée : touffe de rejets sortant de la souche d'un arbre qui a été coupé*

L'INSTALLATION DE DÉTECTEURS DE FUMÉE EST OBLIGATOIRE À PARTIR DE 2015 : PENSEZ Y !

La loi n° 2010-238 du 9 mars 2010 rend obligatoire l'installation d'un détecteur avertisseur autonome de fumée dans tous les logements. C'est un appareil permettant d'alerter l'occupant d'un début d'incendie dans le logement grâce à l'émission d'un signal sonore. Vous devez vous conformer à cette obligation avant le 8 mars 2015.



Tous les logements sont concernés, qu'ils soient nouvellement construits ou existants, qu'ils se situent dans un bâtiment collectif ou dans une maison individuelle. L'installation du détecteur incombe à l'occupant, qu'il soit locataire ou propriétaire, sauf pour les locations saisonnières, les meublés, les logements de fonction et les foyers, l'installation et l'entretien des détecteurs incomberont au propriétaire.

Lorsque vous achetez votre détecteur, vérifiez bien qu'il est conforme à la norme NF EN (inscrit sur le détecteur, ainsi que le nom et l'adresse du fabricant, la date de fabrication ou N° du lot, la date de remplacement et des instruction pour l'utilisateur). Un signal spécifique indique la faiblesse des piles ; il doit y avoir un bouton-test pour vérifier le bon fonctionnement, ainsi que le signe CE sur l'emballage. Il est interdit et dangereux d'installer des détecteurs de fumée dans les parties communes des immeubles collectifs.

Où fixer le détecteur de fumée ? Le positionnement dépend de la configuration du logement. Cependant, certaine règles générales sont à respecter :

- emplacement dans ou près des chambres ; dans le couloir menant aux chambres ; à distance des sources de vapeur ou de fumée, telles que salle de bains, cuisine ou garage. En partie supérieur (au plafond, ou à défaut en partie haute de la paroi verticale) ; à distance des autres parois.

- entretien : dépoussiérer régulièrement pour éviter qu'il ne s'encrasse ; un signal sonore vous indique quand les piles sont usagées. Vous devez informer votre assureur habitation de l'installation de votre détecteur de fumée.

Conseils en cas d'incendie :

- N'entrez jamais dans la fumée. Les fumées libérées lors d'un incendie sont plus mortelles que les flammes et provoquent des asphyxies.

- Ne prenez jamais l'ascenseur, choisissez les escaliers.

- Appelez ou faites appeler les sapeurs-pompiers (18 ou 112), pour leur permettre d'être sur les lieux et d'intervenir le plus rapidement possible.

Un feu se déclare toutes les 12 minutes en France. Si l'incendie se déclare chez vous et que vous ne pouvez pas l'éteindre immédiatement :

- évacuez les lieux, fermez la porte de la pièce en feu et celle de votre appartement, cela retardera la propagation du feu et des fumées, sortez par l'issue la plus proche.

- Si l'incendie se déclare au-dessus de chez vous, sortez par l'issue la plus proche.

- Si l'incendie se déclare au-dessous de chez vous ou sur votre palier : restez chez vous, les fumées dues à l'incendie risquent d'envahir les couloirs et les escaliers (les gaz chauds montent), rendant les dégagement impraticables et dangereux. Fermez la porte de votre appartement et mouillez-la, manifestez-vous à la fenêtre, pour que les sapeurs-pompiers vous voient.

Pour en savoir plus sur le décret n° 2011-36 du 10 janvier 2011, vous pouvez consulter : legifrance.gouv.fr



CONTACTER LE SERVICE URBANISME AVANT TOUT CHANGEMENT DE COULEURS, D'ENSEIGNES ET DE DEVANTURES, DEMANDE DE PANNEAUX SIGNALÉTIQUES

Tous travaux de modification de façade, qu'elle soit commerciale ou pas, nécessite une déclaration préalable à déposer en mairie, au service urbanisme.

Vous souhaitez repeindre votre devanture, modifier votre enseigne, apposer une nouvelle signalétique sur votre façade ? Prenez contact avec le service urbanisme qui vous guidera dans votre démarche. Il est en de même pour tous panneaux publicitaires que vous souhaitez installer sur la commune, en ou hors agglomération.

Cette démarche au préalable permettra d'éviter des coûts supplémentaires si l'installation ne s'avère pas conforme et nécessite une modification.

Le service urbanisme est ouvert tous les après-midis de 13h30 à 17h, sauf vendredi fermeture à 16h. Tél. : 04 90 61 45 02, messagerie : urbanisme@perneslesfontaines.fr



DE GARDE ...

MÉDECINS

Du samedi matin 8 h au soir 20 h, de même le dimanche et jours fériés : de 8 h à 20 h, composer le numéro unique d'appel : 04 90 66 44 33 en cas d'urgence, composer le 15

PHARMACIES

Les gardes sont réalisées le dimanche matin (10 h à 12 h) ; en dehors de ces horaires, les gardes sont assurées par une des pharmacies du Comtat Venaissin, dont l'affichage est disponible sur toutes les pharmacies ou par tél. au commissariat de Carpentras au 04 90 67 62 00 ou au service national de gardes 3237.

Pharmacie Tenon : 167 place Aristide Briand - tél. : 04 90 66 59 17 - garde : 7 juillet, 28 juillet, 1er septembre, 29 septembre, 27 octobre

Pharmacie Renucci : route de Carpentras - tél. : 04 90 61 30 79 - garde : 16 juin, 14 juillet, 11 août, 8 septembre, 6 octobre

Pharmacie Constant-Bres : 400 av. des Castanes - tél. : 04 90 61 32 48 - garde : 4 août, 25 août, 22 septembre, 20 octobre

Pharmacie de la Buissonne : parking d'Intermarché - tél. : 04 90 61 22 01.

LE JOURNAL DE PERNES

MAIRIE 84210 PERNES-LES-FONTAINES
TÉL : 04 90 61 45 00
FAX : 04 90 61 32 46
TÉL. SERVICE COMMUNICATION : 04 90 61 45 12
E-MAIL SERVICE COMMUNICATION : com@ville-pernes-les-fontaines.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
M. PIERRE GABERT, MAIRE DE PERNES-LES-FONTAINES

RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
FRANÇOIS VACHET

RÉDACTION
SANDRINE CHARVET

PHOTOS
FRANÇOIS VACHET

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES : SANDRINE CHARVET, JACQUELINE MACOU, MAXIME PEYRON, LOÏC MARGER, NATHALIE GAMONDES ET X

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION-INFOGRAPHIE
CORINNE RUBIO

MAQUETTE ET COORDINATION TECHNIQUE
PAUL DANICHERT

RÉGIE MUNICIPALE DE PUBLICITÉ :
FRANÇOIS VACHET

IMPRIMÉ EN FRANCE
MG 84210 PERNES - 04 90 670 670

PUBLICATION TRIMESTRIELLE
DÉPÔT LÉGAL - 2e TRIMESTRE 2013



QUAND «PERNES RAMÈNE SA FRAISE», LE ROUGE ET LE PARFUM SONT DE MISE



À l'occasion de cette nouvelle manifestation sur la fraise mise en place par le service culturel au sein du marché des producteurs, le fruit était à la fête. Les enfants accueillis par les animatrices de la ludothèque, maquillées en fraise, ont mis le rouge à l'honneur. Un concours de dessin a permis à trois participants de gagner, chacun, un kilo de fraises et quelques objets offerts par le Conseil général. Voici, du 1er au 3e, leurs noms: Ilona Fligeat, Anna Roussos-Bugnet, et Galiane Dusautoy; leurs dessins ont été exposés à l'office du tourisme. Les enfants avaient sculpté, dans le papier, le carton et autres matériaux, de magnifiques fraises; ils avaient décoré très artistiquement des paniers de fraises qui se sont très vite remplis.

Quant aux adultes, ils ont pu déguster la fraise et toutes ses variétés sur les stands des producteurs. Un régal pour le palais, la vue et l'odorat! Les fraises pernoises sont parties dans les chaumières au côté des produits du terroir et de saison.

QUAND LA CHÈVRERIE DES FONTAINES S'ASSOCIE AU VIGNERON ET AU SAFRANIÉ POUR UNE FÊTE INAUGURALE!

Julie Christol, de la chèvrerie des Fontaines, inaugure son exploitation et organise, en partenariat avec Didier Morel du domaine viticole des Hauts Traversiers et du couple Denis Combes de la safranière «Safran Soleil de Pernes», une dimanchée portes ouvertes, les 6 et 7 juillet 2013.

Pour l'occasion, les visiteurs pourront se déplacer d'une exploitation à l'autre en calèche grâce à l'association «Pernes à cheval». Ils découvriront tous les secrets de ces exploitations et dégusteront leurs produits. Une tombola sera organisée durant cette manifestation et le premier prix offert sera composé avec des produits issus des trois exploitations. Renseignements: lachevreriedesfontaines@hotmail.fr ou au: 06 14 67 09 69.

VOUS ÊTES NOUVEL HABITANT DE LA COMMUNE: LA MUNICIPALITÉ A LE PLAISIR DE VOUS INVITER LE SAMEDI 21 SEPTEMBRE, À 9 h AUX AUGUSTINS, POUR VOUS SOUHAITER LA BIENVENUE ET FAIRE PLUS AMPLE CONNAISSANCE

Vous qui avez choisi d'habiter à Pernes ou au hameau des Valayans et vous y êtes installés depuis 2012, la municipalité vous convie à une matinée de bienvenue avec un petit-déjeuner, offert par l'Association des Commerçants et Artisans Pernois; le Maire, Pierre Gabert, vous accueillera au Centre Culturel des Augustins afin de vous présenter la ville, son histoire, son économie, ses associations, ses services et l'équipe des adjoints. Une visite commentée du centre ancien poursuivra cette matinée d'accueil, qui se terminera à la mairie par le pot de l'amitié. Un dossier sur la commune sera distribué à chaque participant. Inscrivez-vous vite auprès du service culturel au 04 90 61 45 14.

UNE PLAQUE EN SOUVENIR DE RAOUL ARNAUD, MAJORAL DU FELIBRIGE ET GRAND-PÈRE D'UN PERNOIS

Si vous vous promenez du côté de la porte Saint-Gilles, n'hésitez pas à vous arrêter au 231 rue Raspail. En levant la tête, vous verrez un petit panneau de bois avec cette inscription en provençal en l'honneur des paysans: *«Lou paisan ounte que siegue / Es lou cepoun de la naciou / Auran benu faire d'invencioun / Fau que la terro se boulegue!»* («le paysan, où qu'il soit / Est le soutien de la Nation / Ils auront beau faire des inventions / Il faut que la terre se retourne»). C'est en souvenir de son grand-père, Raoul Arnaud, que Luc Gallet Gottardo a posé, à l'occasion de la dernière fête du patrimoine, cette plaque sur la façade de la maison de sa compagne, Annie Tison. La question qui vous vient à l'esprit est « Pourquoi ? » La réponse est : « Afin que les mémoires n'oublient pas ».


Au centre, Raoul Arnaud

Raoul Arnaud a consacré toute sa vie à la Provence. Né en 1901, il a fait des études pour devenir ingénieur horticole, fut directeur de la distillerie de Riez la Romaine (04) où il s'est donné corps et âme pour la Provence, il gérait les hectares de lavande des plateaux de Valensole (04) appelée à cette époque les Basses alpes. Il créa des parfums de lavande pour les établissements Chiris, alors le plus gros parfumeur de Grasse (06). Malgré toutes ces occupations, il prenait le temps de s'occuper des groupes folkloriques, écrivait des livres et enseignait au collège de Manosque, où il se retira pour sa retraite. Majoral du félibrige et capoulier, il reçut la cigale d'or ; Raoul Arnaud était aussi un ami intime de Jean Giono et de Lucien Jacques. Ce dernier écrivait des chroniques dans la revue marseillaise «La Criée», réalisait des illustrations gravées au canif sur bois, peignait des aquarelles et fit imprimer les poèmes de Jean Giono dans sa collection de plaquettes intitulées «les cahiers de l'artisan». Quant à Giono, il a dédicacé cette note : «à Raoul Arnaud avec ma fidèle amitié, ce livre qui assemble deux de ses amis» sur le recueil intitulé «Accompagnés de la flûte... 1924, Lettres à Lucien Jacques 1923-1925».

Lors du décès de Raoul Arnaud, en 1974, tous ses herbiers ont pris place au jardin botanique de Marseille. À Manosque, une des avenues principales, commémore le grand-père de Luc, avec ses deux plaques, l'une en français, l'autre en provençale : « avenue Raoul Arnaud, Majoral du félibrige 1901-1947 ». À Pernes, le nom de Raoul Arnaud va désormais rester gravé dans les mémoires et sur la façade du 231 rue Raspail !

INAUGURATION DU MARCHÉ DU SOIR DES PRODUCTEURS

Rappelons que ce marché «bienvenue à la ferme» se déroule à la place Frédéric Mistral, chaque mercredi soir, de 18h à 20h.

Proposé par la municipalité, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, ce marché a été inauguré à l'occasion de «Pernes ramène se fraise», en présence des conseillers généraux: Max Raspail, représentant Claude Haut, président du Conseil général et François Pantagène, du maire, Pierre Gabert et des adjoints pernois.



Garantis en direct des producteurs aux consommateurs, les produits du marché sont reconnus pour leur fraîcheur et leurs prix compétitifs; sans oublier le contact direct, les conseils et le savoir faire des agriculteurs.

Chaque mercredi, c'est un moment privilégié qui est offert au consommateur et chaque mois, un panier garni est à gagner et un fruit ou un légume est à découvrir. Une belle occasion pour se régaler et acheter du beau, du bon, du local, de la saison, à très bon prix!

LE CLUB PERNOIS DU CHIEN A DÉMÉNAGÉ



L'association pernoise « Club Pernois du Chien, installé depuis 1975 au 2240 route d'Avignon à Pernes, n'a pas cessé ses activités mais a tout simplement déménagé sur un nouveau site depuis le 1er janvier 2013. Sur l'ancien site se trouve un professionnel.

Le Club pernois est à présent installé, chemin du Val de Guilhaud, face à l'entrée de la piste du Moto-Cross.

Ce nouveau site se trouve sur les parcelles municipales mises à disposition depuis de nombreuses années par la Mairie pour l'activité du ball-trap pernois. Une entrevue avec Monsieur le Maire, une réunion et une convention passée avec le comité du ball-trap et voilà le président Daniel Saorin qui motive ses troupes pour réaliser, elles-mêmes, les installations nécessaires à l'activité.

Achat et pose de clôtures réglementaires pour le terrain d'entraînement, achat et pose de clôtures extérieures, portail d'entrée, sauts d'obstacles et cachettes, terrassements, apport de gravier etc... tout cela en quelques week-ends et beaucoup d'huile de coude !!!

Le club du chien avait promis de valoriser cette parcelle et de l'entretenir toute l'année pour que les deux associations, club de tir et club de chiens, en jouissent pleinement. La promesse a été tenue et les résultats sont convaincants. Certes, il a fallu aller piocher près de dix mille euros dans les réserves du club pernois du chien mais le jeu en valait la chandelle.

Voilà un bel exemple d'entente et de mise en commun des installations par deux associations pernoises qui met en évidence l'altruisme et l'esprit associatif des 2 comités concernés.

Dès le 23 février 2013, le club pernois assurait un concours de dressage. Les concurrents venus de Midi Cote d'Azur et des régions limitrophes n'ont pas été avares en louanges devant la qualité des installations, louanges d'ailleurs adressées aussi aux 2 associations au moment de la remise des prix par le juge Patrick Job.

À l'occasion de ce concours, le club pernois s'est distingué puisque son représentant, Bronx du Val d'Auzon, le berger allemand mâle à Simone Boudoin, termine sur le 2e marche du podium avec 380 points sur 400, juste derrière Fredom à Pierre Espitalier qui réalise 388 points et concourt actuellement pour sa qualification au Championnat de France.

Si vous avez un moment, allez donc voir les installations.

Vous pourrez aussi assister aux séances d'entraînements des chiens tous les samedis à partir de 14 heures et parfois en semaine ; le club de tir fonctionne, lui, le dimanche comme à son habitude.

Renseignements club pernois du chien : Daniel Saorin 04 90 61 67 44

Renseignements club pernois tir au pigeon : Roger Bernard 04 90 61 35 52



POUR AMÉLIORER LES RELATIONS CHIEN-PASSANT, LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS SONT INVITÉS GRATUITEMENT À DES SÉANCES D'INFORMATIONS SUR LE COMPORTEMENT DE LEUR ANIMAL

En partenariat avec la municipalité, le Club Pernois du Chien, son président Daniel Saorin et les membres de son comité, assureront à partir du mois de septembre, tous les premiers samedis du mois de 10 h à 12 h, dans le lit de la Nesque, des séances d'informations sur le comportement des chiens, les attitudes à avoir en cas de problèmes, la citoyenneté et la responsabilité des maîtres quant à la conduite à tenir vis-à-vis des voisins, du quartier et de la société en général.

Ces informations seront gratuites et s'adresseront à tous les propriétaires de chiens, quelle que soit la taille ou la race.

Les chiens sont aujourd'hui de plus en plus nombreux à vivre à nos côtés et font parfois partie intégrante de la famille.

Pour qu'ils soient bien acceptés, nous nous devons, non seulement de bien les éduquer, mais aussi de faire en sorte qu'ils s'intègrent bien dans la société et que «les meilleurs amis de l'homme» ne soient pas source de conflits.

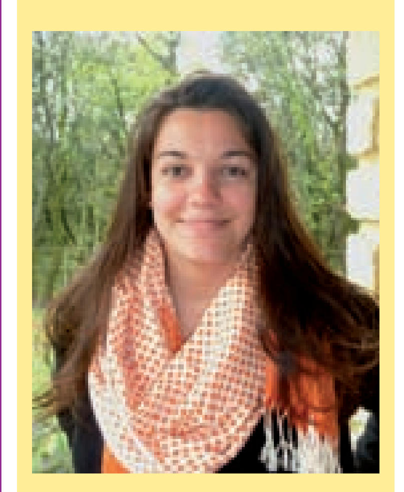
C'est une opportunité qui s'offre à chaque propriétaire de chiens que d'avoir des contacts avec une association compétente dans le domaine de l'éducation des chiens et dans l'information des maîtres.

Rendez-vous est donc pris pour le samedi 7 septembre, ou les samedis suivants, à partir de 10 h, dans le lit de la Nesque.

Vous pouvez aussi venir en curieux ou participer avec votre chien aux activités plus pointues du club pernois, chemin du Val de Guihaud, face au motocross.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser : à la mairie (04 90 61 45 00) ou au Club Pernois du Chien (04 90 61 67 44).

LA MUNICIPALITÉ LANCE UNE ENQUÊTE DE PROXIMITÉ SUR SES ACTIVITÉS CULTURELLES



Marion Ribuot-Granier, 19 ans, étudiante à Sciences Po à Aix-en-Provence, réalise depuis quelques semaines diverses enquêtes sur les activités culturelles organisées par la ville de Pernes-les-Fontaines, notamment celles intra muros.

En convention avec la mairie, ses analyses porteront sur les retombées des animations estivales à Pernes-les-Fontaines : auprès des commerçants et de leurs activités, des touristes et de leur perception de la ville, ainsi qu'auprès des habitants.

Demandées par le service culturel, ces enquêtes pourront sans doute améliorer l'organisation de certaines manifestations qui peuvent poser questions, en initier de nouvelles ou, encore mieux, répondre aux attentes des commerçants, des touristes et des habitants.

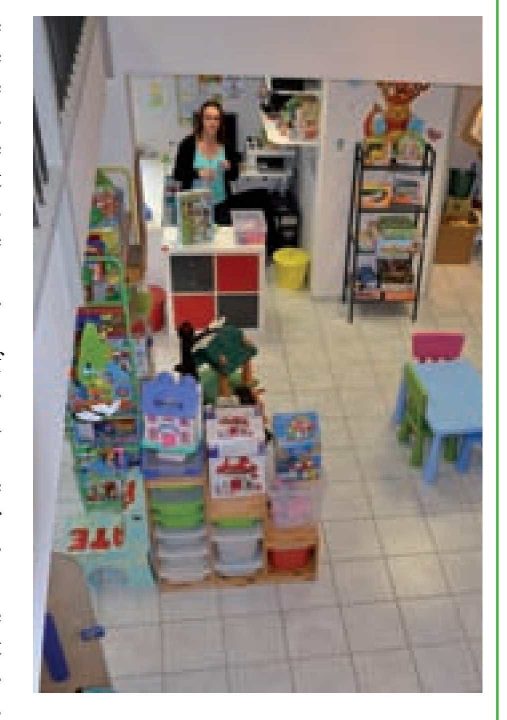
En votre qualité de résidents pernois, vous risquez fortement de rencontrer Marion, arpentant les rues de la ville, munie de son carnet et de ses questionnaires.

Il est également possible qu'elle fasse du porte-à-porte. Afin de faciliter ses recherches et améliorer son analyse, nous comptons sur vous pour lui réserver le meilleur accueil.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements sur son travail, être tenus informés des résultats ou soumettre vos avis, vous pouvez contacter Marion par messagerie : marionribuot@orange.fr ou par téléphone au 06 29 59 84 55.



LA LUDOTHÈQUE MUNICIPALE FÊTE EN GRANDES POMPES SON NOUVEAU LOCAL



Les nouveaux locaux de la ludothèque municipale ont été mis à l'honneur, le 22 mars dernier. Déjà dans l'après-midi, les enfants de l'école Jean Moulin sont venus fêter carnaval dans la cour du 182 avenue de la Gare. En fin de journée, Edith Darbousset, responsable de cette structure, avait préparé un apéritif de bienvenue pour les adhérents, les voisins de la structure et la municipalité. En fin de journée, c'est une soirée jeu « spécial retour de Cannes » qui était proposée aux petits et grands.

L'espace de la ludothèque dans ce lieu temporaire est parfaitement utilisé et aménagé. Outre la cour, où les jeunes enfants peuvent s'amuser, la ludothèque va disposer du jardin attenant à ces locaux municipaux. Le temps nécessaire sera accordé aux services des espaces verts et techniques afin d'aménager ce jardin où des fleurs pourront être plantées et des bancs disposés, afin que chacun profite de cette verdure pernoise.





LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, ALIAS L'ÉPICERIE LITTÉRAIRE MUNICIPALE AVANT SA MÉTAMORPHOSE EN MÉDIATHÈQUE, CONTINUE SES ACTIVITÉS DIVERSES ET VARIÉES

- Les mercredis matins en juillet : les enfants de 6 à 12 ans peuvent participer à des ateliers (dans le jardin caché de la ludothèque) de la couleur, sur ces thèmes : le 10 « nuancier poétique » ; le 17 « les couleurs sans fin » et le 24 « le petit cœur rouge ».

- Le jeudi après-midi, avec l'association Candela : les vacanciers pourront, dans le jardin de l'office de tourisme et avec la ludothèque, réaliser leur propre carte postale et c'est la bibliothèque qui la leur enverra avec une surprise dessus. Ils pourront s'inspirer des couleurs du « Jardin Divers » installé in situ, de mai à septembre, dans les jardins de l'office de tourisme par l'association Candela.

Des pochettes surprises pour fille ou garçon : à partir du 11 juin, venez emprunter une pochette surprise, vous découvrirez à l'intérieur un grand choix de livres que les animatrices ont spécialement sélectionné pour vous, fille ou garçon !

N'hésitez pas à franchir le seuil de l'Épicerie, elle est bien achalandée : avec un beau rayon boucherie (polars), un rayon fruits et légumes bio (tout pour s'intéresser au jardin, en respectant la planète), un rayon produits du terroir (fonds local), des nourritures spirituelles (philosophie, bien-être), un rayon confiserie et crémerie (livres pour les enfants), un rayon produits pétillants (BD avec des bulles dedans), un rayon droguerie (SF). Ne vous fiez pas aux apparences, l'Épicerie littéraire municipale offre un catalogue riche et varié, fourni sur simple demande !

Poussez la porte avenue Jean Jaurès, au niveau de la porte Villeneuve, et rentrez, vous pourrez échanger avec l'équipe, faire vos suggestions pour la future médiathèque, et découvrir les nouveautés. Ouverture tout l'été aux horaires habituels et continuité des animations. Renseignements 04 90 61 53 67.

TOURNOI INTER ASSOCIATIONS : BRAVO AUX PARTICIPANTS, FÉLICITATIONS AU BMX!



Comme chaque année, le service des sports et son adjoint, Christian Sollier, organisent le tournoi inter associations. Entre le nouveau jeu « Poules, renards, vipères », le tournoi de pétanque aux Valayans autour d'une grillade party et une course d'orientation urbaine ; au classement final, c'est le BMX Pernois qui remporte la 1e place. Encore un grand bravo et un grand merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées et rendez-vous l'année prochaine pour une remise en jeu du titre…

« PLUMES DES FONTAINES »

La poétesse pernoise « Plume d'éole » a renouvelé pour la 2e année, et en partenariat avec la municipalité, son concours de poèmes autour du thème du printemps et a créé, à cette occasion, « Plumes des Fontaines ». Cette association est présidée par Maïté Michel, Thibaud Rachet en est le vice-président, Martial Rachet, le trésorier et Aude de Rouffignac la secrétaire. Inspirés par la Semaine Nationale de Poésie, le concours de poèmes a conduit les amateurs à créer une œuvre entre 4 et 20 vers. Un jury a préselectionné 105 poèmes et 38 d'entre eux, ont été exposés à la galerie des Abattoirs. Les 5 lauréats, soit un par catégorie (seniors de plus de 60 ans, enfants de 2 à 13 ans, jeunes de 13 à 18 ans, jeunes de 18 à 25 ans) se sont vus offrir un prix, qui sera remis en jeu chaque année, tandis qu'une lecture en public de leur poème était faite par des compagnies théâtrales de Pernes. L'ensemble des autres poèmes sera exposé à l'occasion du printemps des poètes des fontaines 2014.

« PERNO SANTOUN »



Créée en octobre 2012 avec pour objectif de maintenir le salon des santonniers et des créchistes sur la commune, l'association « Perno Santoun » est présidée par Nicole Neyron, le Père Pierre Marin reste présent en tant que trésorier, tandis que le père Marc Langello et Didier Carle sont vice-présidents, Edouard Puig est trésorier adjoint, Angèle Manuguerra est secrétaire et Xavier Lancelin est son adjoint. L'association a en projet la création d'un chemin de crèches en période de fêtes et veut organiser un grand rassemblement de créateurs venant de tout le sud-est du pays, qui se tiendrait aux beaux jours pour pouvoir le réaliser en extérieur. Créée en 2009 par le père Marin, la foire aux santons devient le salon des santonniers. En 2013 il aura lieu les 12 et 13 octobre, au centre culturel des Augustins, et sera consacré uniquement aux créateurs de santons et de crèches, d'ici et d'ailleurs.

Contact : 06 23 42 56 10 et messagerie : neyron.nicole@neuf.fr



UNE CONFÉRENCE A PERMIS AU PUBLIC D'APPRENDRE LA DIFFÉRENCE ENTRE UNE COURSE CAMARGUAISE ET UNE CORRIDA

Début avril, le club taurin pernois a présenté la course et les traditions camarguaises à la Maison Fléchier, afin d'expliquer au public présent qu'elles n'ont rien à voir avec la tauromachie et la corrida.

Introduites par de courtes vidéos, les discussions ont porté sur le déroulement de la course, l'élevage des «cocardiers» et du cheval camargue, fidèle compagnon du gardian, car sans le cheval il est impossible d'aller rechercher, trier, surveiller les taureaux qui sont, il faut le rappeler, des animaux sauvages qui pâturent (et entretiennent !) des terrains marécageux. La course est un jeu populaire, qui a pris naissance dans les cours des mas ou sur les places des villages, dans des ronds de charrettes. Le principe est simple : le taureau défend son territoire. Les hommes doivent donc ruser pour s'en approcher et cueillir un attribut fixé aux cornes. Face au danger, ils n'ont que leur vitesse et leur agilité alors que le taureau, lui, grâce à son intelligence, va acquérir de l'expérience de course en course. Car, après sa prestation de 15 mn, il retourne se reposer dans son pâturage jusqu'à la course suivante.

C'est sur ces sujets que les questions ont portés et les animateurs espèrent avoir été suffisamment convaincants pour que les personnes présentes assistent aux prochaines courses camarguaises aux arènes de Pernes (le 25 juillet à 21 h 30 et pour la fête de la Saint Roch les 17, 18 et 20 août).

CET ÉTÉ, VENEZ PARTICIPER À LA PETITE ACADÉMIE EN ARTS DÉCORATIFS MISE EN PLACE PAR PATERNAE !

Pour la 10e année, Paternae, l'atelier pernois du patrimoine, propose sa « petite académie en arts décoratifs » dédiée aux amateurs dans le cadre, de la cour des Pénitents Blancs.

L'une des nouveautés de cet été (mais ce n'est pas la seule) est la mise en place d'un café associatif, le soir à la fraîche, autour de thèmes culturels, dédié aux amis des arts et des idées.

• « La cuisine des peintres » : application de recettes d'atelier à la décoration intérieure

• Peinture ornementale sur bois : peinture à l'œuf, à la colle de poisson ou de lapin, à la caséine

• Réalisation et mise en œuvre d'un décor : étude des supports et choix des matières. Petite fabrique de couleurs naturelles à base de pigments, lait ou fromage arrosé de bière, dessin et mise en place de poncifs,

• Peintures décoratives à la chaux et détrempe : enduits et finitions badigeon

• Dessin modèle vivant et nature morte

• Créativité : les mots et les lignes

• « Création artistique et informatique » Nouveauté !

• Des stages d'initiation à des logiciels libres de création artistique tablette graphique associés à des cours de dessin , peinture et modelages :

• Peinture et sculpture numériques, animation 3D, logiciels de scénarios, manipulation d'images et de photos, dessin vectoriel, montage vidéo

• Logiciel de PAO à usage professionnel pour composition d'affiches simples ou mise en pages complète de journal.

• Ateliers de durée variable ouverts à tout public : - Sur 2 jours : initiation généraliste pour prendre en mains des logiciels ardus d'un point de vue technique - Sur 3 jours : approfondissement de la modélisation et de la sculpture numérique - Une semaine : animation de personnages et intégration d'objets 3D dans des prises du vue réelles

Les cours et stages se déroulent au choix en demi-journées hebdomadaires ou bien avec une formule en modules de 20 h (DIF).

Rens. : Sylvie Oberseither 06 73 91 77 59 ou 04 90 66 49 42.

de nouvelles associations

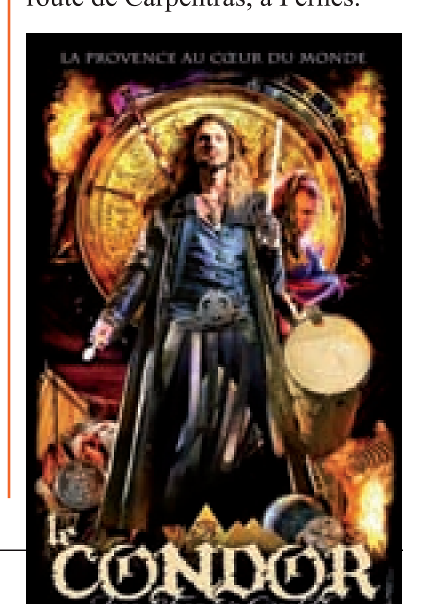
« ARBRE D'ALLIANCE »

« Arbre d'Alliance » est une nouvelle association, dont l'objet est de promouvoir toutes actions créant du lien entre ses adhérents. Les actions d'« Arbre d'Alliance » peuvent être des réunions thématiques, des sessions de formation, des ateliers-découvertes, des événements culturels, des conférences. Les domaines privilégiés de l'association sont : • le lien à la terre, essentiellement l'agriculture biodynamique • le lien social au travers de thèmes divers • le lien culturel par des projections audiovisuelles et des propositions d'activités artistiques. « Arbre d'Alliance » dispose d'un terrain de 3 000 m² pour les activités agricoles, de moyens informatiques et audio-visuels et d'une bibliothèque. Elle s'adresse aux enfants et adultes et aux institutions. La présidente est Danielle Pieracci, le trésorier est René Marchand et le secrétaire est Bernard Durrieu.

Pour tous renseignements, contactez-les au 1266, chemin des Garrigues à Pernes ou par messagerie : arbredalliance@gmail.com ou par tél. : 06 95 70 01 38.

« LES AMIS DU CONDOR »

Une nouvelle association est née à Pernes, afin de soutenir le Condor de Jean-François Gérold, qui, loin du folklore traditionnel, revendique une identité régionale forte, son but étant de faire résonner l'âme de la Provence au cœur du monde. Le Condor, c'est également le groupe provençal qui s'introduit pour la première fois dans les musiques aux racines celtes. Cette association est présidée par Jacqueline Macou, président d'honneur : André Chiron, vice-présidents : Didier Carle, Nicole Neyron, Marie-France Bourdon, secrétaire : Eliane Chabert, adjoint : Maxime Peyron, trésorière : Colette Devèze, adjoint : André Macou. Pour plus d'informations, contactez le : 06 14 22 37 31 - site : www.le-condor.fr - siège social de l'association : 897 grande route de Carpentras, à Pernes.





LE MOT DU PRÉSIDENT DU CENTRE DE LOISIRS ET DE CULTURE



LE MOT DU PRÉSIDENT, GÉRARD AUMAS

« Une saison se termine, une autre est en préparation.

Toutes nos activités sont renouvelées et nous avons envisagé de vous en proposer de nouvelles, qui ne seront mises en place que s'il y a suffisamment d'adhérents : chorale pour enfants, magie, atelier encadrement, danse sévillane, atelier déco création.

Afin de pouvoir réaliser les investissements nécessaires à nos activités et à mettre en place de nouveaux intervenants, nous avons été amenés à revoir nos tarifs, tout en privilégiant les activités « enfants ».

Nous espérons ainsi vous apporter des services de qualité et répondre à toutes les attentes.

Vous pouvez déjà, pendant tout l'été, commencer à vous inscrire. Des bulletins seront à votre disposition au guichet d'accueil du Centre Culturel des Augustins. Pour certaines disciplines où les places sont limitées, il est préférable de le faire vite.

Bonnes vacances à tous nos adhérents. »

LES GALAS

Chaque année, les professeurs et les élèves des activités comme le chant, la danse, ou encore le théâtre, travaillent durant des mois et vous proposent, en fin d'année, un spectacle de qualité, qui se déroule dans le Centre Culturel des Augustins, salle Daniel Sorano.

Après Émilie Tarazona et ses élèves qui ont ouvert le bal, le 8 juin dernier, avec la **danse classique**, ce sera au tour de la **danse cabaret**, le 14 juin, à 20h, avec les élèves de Barbara Lernould. Un spectacle de l'atelier **cirque**, destiné aux parents des élèves se déroulera le 19 juin, à 15h, au complexe sportif Paul de Vivie. Le **théâtre** aura également sa place le même jour, à 20h30, avec l'atelier de Sylvie Guillaume. Nicole Raymond, professeur de **chant** et ses élèves auront pignon sur rue, le soir de la fête de la musique, soit le 21 juin à 20h, tandis qu'un gala aura lieu le 15 juin à 20h30. Emmanuelle Fert et ses élèves du **hip hop** clôtureront la saison avec un double gala, les 29 et 30 juin à 20h.

DO YOU SPEAK ENGLISH ?

Dans le monde d'aujourd'hui, il est primordial de bien savoir parler l'anglais. Pour cela le Centre de Loisirs et de Culture s'occupe de tout en proposant des cours d'anglais, tout au long de la semaine, par niveau et par âge, et dispensés par deux professeurs pétillantes et passionnées : Patricia Lorentzen et Mary Chevalier. Ainsi les jeunes enfants peuvent apprendre ou se perfectionner dans la langue anglaise et enrichir leurs connaissances anglo-saxonnes. Que ce soit en soutien scolaire ou en perfectionnement, ces cours proposent avant tout un enseignement oral, avec un petit effectif, de façon à être plus efficace *(photo ci-dessous)*.

Pour les adultes, apprenez ou perfectionnez votre anglais avec Mary, d'origine canadienne.

Détail du planning horaires :

- Avec Patricia Lorentzen, le mercredi de 15h15 à 16h15 (enfants) et de 16h30 à 17h30 (primaire). Le vendredi de 15h30 à 17h (senior) de 17h à 18h (niveau collège), de 18h à 19h30 (niveau élémentaire adultes) et de 19h30 à 20h30 (niveau lycée).

- Pour les adultes, avec Mary Chevalier, quatre niveaux sont en place, le lundi de 16h à 17h30 et de 18h à 19h30 et le mercredi de 16h à 17h30 et de 18h à 19h30.



ILS PEIGNENT SUR TOUS LES TISSUS DU MONDE

S'il y avait un mot pour décrire le travail des adhérents de l'atelier de peinture sur tissu du CLC, ce serait « talentueux ». En effet, les mardis pendant toute une après-midi, Christiane Mohrain, créatrice de l'atelier il y a trente ans et Monique Vachet, responsable qui a repris la présidence depuis un an, réunissent les adhérents pour un moment avant tout convivial et amical. Que ce soit sur du lin, du velours, de la soie, les passionnés passent minutieusement plusieurs heures à reproduire, avec talent, des peintures en tout genre. De l'Arlésienne en passant par la nature morte ou encore des portraits, les adhérents, sont pour la plupart, autodidactes. *"Cela demande beaucoup de patience ! Moi qui n'ai jamais fait de peinture, il faut beaucoup se concentrer"*, confie Sarah toute nouvelle dans le groupe.

Entre patience et délicatesse, cet art ne se réduit pas seulement à peindre sur un tissu, il permet aussi de décorer du linge comme les vêtements, les nappes et rideaux ou encore des chaussures. *"Chaque tissu a sa méthode et nous n'avons pas le droit à l'erreur"*, explique Monique Vachet.

Depuis 1982, cet atelier emblématique du Centre de Loisirs et de Culture a su se constituer à partir d'adhérents motivés, qui, depuis, se sont liés d'amitié. *"Dans ce moment de partage, il faut avant tout aimer la peinture mais aussi aimer faire ce que l'on fait"*, souligne une autre adepte de cet art.

Après une année de travail intense en raison de la Fête du Patrimoine, où le groupe avait peint une immense toile, les membres de cet atelier ne relâchent par leurs pinceaux et préparent, pour l'an prochain, une exposition. Une chose est sûre, l'art de la peinture sur tissu au CLC ne tient pas qu'à un fil ! *(photo ci-dessus)*

Tous les mardis au centre culturel de 14h à 17h.

DU NOUVEAU POUR SEPTEMBRE !



Parmi les nombreuses animations programmées pour la rentrée prochaine, **la magie, l'atelier encadrement, déco création** ou encore **la danse sévillane** sont les nouveautés. Gérard Maby *(photo ci-dessus)* musicien, chanteur, compositeur et chef de chœur notamment de la chorale des Petits Chanteurs de Saint Joseph de Carpentras, fera partie de la nouvelle équipe des animateurs du Centre de Loisirs et de Culture.

En effet, il orchestrera dès septembre, une **chorale** uniquement adressée aux **enfants**. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.

Des bulletins de préinscription et les nouveaux tarifs seront à disposition au guichet.





INTENSITÉ, RYTHMES ET MULTIPLES INFLUENCES AVEC LE GROUPE TOULOUSAIN GOSPEL PRAISE FAMILY

Avant le printemps, le groupe toulousain « Gospel Praise Family » s'est produit au centre culturel des Augustins, au profit d'Anatoth. Les nombreux spectateurs présents à cette soirée organisée par l'Église évangélique de Cavaillon, ont apprécié le mélange des différents styles qui fait de Gospel Praise Family, un groupe particulier dans l'univers musical francophone. Leur répertoire va du gospel urbain, teinté de sons soul et funky aux ballades pop gospel, sans oublier le gospel traditionnel. Un réel succès pour cette première à Pernes.

« MIROIRS » TEL EST LE NOM DU 4e LIVRE DE ROGER GOBINEAU

Roger Gobineau était présent le temps d'une présentation, lecture, signature de son dernier ouvrage à la librairie « le haricot magique ». Son nouveau livre, « Miroirs » est un recueil de cinq nouvelles indépendantes, une enquête policière à l'atmosphère essentielle…



Synopsis : Indépendantes ? Autant que peut l'être l'homme de son semblable, et c'est ainsi que certains personnages transitent d'une nouvelle à l'autre afin d'accompagner le lecteur dans son enquête pendant que d'autres poursuivent leurs quêtes... et inversement. Du suspens... mais une chute quand même. Tiré à 100 exemplaires, le livre est en vente dans les deux librairies pernoises, « le haricot magique » et « des bulles et des lignes » au prix de 8,50 €. L'auteur pernois, Roger Gobineau, prépare un nouvel écrit, différent, plus personnel. Affaire à suivre…

L'ESCOLO DOU TRELUS BRILLE DE TOUS SES FEUX

Après un repas folklorique réussi avec « la Bourguignonne », « l'Escolo dou Trelus » a fêté les 80 ans de Gilberte Chauvin dite « Gigi », membre très investi dans l'association depuis de nombreuses années.



Dans les mois qui viennent, l'Escolo dou Trelus va participer à la fête de l'âne à Roquevaire aux feux de la Saint Jean au hameau des Valayans, à de nombreuses manifestations organisées par leur homologue « la Ruche Carpentrassienne » dans le cadre de son centenaire... Mais aussi à la fête de la lavande à Valensole, avant de retrouver « la Bourguignonne » sur ses terres, à Dijon.

Une saison estivale prometteuse qui va permettre au groupe pernois de transporter nos traditions folkloriques à travers le Comtat et bien au-delà.



LE CONSERVATOIRE DU COSTUME COMTADIN EST ACTIF DURANT TOUT L'ÉTÉ ET ORGANISE, LE 8 SEPTEMBRE, SA GRANDE MANIFESTATION SUR LES COSTUMES DE PROVENCE EN FÊTE !

Après sa participation à l'exposition « Vive les mariés » en Arles, le Conservatoire du Costume Comtadin entame une longue liste de manifestations. Le 18 mai dernier, était à Marseille pour un défilé, afin de présenter cinq costumes de différentes époques, reconstitués d'après divers documents et ce dans le cadre de « Marseille, capitale de la culture 2013 ». Puis les membres ont enchaîné, comme chaque année, avec la fête de la transhumance à Grillon.

Deux expositions vont jalonner l'été : celle des costumes qui aura lieu du 7 au 14 juillet à Villes-sur-Auzon et du 18 au 24 juillet, à Caromb, à l'occasion de la Fête de la Figue.

Les bénévoles du Conservatoire







du Costume Comtadin seront présentes à Pernes le 14 juillet, pour la Fête du melon et le 20 août pour la « capelado » et la remise des trophées des courses camarguaises dans les arènes municipales, lors de la Saint Roch.

L'été se terminera en apothéose avec la 3e Fête du Costume, dans les jardins de la mairie, où des groupes venus de toute la Provence seront présents le 8 septembre prochain. Un public très nombreux en perspective pendant cette journée festive et des centaines de photos de costumes tous plus beaux les uns que les autres !



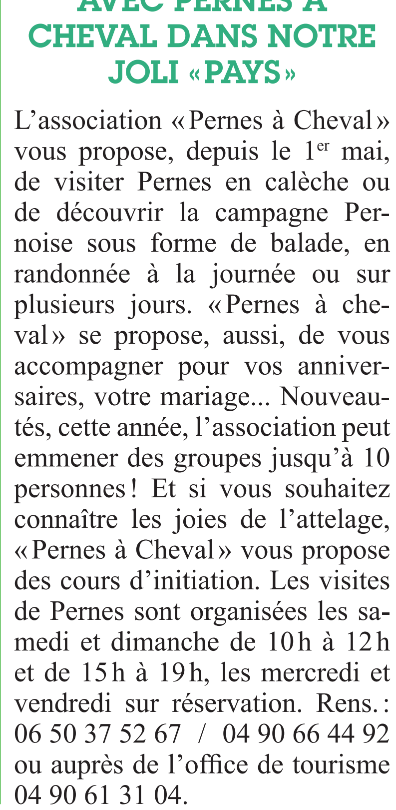


C'EST TOUJOURS LA FÊTE ET L'AMITIÉ À LA RASBOULERIE

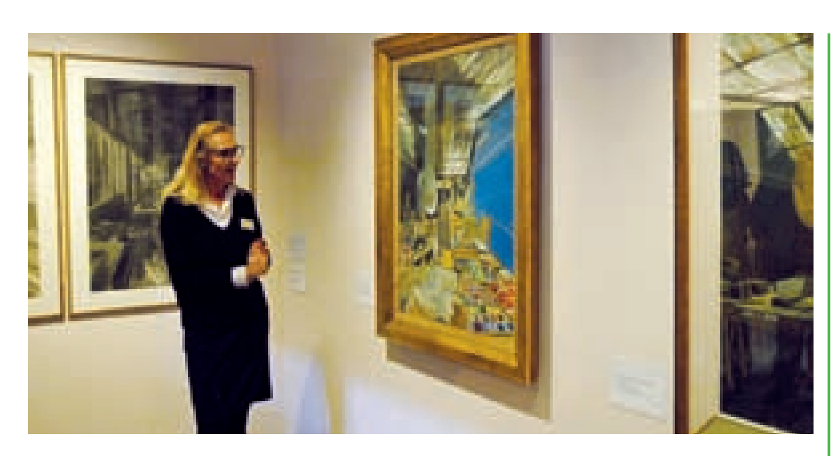
À chaque 1er mai, les Rasbouliens partent déjeuner, en plein air, à la chapelle Saint Roch. Cette année, le mauvais temps a obligé les sympathisants et habitants des quartiers Raspail, Reboul et Juiverie, à se replier sous la halle couverte pour un pique-nique urbain. L'après-midi, profitant d'une belle éclaircie, ils ont disputé quelques parties de pétanque dans le lit de la Nesque. Les rencontres sportives étaient aussi chaudes que le soleil ; Patrice, Maryse et Louise ont remporté la coupe des vainqueurs, après avoir difficilement battus Jean, Jeannot et Sandrine. Cette journée a laissé de beaux souvenirs à chacun, qu'ils ont évoqués à la fête des voisins le 31 mai dernier.

Prochaines retrouvailles à Tauriers, début juillet, où Pernois et Ardéchois, tous plus ou moins voisins avec Henriette et Jean Martino, vont se retrouver pour faire la fête, une nouvelle fois !

UNE PETITE BALADE AVEC PERNES À CHEVAL DANS NOTRE JOLI « PAYS »



L'association « Pernes à Cheval » vous propose, depuis le 1er mai, de visiter Pernes en calèche ou de découvrir la campagne Pernoise sous forme de balade, en randonnée à la journée ou sur plusieurs jours. « Pernes à cheval » se propose, aussi, de vous accompagner pour vos anniversaires, votre mariage... Nouveautés, cette année, l'association peut emmener des groupes jusqu'à 10 personnes ! Et si vous souhaitez connaître les joies de l'attelage, « Pernes à Cheval » vous propose des cours d'initiation. Les visites de Pernes sont organisées les samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h, les mercredi et vendredi sur réservation. Rens. : 06 50 37 52 67 / 04 90 66 44 92 ou auprès de l'office de tourisme 04 90 61 31 04.



L'ASSOCIATION PO'ART PROPOSE POUR LA 5e ANNÉE CONSÉCUTIVE SES ACTIVITÉS VARIÉES AUTOUR DE L'ART

Il y a, d'une part, le **cycle de conférences** *« autour d'une œuvre picturale »* s'étalant sur toute l'année scolaire, évoquant des peintres illustres, mouvements et thèmes artistiques, dont le programme est le suivant :

- le 4/10 : Joan Miro (1893-1983)
- le 18/10 : La peinture Symboliste (les Nabis, Gustave Moreau, Puvis de Chavannes…)
- le 15/11 : Max Beckmann (1884-1950)
- le 6/12 : Les Nouveaux Réalistes
- le 20/12 : Les troubles visuels peuvent ils influencer l'œuvre des peintres ?

L'historienne d'art Chantal Duquéroux-Rozwens animera tous **les jeudis de 18 h à 19 h 30** un **cours d'Histoire de l'art** où vous pourrez découvrir : - 1er trimestre : Initiation à l'art grec - 2e trimestre : L'enluminure XIIe-XVe siècles - 3e trimestre : La peinture américaine Reprise : le jeudi 3 octobre 2013

D'autre part, de **nouveaux rendez-vous** sont programmés :

Une **« journée Albert Camus »** vous sera proposée le 22 novembre afin d'honorer les cents ans de la naissance de l'écrivain. Cette journée sera clôturée par une soirée animée par Franck Planeille « La postérité du soleil »...

Enfin, pour les férus de pratique artistique, l'association Po'Art vous propose suivant le rythme scolaire :

Les **lundis de 17 h 15 à 20 h 15**, un **cours de peinture** axé sur l'acquisition des techniques picturales de la peinture à l'huile et de l'acrylique, basé sur un épanouissement artistique personnalisé, cours animé par Béatrice Lacombe. Reprise : le lundi 23 septembre 2013

Les **mardis de 17 h à 19 h 15 puis de 19 h 30 à 21 h 45**, **cours de dessin** et modèle vivant animés par Jean Olaru. Reprise : le mardi 24 septembre 2013

Cette année encore des sorties culturelles seront proposées, afin de prolonger vos découvertes artistiques. Les prochaines auront lieu **les mercredis 11 septembre et 9 octobre**, le détail de ces journées sera prochainement disponible.

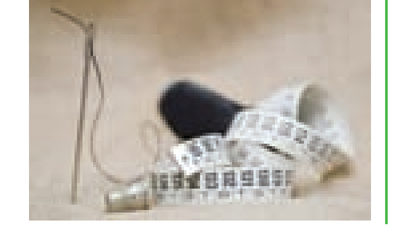
La saison sera clôturée par l'exposition des travaux d'atelier, qui se déroulera à la Chapelle des Pénitents Blancs à Pernes, **du samedi 14 au jeudi 19 juin 2014**, avec en prime, le **dimanche 15 juin 2014 à 18 h**, un concert de musique classique.

Un détail complet de la programmation 2013-2014 sera disponible début septembre.

N'hésitez pas à les contacter pour tout renseignement complémentaire au 06 64 70 00 47 et 04 90 40 01 71.

PIÈCE PAR PIÈCE, RÉCRÉAPATCH TISSE SA TOILE

Le temps fort du 1er trimestre a été la journée consacrée à un stage « fabrication d'un abat jour », animé par Nicole Leroy, animatrice du club de patchwork du Thor. Sur les 23 membres du club pernois « Récréapatch », 20 ont adhéré à cette activité, preuve de vitalité et dynamisme, sans oublier que les participantes ont également préparé le repas de midi qui a été très convivial. Tout dernièrement (le 8 juin), l'association a organisé une nouvelle manifestation « les puces des couturières ». Une braderie qui a permis aux particuliers, clubs et associations, le temps d'une journée, de vider leurs malles et armoires de tous objets ayant un lien avec la couture et le patchwork : tissus, fils, dentelles, rubans, broderies, laine, aiguilles à tricoter, livres et revues, mercerie, etc. Une initiative à renouveler ultérieurement !



À PERNES LES SENIORS NE S'ARRÊTENT JAMAIS!

Ils endossent leur tenue de bowling pour jouer avec les ados de l'espace jeunesse de Pernes, se transforment en jardiniers lorsqu'ils sont invités à l'espace jeunesse, sont allés visiter une fabrique de savon et une abbaye à Salon-de-Provence. Très actifs, lorsqu'ils ne sont pas de sortie, les seniors pernois savourent les moments où ils peuvent jouer à la belote, au tarot, au scrabble, ou bien simplement passer à leur club pour discuter ou lire le journal.

Ils ne sont jamais à cours d'idée et ont beaucoup de projets : en mai, pique-nique vigneron, danse de salon au Roaljorero, le 20 juin une croisière sur le Mireio - avec repas et visite de Tarascon, le 11 juillet journée à la colonie d'Aurel, en août sortie à la Grande-Motte, une journée est aussi prévue en plein air à la ferme Lambertin, et nul doute que Nadine, leur animatrice trouvera, d'ici là, d'autres idées pour les occuper !





Vous pouvez encore vous inscrire au Club des Seniors pour profiter de toutes les activités organisées durant l'année ; notez tout de même, que le Club sera fermé du 12 au 31 juillet.

LE FESTIV'ALBATROS A PRIS SON ENVOL

Pendant cette 4e édition du Festiv'Albatros, les « théâtreux » ont investi la ville et proposé des animations et spectacles, dans le centre culturel des Augustins et autour de la place du Cormoran. La Cie l'Albatros et l'ensemble catastrophique « Vo, vo, vo » n'ont pas hésité à galéjer autour de travaux réels de réhabilitation, d'une extraordinaire découverte du tombeau d'un suzerain de 1249, de Nostrapernus et de ses prédictions colorant le soleil de Pernes en noir et rendant l'eau des fontaines perfides… Les acteurs de Jean Thomas, comme ceux du Trac et les Masqués, ont remporté un franc succès, tout comme les contes de Sylvie Brun. Quant aux représentations des étudiants tchèques (photo), elles ont été fort appréciées et nul doute que ces jeunes comédiens remporteront, eux aussi, un bon souvenir de leur passage au Festiv'Albatros pernois et à la mairie, pour une petite réception avec le maire, autour du verre de l'amitié !





RHINOFÉROCK, UN FESTIVAL ÉCO-RESPONSABLE !

FESTIVAL MUSICOLOGIQUE

Les organisateurs de ce festival ont une volonté déterminée de minimiser l'empreinte écologique de l'événement, grâce à l'emploi de gobelets consignés et en carton, de cuillères en bois, de papier recyclé au maximum pour les affiches, de lampes basse consommation pour parking et scène, de cendriers de poche offert aux spectateurs fumeurs, de toilettes sèches, mais aussi d'une production d'eau chaude solaire, de produit de lavage 100 % naturel, d'emploi et vente à prix coûtant de pulvérisateurs à base de citronnelle anti-moustiques, donc pas de traitement chimique du site ! Mise en place aussi de parkings handicapés juxtaposant le lieu du festival, de tri sélectif, diminution du Co2 avec l'hébergement des artistes au même endroit, partenariat avec un pépiniériste local pour mise à disposition d'arbustes dans godets, afin de compenser les rejets en Co2.

Partenariat avec les Voyages Arnaud pour un transport groupé et l'utilisation gratuite de navettes aller et retour par les festivaliers pour se rendre à La Forge. Réservation dès à présent et jusqu'au 15 juillet sur le site : www.rhinoferock-festsival.com. Concernant Pernes, choisissez le circuit 1, votre arrêt se situe devant « CMV » au rond-point de la route d'Avignon à 17 h 30 pour une arrivée à La Forge à 18 h.

INFORMATIONS UTILES POUR LE FESTIVAL:

Ouverture des portes à 18 h. Points restauration et buvette sur place, exposants, parking surveillé gratuit, entrée gratuite pour les enfants de moins de 10 ans, « RhinofeKids Perdu », le rendez-vous des enfants égarés.

Adulte pass 2 jours : 53 € - le 26 : 37 € - le 27 : 24 €.

Objets interdits : bouteilles en verre, métalliques, d'alcool, objets contendants, substances illicites

Contact : courriel : althenmusicfestival@gmail.com - site internet : www.rhinoferock-festival.com

BEAU SUCCÈS DE LA FÊTE DE LA DANSE



Beau spectacle présenté lors de cette première Fête de la Danse, menée de main de maître par la municipalité, en partenariat avec l'association Coup d'Éclat. Cette manifestation très conviviale a célébré l'universalité de la danse et promu cet art intemporel. Neuf associations pernoises ont répondu à l'appel (danse écossaise, classique, modern'jazz, des Balkans, claquettes, cabaret, hip hop, country, de salon) ainsi que trois associations extérieures (danse orientale, tribale et africaine). Des spectacles de danses traditionnelles, classiques et contemporaines ont rythmé cette soirée.



À noter aussi, cette belle initiative : les bénéfices de la soirée vont être reversés à deux associations à but humanitaire : « les Enfants du Milieu du Monde » qui oeuvrent pour les enfants de São Tomé Principe et « Arraefa », qui travaille pour un orphelinat au Maroc.

Merci aux associations pernoises, qui y ont participé : Circonstances Particulières, Closed Valley Country, le Comité de jumelage Pernes/Troyan, la Boîte à Clac, le Centre de Loisirs et de Culture, Nicole Astruc et à celles extérieures : Coup d'Éclat, la Maison des Jeunes et de la Culture et Moringa.

ILS SONT VENUS DE LOIN POUR PARTICIPER AU GRAND PRIX DE LA CHANSON ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ

Le grand prix de la chanson « le printemps chante à Pernes » a connu un réel succès. Les participants étaient nombreux -près d'une cinquantaine- et leur prestation de qualité ; le jury aurait souhaité récompenser un plus grand nombre d'entre eux, mais déjà, plus de mille euros de prix ont été répartis entre les différentes catégories. Voici les résultats pour chaque catégorie :

- **Le Grand Prix** a été remis à Laïla Zoé Thomas, qui a chanté une mélodie allemande *(Eisberg)* en s'accompagnant à la guitare.

- **Côté enfant :** le 1er prix a été attribué à Lisa Vénéran *(Non, je ne regrette rien)* 9 ans ; 2e : Coline Grasso *(Il était une fois dans l'ouest)* 10 ans, et 3e : Lucas Pécout *(La plus belle image de ma vie),* 10 ans.

- **Pour les ados :** le 1er prix a été attribué à Amalia Greenough *(Stay),* 2e : Benjamin Michel *(Femme, femme, femme)* et 3e : Lisa Ballalou *(If I Ain't got You).*

- **Adultes :** le 1er prix revient Anne-Marie Dalzon *(Love),* 2e : Maxime Peyron *(Armstrong),* 3e : Solène Vigouroux *(Hurt).*

- **Voix opéra-opérette :** seul en finale, Anthony Nicolas, 22 ans, n'en remporte pas moins un 1er prix avec *« Mexico ».*

- Joëlle Raoelina en tant qu'**auteur compositeur interprète de chansons inédites** a remporté le 1er prix avec *« Chaque prière ».*

Durant cette manifestation, qui s'est déroulée au centre culturel des Augustins, les spectateurs ont profité d'un double spectacle ; outre le concours de chant présenté par Laurent Comtat, était présent, pendant la délibération du jury, un magicien. Ce spectacle d'illusionnisme a ravi le public, qui a fort apprécié les tours de passe-passe talentueux du « Docteur Moose ».

Le gagnant du Grand Prix fera son retour le lundi 19 août prochain, afin d'assurer la 1ère partie du spectacle de la fête votive de la St Roch.







LE CLUB DU BMX PERNOIS EST AU BEAU FIXE

« La saison 2012/2013 est marquée sous le signe du changement pour le Bmx Pernois. Tout d'abord, Magali Peyronnet a pris la succession d'Isabelle Recordier à la présidence, qui occupait ce poste depuis 10 ans, succédant elle-même à la créatrice du club (1997), Solange Karlé. Le Bmx Pernois a toujours été parmi les clubs phares de la région et de France et un énorme travail a été effectué sur cette dernière décennie : encadrement, promotion et développement de la discipline Bmx, organisation de manifestations et amélioration considérable de la structure.

En peu de temps, la nouvelle responsable a dû se mettre dans le bain, car en partenariat avec l'association Bmx Organisation, la piste pernoise vient d'accueillir la 2e étape de la Coupe de France 2013, manche comptant aussi pour le championnat de France des clubs.

Une manifestation drainant des dizaines de pilotes de haut niveau dont Vilma Rimsaite (Lithuanie), Manon Valentino (7e mondiale), la championne du Monde 2012 : Magalie Pottier, l'équipe de France qui s'entraîne à Aix, le champion d'Europe élite : Edzus Treimanis (Lettonie) et la longue liste de pilotes français au top niveau. Tous sont unanimes pour dire que la piste de Pernes reste un des meilleurs terrains européens (de quoi donner des idées !).

À cela s'ajoute l'arrivée du nouvel entraîneur salarié, Laurent Venditelli (Breveté d'État) qui succède à Pierre-Henri Sauze et plus récemment à Léopold Sube, qui lui aussi a produit un travail extraordinaire pendant 8 ans.

Que de nouveautés donc pour le Bmx Pernois qui compte actuellement 170 licenciés dont trois pilotes élites (Arthur Goarin, Adrien Loron, Thibault Recordier) qui se battent pour faire remonter l'Union Bmx Vaucluse en division Nationale... L'UBV occupe aussi la 1e place au classement provisoire des clubs niveau régional, truste les podiums à tous les niveaux grâce à une jeune génération très motivée, qui avance la tête pleine d'idées.

Cette année a été bénéfique aussi pour la structure, grâce à l'aide apportée par Julie Herrero, en service civique, et ses interventions auprès des plus jeunes pratiquants, ainsi que dans les différents secteurs d'activités de l'association. Le Bmx Pernois est aussi très fier d'avoir participé aux actions diverses de la ville : le téléthon, le don du sang, la participation du club au tournoi des associations en mai dernier.

Le Bmx Pernois est le mélange parfait entre le professionnalisme de son encadrement (1 salarié à temps plein + 1 service civique), une équipe d'éducateurs motivés et investis, et le monde du bénévolat, le tout avec des « pilotes » qui viennent pratiquer le Bmx autant en loisir qu'en compétition.

Bravo et merci à tous !

Contact : Bmx Pernois - site : www.bmxperneslesfontaines.com - messagerie : bureau.bmxpernois@gmail.com - tél. : 06 29 65 71 02 (présidente) ou spikecoach@yahoo.fr - 06 62 79 16 01 (entraîneur).





BILAN POSITIF POUR LE TENNIS CLUB DE PERNES

Les entraînements de la saison 2012-2013 du Tennis club de Pernes s'achèvent pour les nombreux licenciés adultes ou jeunes, soit 346 licenciés. La fête de l'école de tennis est prévue vendredi 5 juillet et quelques tournois permettront de clôturer l'année dans la joie et la bonne humeur. Les représentants du club seront présents à la fête des associations, le samedi 7 septembre.

Les résultats du championnat par équipes Messieurs et Dames :

- Les Dames en Pré National finissent 4e de leur poule : Céline Dagani, Anaïs Masselot, Caroline Hugues, Bénédicte Flachaire (capitaine), Claire Fuentes, Dominique Masselot.
- Les Dames en Pré Régionale finissent 2e de leur poule : Dominique Masselot, Liliane Huguennet (capitaine), Marie Sartorius, Muriel Compagne, Christine Meyer, Ornella Della-Rica.
- Les Messieurs en Régional finissent 6e de leur poule : Yoann Grasso, Eric Bouvier (capitaine), Jérôme Grimaud, Matthieu Fath, Olivier Tunez, Camille Razac.
- Les Messieurs en Pré Régional finissent 5e de leur poule : Corentin Charles (capitaine), Camille Razac, Nicolas Sartorius, Benjamin Bechtold, Julien Mailleur.

Les résultats du Challenge Des Vignes : Les Messieurs en +55 ans finissent 4e de leur poule : Bertrand Lafarge, Jean Hochu, Christian Girold, Gérard Cruypenninck, Alain Jeanniot, Patrick Huguennet, Philippe Blanchard.

Les résultats des jeudis du Printemps : Les Dames finissent 6e de leur poule : Liliane Huguennet, Elisabeth Gasnault, Hanneke Hak, Vanessa Prost (Capitaine), Agnès Farina ; ainsi que Christine Meyer, Yveline Aubert, Hélène Gilbert, Angélique Reboul (capitaine), Emmanuelle Brun, Marylin Della-Rica.

Les résultats du tournoi jeunes du Tennis Club de Pernes : 119 joueurs venus de toute la région ont disputé de très belles rencontres ; quelques petits Pernois ont brillé dans leur catégorie :

- En 10 ans Fille : Apolline Brule atteint la finale,
- En 12 ans Filles : Chloé Ravaute atteint les ½ finales,
- En 12 ans Garçons : Quentin Fléchaire atteint les ½ finales,
- En 13/14 ans Garçons : Matthieu Cioch atteint la finale.
- En 15/16 ans Garçons : Théo Ferreira et Mathis Fuster atteignent les ½ finales.

Félicitations aux **Champions de Vaucluse** dans la catégorie 11/12 ans Garçons : Quentin Fléchaire, Maxime Brule et Romain Sévilla (photo) et encore bravo à tous les compétiteurs !

L'événement majeur à venir est sans contestation le **tournoi adulte** du club qui regroupera, comme chaque année, 250 participants venus de toute la France. Cette manifestation se déroulera **entre le 15 juin et le 12 juillet**, et ce jour, les finales se disputeront à partir de 18 h. De superbes matchs à apprécier à l'ombre de la tonnelle du club house.

Pour tous ceux qui veulent prolonger les entraînements, des stages jeunes et adultes ouverts à tous, du débutant aux joueurs confirmés, seront proposés durant l'été :

Stages de tennis jeunes et adultes en juillet et août 2013

- Tarifs jeunes : 16 € la séance de 2 h 30 de 9 h à 11 h 30 / 75 € la semaine ou 26 € la journée, 115 € la semaine. Programme :

- de 9 h à 11 h 30 cours de tennis classique, apprentissage, technique et tactique,

- de 11 h 30 à 14 h 30, piscine + pique-nique à fournir,

- de 14 h 30 à 17 h, retour au tennis pour des matchs, jeu libre ou sport collectif

- Tarifs Adultes : 15 € la séance de 1 h 30 de 18 h à 19 h 30.

Les stages sont organisés par Olivier Tunez (06 09 77 69 66). Les places étant limitées, il est souhaitable de vous inscrire rapidement.

Les non adhérents peuvent jouer de manière ponctuelle, et ce tout au long de l'année, soit à l'heure (10 €) soit à la semaine (40 €) en fonction de la disponibilité des courts. Il suffit de téléphoner ou de se rendre directement au club du mardi au vendredi : de 14 h à 19 h et le samedi de 9 h à 11 h 30 (toute l'année) et du lundi au vendredi de 9 h à 17 h (durant les stages d'été).

Contact du Tennis Club de Pernes : mail tcpernes@sfr.fr - Tél ;: 04 90 61 61 13 - Olivier Tunez : 06 09 77 69 66.

LE BADMINTON OLYMPIQUE DE PERNES SOUFFLE SA 20e BOUGIE

Le Badminton Olympique Pernois a été créé un soir de printemps, en 1993, à l'initiative d'un groupe d'amis avec à sa tête Dominique Mazzoni. La légende raconte que le sigle du club (BOP) évoque le bruit caractéristique d'une bouteille ouverte lors des grandes occasions... La convivialité est déjà de rigueur!

Après 3 ans de couveuse, le gymnase devient exigu, un réveil bleu force les joueurs à tourner, et Christophe Duhoo a pris la Présidence du club pernois (1996 à 1999) suivi par Céline Caprara pendant une année. En l'an 2000, l'ossature du club est une école de badminton qui donne ses premiers fruits, le nombre des compétiteurs se multiplie ; pendant 3 ans, Dominique Gesbert est un Président passionné, engagé, avec quelques coups de sang. La convivialité est toujours présente, l'association se développe les 10 années suivantes avec le nouveau Président, Xavier Delval, avant d'exploser, portée et guidée par l'impulsion donnée par les premiers présidents.

Aujourd'hui, le club compte 218 licenciés dont 50% de jeunes, 60% de compétiteurs dont une grande participation féminine (40%). Avec son école de badminton labellisée et son parcours de formation, le BOP a su accueillir largement et faire éclore de nombreux talents; avec ses 5 équipes seniors, le club brille au plus haut niveau régional et frappe à la porte du national.

Le BOP est l'un des clubs les plus importants de la région. Inséré au cœur de la vie associative pernoise, le club participe à l'animation locale en développant une activité «badistique», mais aussi en s'intégrant dans les manifestations municipales. Le club de Pernes jouit d'une implantation enviable qui explique en grande partie son succès: il se situe au cœur du département et bénéficie d'une installation sportive fonctionnelle et remarquable (14 terrains - gradins - buvette).

Par ailleurs, les dirigeants du club ont toujours mis en avant la convivialité, le bon esprit, l'accueil, et la vie associative. C'est la raison pour laquelle de nombreuses animations internes sont organisées. Cet état d'esprit engendre une participation naturelle à la vie du club et facilite l'accueil et l'organisation des compétitions.

Au niveau des jeunes, le club a toujours privilégié l'accueil du plus grand nombre, et un encadrement visant une démarche éducative et respectueuse.

Le club bénéficie d'une équipe de dirigeants actifs, impliquée, et relativement stable depuis 9 ans. Grâce à cela, le club a pu se structurer, accroître son activité, au niveau des participations aux compétitions, à leur organisation, du nombre de licenciés (+100%).

Pour la saison 2012-2013, l'assemblée générale du club a élu un comité directeur composé des 12 personnes suivantes: Xavier Delval, président; Sylvain Testud, vice-président, responsable commission compétition ; Fabrice Danjon, vice-président, responsable commission communication; Anne Salez, secrétaire et chargée des licences; Nathalie Mauger, trésorière; Aline Wolff, responsable commission jeunes; Vincent Cabibel, membre chargé du matériel; Eric Devine, membre chargé des compétitions adultes; Hervé Seurin, membre chargé de la communication; Gregori Bonnet, responsable commission adultes; Olivier Izard, responsable commission animations; Miguel Matoso, membre chargé des animations.

Pendant ces vingt années et avec l'organisation des compétitions nationales, le club a su mettre en avant son sérieux, permettre aux Pernois de découvrir le haut niveau et montrer à tous, la qualité de son travail et de son accueil. Bravo à tous!





LE CLUB VÉLOCIO PERNOIS S'ILLUSTRE AU TROPHÉE MISTRAL CUP VTT

Le club Vélocio Pernois et l'école de VTT, emmenés par leur président, Didier Julien, étaient à l'honneur pour le Trophée Mistral Cup VTT. Cette épreuve UFOLEP s'est déroulée en quatre manches, à Pernes, Mormoiron, Saint-Didier et Courthézon. C'est la première de ces manches qui a été organisée par le club Vélocio Pernois au début de l'année 2013. Environ 80 compétiteurs de tous âges se sont lancés sur les collines autour du célèbre moto-cross et au regard des résultats, les jeunes Pernois ont très bien défendu les couleurs de leur club.



Au classement général, le Club Vélocio Pernois a remporté cinq podiums. Dans la catégorie 7-8 ans, Melvyn Monchal est 1er; Loïc Mazeroux termine 2e ; dans la catégorie 9-10 ans, Roxanne Doat est 1e tandis que dans la catégorie 11-12 ans, c'est Antoine Rostang qui finit 1e, suivi par Fabien Schmitt en 2e position. La remise des récompenses a eu lieu le 8 mars dernier, à la maison départementale des sports de Vaucluse en Avignon; le Club Vélocio Pernois félicite tous les jeunes et l'équipe de bénévoles qui les entoure.

La prochaine manifestation organisée par le Club Vélocio Pernois aura lieu le dimanche 1er septembre, sous la forme d'une rando cyclotourisme, route des Valayans, à l'occasion de la fête votive du hameau.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter l'école de vélo au 06 75 52 21 05 ou par messagerie: ecole@velocio.fr

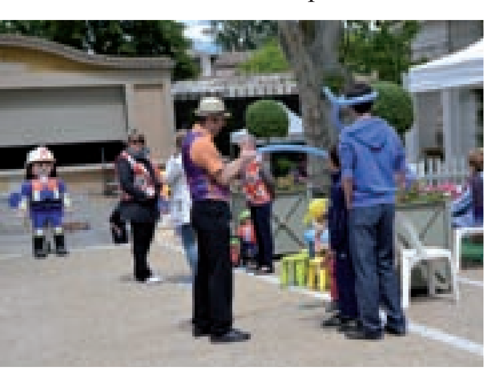
LORS DES COMPÉTITIONS, LE MISTRAL KARATÉ NE LÂCHE JAMAIS PRISE!

Après une déception aux championnats d'Europe en Turquie, le Mistral Karaté s'est déplacé à Saint-Jean de Braye, près d'Orléans, pour la Milon Cup. Noémie Goze y a remporté une médaille d'or, prouvant qu'elle était capable de rebondir après une contre performance. Arthur Hauton, Elisa Peltier et l'équipe filles ont décroché une médaille de bronze. Ainsi le Mistral Karaté a terminé au 1er rang du classement des clubs de cette prestigieuse compétition. Le club et ses membres vont préparer maintenant le top pour les «France».



FÊTE DU JEU ET DU VÉLO : UNE 1ère ÉDITION COMMUNE RÉUSSIE

C'était une fameuse idée de rassembler ces deux fêtes, qui se déroulent habituellement, à peu d'intervalle. Les responsables du service des sports (Cédric Viau) et de la ludothèque (Edith Darbousset) ont rassemblé autour d'eux les associations pernoises liées à la pratique du vélo (Critérium Vaucluse de Pernes, Bmx Pernois, Club Vélocio Pernois, Bmx Organisation), le Rétro Moto Club de Pernes, l'Amicale Pernoise pour le Don du Sang, des animateurs des services municipaux et des bénévoles. Ensemble, ils ont proposé, tout l'après-midi de samedi dans les jardins de la mairie et sur la place Aristide Briand, des ateliers destinés aux enfants, et malgré le froid inhabituel en cette saison, petits et grands ont été conquis.



Il faut dire qu'il y en avait pour tous les goûts, des échecs qui demandent réflexion jusqu'à la pêche aux canards (jeu apprécié à tout âge !) en passant par le maquillage, la création, la sculpture de ballons, le passage des modulobosses à vélo et même la balade en triporteur ou à vélo double assise… Bravo à tous et merci !



LABELLISATION DE L'ÉCOLE DE BASKET DE L'ÉLAN BASKET PERNOIS : BRAVO!

Pascal Mercier, président du club de l'Élan Basket Pernois est fier d'avoir reçu le label d'École Française de Mini Basket, qui récompense la qualité, la sécurité, l'enseignement, l'encadrement et le caractère sérieux de l'école de basket pernoise. C'est le 7e club de la région et le 327e club de basket sur les 4400 comptabilisés en France, à recevoir ce label. Bravo à tous !



L'École de Mini Basket est un espace d'accueil d'enfants de moins de 11 ans qui souhaitent pratiquer le basketball en catégorie : Baby (5-6 ans), Mini-poussins (7-8 ans) ou Poussins (9-10 ans).

L'École de Mini Basket dispose, au sein du club, d'une organisation administrative, sportive et pédagogique, d'équipements aménagés et adaptés à l'enfant ; elle organise les apprentissages en fonction du niveau de jeu et non des catégories d'âge. L'apprentissage par le jeu est privilégié.

Enfin, l'École de Mini Basket propose des formes de rencontres et de compétitions adaptées au niveau de pratique.

Si votre enfant veut adhérer à cette école, contactez l'Élan Basket Pernois au 06 58 05 44 18 ou par messagerie : ebpernois@free.fr

APRÈS PLUSIEURS DÉCENNIES DE SOMMEIL, UN NOUVEAU GROUPE DE SUPPORTERS DE L'ESPÉRANCE PERNOISE EST NÉ, IL SE NOMME « LES COMMANDO PERNOIS »

L'Espérance Pernoise disposait, dans les années 60, d'un club de supporters dynamique qui, outre le soutien des équipes, n'hésitait pas à organiser des spectacles de portée nationale pour remplir les caisses. Ainsi les Pernois ont pu danser plusieurs années avec Georges Jouvin et sa trompette d'or. Aujourd'hui Loïc Sorbier relance un groupe de supporters les « Commando pernois ».

« J'ai créé ce groupe de supporters en janvier 2013, en ayant comme but d'encourager les différentes équipes de notre club l'Espérance Pernoise, depuis la catégorie des poussins jusqu'aux seniors.

Passionné par le football depuis mon plus jeune âge, Pernois du fond du cœur, j'avais l'intention, un jour, de créer ma propre association de supporters. Aujourd'hui, cette association est née, à ma plus grande satisfaction.

Fier de mon club, fier de mon village de Pernes-les-Fontaines, c'est pour moi un immense plaisir de pouvoir désormais encourager mon équipe, notre équipe de l'Espérance Pernoise, avec d'autres passionnés.



Aussi, j'en appelle à toutes les personnes désirant se joindre à nous pour encourager notre équipe, mais aussi pour participer à l'élaboration des animations lors des rencontres au stade Gustave Rame, au cours de l'avant-match, mais également de l'après-match...

Convivialité et camaraderie seront les maîtres-mots de notre groupe de supporters. Un espace de création de banderoles, de drapeaux ou tout autre objet sera de mise.

Je souhaite que nous passions du bon temps entre nous, avec de franches parties de rigolade, d'esprit de groupe et d'imagination.

Si vous êtes intéressés par mon projet, venez me rejoindre ! Vous pouvez me contacter par messagerie : loic.sorbier@sfr.fr. À bientôt... »

Loïc Sorbier

AVEC LE TEAM SUBARU PERNOIS, UNE PETITE BALADE PROVENÇALE SUR LES ROUTES DU VENTOUX POUR LE 15 AOÛT

La Balade provençale a pour but de rassembler des voitures sportives -principalement des Subaru- pour une sortie qui conduira les participants à visiter la région jusqu'au Mont Ventoux. Cette 8e édition rend hommage à un célèbre pilote subaru, Colin McRae, consacré de nombreuses fois, Champion du Monde de rallyes et décédé à l'âge de 39 ans.

Le rendez-vous est fixé au jeudi 15 août, dès 8h, pour l'inscription des équipes et la mise en parc de leurs belles voitures sur la place René Cassin. Petite nouveauté cette année : des stands d'animations feront découvrir au public les traditions de la région. Le départ officiel de la 8e Balade provençale est fixé à 14h sur la place René Cassin. Vers 17h, les participants reviendront au point de départ et, après une remise des prix, viendra l'heure du partage du verre de l'amitié et un repas dansant au bar du marché, chez Mylène et Didier, clôturera cette inoubliable journée.

Les pilotes doivent s'inscrire avant le 31 juillet, tarif : 25€ et fournir ces informations : nom et prénom, adresse postale, n° de tél, adresse messagerie, marque et modèle de la voiture, nombre de personnes présentes au repas le soir par messagerie à : team.s.pernois@gmail.com ou à l'adresse postale : Team Subaru Pernois - Complexe sportif Paul de Vivie - Avenue René Char. La balade est gratuite pour les passagers. Contact : 06 75 89 64 27 - Mathilde Peyron, secrétaire : 06 80 40 23 07 - René Meilloret, président.

LE PARIS-NICE TRAVERSE LA COMMUNE À GRANDE VITESSE

Vendredi 8 mars vers midi, les 230 coureurs du Paris Nice ont traversé la cité des quarante fontaines par l'avenue de la perle du Comtat, ainsi que le cours Frizet à grande vitesse. Malgré la circulation coupé pendant quelques instants, la bonne humeur était présente sur le bord de route. Les passionnés de vélo composés de retraités, parents et enfants ont encouragé les cyclistes qui disputaient la cinquième étape de l'édition 2013. Après une petite attente, le spectacle n'aura duré que quelques instants , mais Sylvain Chavanel (à quelques secondes du maillot jaune) ou encore Thomas Voecker ont pu être aperçu pour le plus grand bonheur du public. Partis un peu plus tôt de Châteauneuf du Pape, les coureurs sont arrivés à la montagne de Lure, l'étape après 176km de courses.



LORS DU CARNAVAL, BARBE NOIRE S'EST ATTAQUÉ AUX VALAYANS, MAIS LES HABITANTS DU HAMEAU SE SONT VAILLAMMENT DÉFENDUS



En mars, Carmentran est revenu au hameau des Valayans, fier comme Artaban et c'est sous l'apparence de Barbe Noire que le pirate s'est présenté au gouvernail de son bateau. Même si la coutume veut qu'il soit brûlé à la fin du carnaval, c'est avec beaucoup de peine que ses créateurs (le Comité des Fêtes des Valayans, avec Loulou en tête) ont allumé le feu qui l'a consommé. Malgré son air féroce, Carmentran était beau, orné de tous les dessins réalisés par les écoliers valayannais ! Heureusement, les photos réalisées par Loïc ont immortalisé ce jour et chacun de vous peut voir aujourd'hui combien la fête était réussie avec tous ses bambins et grands déguisés !



LES AÎNÉS DES VALAYANS ONT FÊTÉ LES 99 ANS D'IDA PÉRUGINI

Chaque jeudi au club de l'amitié, les seniors se retrouvent, sous l'aimable direction d'Yvonne Pacqueu, leur présidente, pour jouer au loto. En février, elles ont fêté les 99 ans de leur doyenne, Ida Pérugini née Gnassi, avec la complicité de sa fille, Aline.

Toujours coquette et gaie, Ida (en rouge et noir) a levé son verre et chanté avec le groupe, souhaitant aussi « a l'an qué ven » pour son centenaire. Le rendez-vous est pris !!





LE CLUB DES JEUNES A OUVERT SES PORTES DEPUIS LE 22 OCTOBRE 2012 AUX VALAYANS

Il s'adresse aux jeunes de 12 à 17 ans et propose, tout au long de l'année, des activités sportives, des loisirs créatifs, des ateliers cuisine, du soutien en maths... Ouvert les mardis et vendredis de 17 h à 18 h 30 et les mercredis de 14 h à 18 h 30, le club des jeunes nécessite une adhésion annuelle de 8 € seulement.

En avril, les jeunes Valayannais et Valayannaises ont pu profiter d'un séjour à Aurel autour des cultures urbaines. Ils ont fabriqué un boomerang, participé à des ateliers de graff et d'écriture et à la danse hip hop. Les animateurs du club des jeunes invitent tous les Valayannais à venir découvrir leurs chorégraphies le samedi 22 juin, à partir de 19 h, dans les jardins de la Mairie à Pernes.

Cet été, un programme d'activités variées est prévu aux Valayans, vous pouvez retirer le programme dans les clubs jeunes ou le télécharger sur le site : jeunesse-perneslesfontaines.

Contact : Club Jeunes des Valayans - Place du Marché- 84210 Les Valayans – 04 90 61 63 24.

SOUHAITEZ-VOUS DÉCOUVRIR L'AÉROMODÉLISME ?



Venez rencontrer les membres de l'Aéro Model Club sur leur terrain des Valayans et partager leur passion. La saison bat son plein et leurs modèles partagent le ciel avec les oiseaux, qu'ils soient avions, hélicoptères, planeurs en plaine ou en montagne.

Les bénévoles de ce club se feront un plaisir de vous accueillir et de vous faire essayer gracieusement un modèle école du club en double commande. Et si cela vous plaît, libre à vous d'adhérer à leur association. Les tarifs sont très abordables, avec un effort particulier pour les adolescents. Le club est affilié à la Fédération Française d'Aéromodélisme, qui peut fournir aux jeunes débutants du matériel performant à des prix imbattables. De nombreux initiateurs sont là pour tout vous apprendre, si vous êtes débutants, et tout ceci dans la bonne humeur !

Vous pouvez contacter Dominique Seigle par tél. au 06 82 19 47 98 ou par messagerie : dominiqueseigle@orange.fr



ACAP est là !



le mot de la présidente

Le nouveau bureau et conseil d'administration étant formés, je souhaite remercier l'ensemble des membres pour leur confiance, renouvelée pour certains, toute récente pour d'autres ; ainsi que pour leur disponibilité et leurs compétences à tous.

La première moitié de l'année étant sur le point de s'achever, l'ACAP a déjà montré son dynamisme par ses animations de la fête du printemps et de Pâques (œufs et gerberas distribués à ses clients), par la fête des mères et la fête des pères, et avec en préparation, la 14e édition de la fête du melon et du terroir qui aura lieu le 14 juillet prochain, sur le quai de Verdun. Cette opération a pour objectif, rappelons-le, la promotion de la production de melons pernois, ainsi que des produits du terroir.

L'association a également comme projet la mise en place d'une nouvelle opération commerciale nommée « Pernes Attitude », qui rassemblera des commerçants, ainsi que des artisans qui y adhéreront, afin de redonner un nouveau souffle économique à notre village.

L'association veille continuellement à rassembler des commerçants et des artisans proposant des produits et des services de qualité, tout en maintenant un groupe uni, rassemblé, actif face « au gigantisme des grandes surfaces », dans le but d'offrir le meilleur aux habitants de Pernes-les-Fontaines et d'en garder son attrait pour ses nombreux visiteurs.

Karine Candale



PATRICE TUCHOWSKI S'EN EST ALLÉ



L'Association des Commerçants et Artisans Pernois a perdu l'un des siens en ce printemps 2013. Tous les membres garderont une pensée toujours émue pour Patrice Tuchowski, figure importante du paysage associatif pernois et tout particulièrement de l'ACAP. Installé à Pernes depuis une vingtaine d'années et très actif au sein de l'association depuis plus de 13 ans, Patrice Tuchowski s'est beaucoup investi avec son épouse, Dany. Répondant toujours présent à toutes les réunions et manifestations, il a œuvré sans compter pour le dynamisme de son village qu'il aimait par-dessus tout.

Nous n'oublierons pas le passionné de voitures, de sports automobiles et surtout la personne généreuse que tu étais. Merci Patrice, tu resteras à jamais dans le cœur de tous ceux qui t'ont connu. Nos plus sincères condoléances et toute notre sympathie à Dany, son épouse ainsi qu'à toute sa famille.

Toute l'équipe de l'ACAP



CET AUTOMNE, LES COMMERÇANTS PERNOIS VOUS OFFRIRONT LE CHÉQUIER « PERNES ATTITUDE »

Cette action va permettre de valoriser des offres commerciales proposées par les membres de l'ACAP, sous forme de coupons-chéquier. Il sera mis à disposition dans divers lieux de la ville et distribué avec le Journal de Pernes de l'automne prochain.

bienvenue

1 BOIS ET TENDANCES (atelier des anciens Meubles Viau)

Gilles Ulpat, dont la profession est ébéniste, a exercé son savoir-faire aux meubles Viau pendant 27 ans en tant que chef d'atelier. Aujourd'hui, il continue son activité avec Yves Bousquet, son associé, dans leur entreprise « Bois et Tendances » qui a recréé une entreprise dans les locaux des meubles Viau.

Tous deux fabriquent sur mesure des meubles modernes ou anciens, restaurent des meubles anciens, font de la revente (salon, literie, cuisines Charles Réma et You).

Ils développent également l'aérogommage, un procédé permettant de décaper les tags sur les murs, d'entretenir et de rénover le bois (portes anciennes), les vieilles pierres (statuts), le carrelage extérieur, d'enlever la peinture sur le verre sans le rayer, mais également de faire du marquage sur verre. Vous pouvez visiter leur hall d'exposition d'une surface de 100 m².


1

CONTACT : Bois et Tendances - 158, grande route de Carpentras - 84210 Pernes-les-Fontaines - Tél. : 04 86 38 95 64 ou 06 17 99 23 73 - Ouverture : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.


2

2 LA FONTAINE GOURMANDE

Ouverture d'un nouveau snack, avenue Paul de Vivie. Youssef Dahmani vous propose des kebabs, steak frites, salades, et sur commande : tajine, couscous, gâteau, thé à la menthe, le tout à consommer sur place ou à emporter.

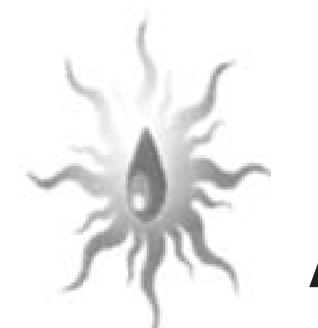
Possibilité d'animation pour les anniversaires ou autres/

Horaires : 7 jours/7 de 10 h à 14 h 30 et de 18 h à 22 h.

CONTACT : La Fontaine Gourmande - 62, avenue Paul de Vivie (en bas du Couchadou, à droite direction Avignon) - 84210 Pernes - Tél. : 06 16 24 68 68



infos services



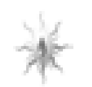
ACAP est là !

bienvenue

3 SARL TRUCK VI (véhicules industriels)

Depuis le mois de novembre dernier, Mélanie et Jeannot Flores (fille et père) vous accueillent dans leur garage situé à la ZAC de Prato, où ils proposent la réparation et la vente de pièces détachées toutes marques pour les véhicules légers, utilitaires, poids lourds. Jeannot est dans le métier depuis l'âge de 14 ans et il est l'ancien cogérant du garage Sud VI de Carpentras. Truck VI est une entreprise où l'on travaille en famille et où l'on ressent une réelle motivation et un réel dynamisme de la part du personnel.

Contact : Truck VI – 27/49, chemin de la Prato - Zone Prato 1 - 84210 Pernes-les-Fontaines - Tél. : 04 90 62 13 49 ou 07 79 80 57 64 - Fax : 04 90 28 90 77 - Mail : truckvi@laposte.net



4 DE FIL EN AIGUILLE

Nouveauté à Pernes : Florence Martel vous propose un service de retouches (ourlets pantalons, robes), mercerie (tout article de mercerie), repassage, ainsi qu'un dépôt de pressing (retour sous 48 h). Quelques exemples de prix pratiqués : un ourlet : 7 €, une fermeture éclair : 10 € , repassage (les 20 pièces) : 16 €, Pressing (un costume) : 9,80 €.

Contact : 150, avenue du Bariot - 84210 Pernes-les-Fontaines - Tél. : 06 82 11 32 64 - Ouverture du mardi au vendredi de 9 h 15 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 9 h 15 à 13 h



5 LA PARENTHÈSE (Pause gourmande)

Sandra Pinney et Renaud Pinet vous proposent de faire une pause gourmande en vous préparant, le midi, une assiette composée (13 €) ou une grosse salade (11 €) ou un plat du jour à 9 €. L'après-midi, Sandra et Renaud vous suggèrent une pause au salon de thé avec dégustation de gâteaux, boissons chaudes ou fraîches, coupes glacées. En soirée, possibilité de prendre un apéritif dînatoire (planche de charcuterie, planche de fromage, légumes), tous les produits provenant de producteurs locaux (fromages de chèvre de Pernes, œufs de caille de l'Isle-sur-la-Sorgue, jus de fruits de Mormoiron). Un dimanche sur deux, place au brunch à thème (sur réservation); des jeux de société sont réservés aux enfants, tandis qu'une terrasse est à votre disposition dans le jardin.

Contact : La Parenthèse - 54 place Notre-Dame de Nazareth - 84210 Pernes-les-Fontaines - Tél. : 09 83 77 22 83 - Site : www.laparenthese-pernes.fr - Ouverture : du lundi au samedi et un dimanche sur 2 en cas de brunch sur réservation.


3



4


5


6



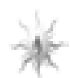
7

8

NATHALIE INSTITUT SION 6

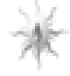
Nathalie Pavloff, connue des Pernois pour avoir exercé à domicile, s'est installée au chemin des Traversiers pour pratiquer son métier d'esthéticienne. Nathalie est spécialisée dans le rajeunissement du visage et du corps grâce à l'appareil Biogénie, qui allie produits cosmétiques, technique manuelle et courant électrique ; soin idéal avant l'été. Elle vous propose également l'extension de cils avec la technique du cil à cil, l'onglerie avec la manucure brésilienne, ainsi que des conseils de relooking avec maquillage. Mesdames, prenez un peu de temps pour vous tout en prenant un coup de jeune !

CONTACT : Nathalie Institut Sion - 987 chemin des Traversiers à Pernes - Tél. : 04 90 51 52 86 sur rendez-vous - Ouverture du lundi au samedi de 9 h à 19 h (nocturne les jeudi et vendredi) ; fermé le mercredi.



LE CRÉDIT LYONNAIS OUVRE UNE AGENCE À PERNES 7

Implantée dans le centre ville, l'agence LCL s'adresse aux particuliers comme aux commerçants, artisans et professions libérales. Du mardi au samedi, Nathalie Picard et son équipe sont à l'écoute des clients, afin d'échanger avec eux sur leur situation financière et leur donner des conseils personnalisés. Une grande volonté de conjuguer praticité, convivialité et professionnalisme a guidé l'ouverture de cette agence, où dans un espace automatisé multiservices, disponible 7 jours sur 7 de 7 h à 22 h, les clients peuvent procéder aux opérations courantes en toute simplicité. À l'occasion de cette ouverture, LCL propose à ses nouveaux clients pernois, des offres privilégiées sur les prêts immobiliers, prêts à la consommation, ainsi que sur les services bancaires et l'épargne.



CORDONNERIE PERNOISE 8

La cordonnerie Maury du quartier Villeneuve a changé de propriétaire. Depuis le mois d'avril, c'est Juan Carlos Quereda, cordonnier de père en fils depuis 25 ans, qui a repris l'affaire. Sur place, vous pouvez faire refaire vos talons, vous trouvez un service de clés minute, des tampons, des cartes de visite, de la gravure, ainsi que de la maroquinerie. Ouverture les mercredi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h, le samedi de 8 h à 12 h. À partir de septembre et aux mêmes horaires que précédemment, ouverture du mardi au samedi.

CONTACT : Cordonnerie Pernoise, 33 av. Jean Jaurès à Pernes- - tél. : 04 90 30 06 75.

OPPOSITION

OPPOSITION

PENSONS À EUX!

Nous voulons parler bien sûr des personnes âgées, qui sont de plus en plus nombreuses, à Pernes et ailleurs, et pour lesquelles nos municipalités ne font pas toujours ce qu'il faut pour rendre leur vie meilleure, surtout lorsque l'autonomie vient à manquer et lorsque la famille n'est plus là pour aider au quotidien.

Si l'on s'en tient aux résidents de plus de 75 ans, ils sont désormais 820 dans notre commune et, parmi eux, 55 ont 90 ans et plus, un âge qui contraint beaucoup de familles à rechercher des structures d'accueil capables d'offrir des services adaptés de qualité et une réelle convivialité, à des prix raisonnables.

Notre Résidence Les Crillons, ouverte depuis 1988 sur l'emplacement de l'ancien hôpital, et qui s'était équipée en 1999 de 12 lits médicalisés, faisait partie des équipements de référence, appréciée, parfaitement intégrée à la ville. Son succès était tel que nos anciens devaient patienter de longs mois avant de pouvoir venir y retrouver leurs amis. Mais ce succès a fait long feu. Le service médicalisé a été supprimé, obligeant nos anciens non valides à émigrer vers des lieux inconnus. Et la direction cherche actuellement de nouveaux pensionnaires pour ne pas avoir à annoncer bientôt la fermeture complète de l'établissement, car les chambres se vident. Et naturellement, tout se dégrade... les services, les repas, la propreté des lieux, et l'ambiance. Sauf les tarifs qui se maintiennent à leur bon niveau et en découragent plus d'un. Une situation devenue de notoriété publique.

Plusieurs communes voisines ont su anticiper l'évolution importante de la demande et ont pris des initiatives pour garder chez elles les plus âgés et les plus fragiles, en partenariat avec un organisme spécialisé, et en utilisant les financements propres aux logements sociaux. Car les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), relèvent effectivement du régime du logement social. D'autres sont allés un peu plus loin. C'est le cas de Monteux qui vient d'inaugurer la Résidence « L'hibiscus » dans le nouveau quartier Jules Fabre, qui rassemble dans le même espace des appartements collectifs, des villas et des logements adaptés aux personnes à mobilité réduite, mêlant ainsi les générations et créant des solidarités nouvelles dans un ensemble urbain de qualité.

Allons encore un peu plus loin et imaginons que la commune de Pernes soit candidate à la création d'un EHPAD spécialisé pouvant accueillir les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, celui par exemple qui est prévu dans le Programme Local de l'Habitat de notre intercommunalité, approuvé par la municipalité et validé par les plus hautes autorités. Les terrains ne manquent pas. Mais ne rêvons pas. Il faudrait un sacré courage.

Les conseillers municipaux de l'opposition :
Mario Moretti, Françoise Desjames, Annie Rey, Bruno Verdi.
Contact au 06 72 84 65 63.





LE DERNIER VOYAGE EN BULGARIE DU COMITÉ DE JUMELAGE A ÉTÉ TRÈS PRODUCTIF

Les stages de danse autour des Balkans proposés par le Comité de Jumelage Pernes/Troyan fonctionnent bien. Dernièrement, les bénévoles ont organisé une exposition (du 1er au 6 mai) à Oreschak, en répondant à l'invitation d'Ivan Chakarov, directeur du centre d'artisanat d'art et de Donka Mikaylova, Maire de Troyan.

Le Comité de Jumelage a présenté un costume provençal (un jupon de mariage en boutis ayant nécessité 4 800 h de travail et ayant valu à Marie-Andrée Gosset, l'aiguille d'or et une veste en soie) prêté par le Conservatoire du Costume Comtadin, accompagné d'un petit carnet confectionné, pour cette occasion, et traduit en bulgare par un ami du Comité de Jumelage, Stéfan Stamov, afin que les nombreux visiteurs puissent découvrir la technique du boutis, présentée par Céline et Danièle et les savoir-faire pernois.

Sur le stand, les Pernoises exposaient également quelques planches d'impressions confiées par le musée Souleiado, des tableaux réalisés par les artistes et peintres amateurs pernois, quelques santons, de nombreuses photos représentant notre commune et ses traditions, de la documentation touristique et il y a même eu une animation en cuisine provençale et des échanges entre le Groupe d'Animation Locale Leader Ventoux et celui de Troyan-Apriltsi, dans l'objectif de développer des projets de coopération dans les domaines des activités sportives de plein air, du tourisme rural, des circuits courts et des pratiques cynégétiques.



Cette première délégation constituée de bénévoles a été une réussite, tant dans la qualité de la prestation proposée que dans les échanges d'amitiés. La municipalité de Pernes était représentée par Yannick Libourel, conseiller municipal. Merci à tous !

Si la municipalité pernoise a offert un tableau représentant la porte Notre-Dame pour le fond du centre d'artisanat d'art et un tableau représentant un olivier en Provence pour la municipalité troyannaise, le Comité de Jumelage a, quant à lui, invité Mme le Maire de Troyan, à venir à Pernes, fêter ses 10 ans d'existence de l'association qui aura lieu en mai 2014...

Dans un plus proche avenir, le Comité doit tenir la buvette pour l'espace jeunesse lors de la soirée hip hop prévue le 22 juin dans les jardins de la mairie, préparer le repas aïoli et la soirée du 25 juillet pour la nuit des vacanciers qui est animée par la chorale gourmande, et organiser la venue du peintre d'icônes bulgare, Miroslav, prévue début septembre en collaboration avec l'association des peintres de Pernes. Le 15 septembre sera consacrée à une journée rencontre entre les comités de jumelages locaux avec un repas et une exposition. Un projet d'échange entre les collégiens de Pernes et ceux de Troyan est en cours, à cet effet des ordinateurs (de récupération) ont été offerts au comité de jumelage qui les a fait parvenir à Troyan.





SOYEZ TOUS DANS VOTRE QUARTIER DES «VOISINS CITOYENS»: VOUS ET VOS BIENS SERONT AINSI MIEUX PROTÉGÉS



En étant vigilant et attentif à ce que se passe dans votre quartier, vous déjouerez les possibles cambriolages chez vous et vos voisins. Cette attitude n'est pas du voyeurisme, ni de la délation, c'est tout simplement de la citoyenneté et de la solidarité.

Suite à une réunion d'information destinée à la protection des habitants, de leur habitation et de leurs biens, organisée par la gendarmerie nationale et la municipalité, le Journal de Pernes vous invite à lire ces quelques lignes qui résume les propos des intervenants:

«Les cambriolages ont principalement lieu le jour: quelqu'un sonne à la porte de la maison visée, une puis plusieurs fois, si personne ne répond, une pierre est jetée dans une véranda ou une fenêtre, si personne ne sort, les cambrioleurs dévalisent la maison, ce peut être la vôtre ou celle de vos voisins.»

«Comment pouvons-nous enrayer les cambriolages?»

«En mettant en place un système d'auto surveillance dans le quartier. Chaque habitant connaît, tout au moins de vue, ses voisins, ses véhicules, ses habitudes et peut remarquer aisément un intrus animé de mauvaises intentions.»

«Pourquoi vouloir nommer un référent?»

«Le référent d'un quartier reçoit des informations de la gendarmerie nationale sur, par exemple, une voiture suspecte, repérée par les services de l'ordre lors des précédents cambriolages et enquêtes de voisinage.»

«N'est-il pas possible, dans le cas du référent, d'être considéré comme "voyeur" par ses voisins?»

«Non, il s'agit d'être à l'écoute de ce qui est inhabituel dans son quartier, de tout bruit ou personne suspect(e), de prévenir en osant gêner la police municipale qui est un service de proximité ou la gendarmerie nationale. Peu importe, si vous n'êtes pas sûr de ce que vous voyez ou entendez, mais soyez vigilant, cela permettra d'enrayer le vol qui reste un traumatisme pour chaque individu. Il vaut mieux déranger la police ou la gendarmerie pour rien que de permettre un cambriolage par son silence.»

«Des voisins sont déjà organisés entre eux, ils laissent leurs coordonnées ou leurs clefs à leurs voisins quand ils partent en vacances ou en déplacement. N'est-ce pas la même chose?»

«C'est complémentaire. Les voisins vigilants sont écoutés par les forces de l'ordre, ils soutiennent l'action de la police, ils savent être solidaires, ils préviennent de leur départ en vacances et profite du système «Vacances tranquilles» et, grâce à une signalétique que la municipalité souhaite mettre en place, les voisins vigilants détournent les voleurs, les font douter.

Dans certains quartiers de Pernes, il existe déjà des référents, mais d'autres quartiers comme la Croix Couverte, la route de Carpentras, Fonblanque, les Valayans nécessitent des voisins vigilants, afin d'enrayer le nombre des cambriolages qui, même si le chiffre sur Pernes n'est pas catastrophique, reste traumatisant pour l'administré concerné.»

Par le bouche à oreille, chacun de nous peut parler de ce dispositif d'auto-surveillance, sans oublier que le commandant de la brigade du canton de Pernes, le Major Patrice Bonnet, peut se déplacer dans votre quartier et réexpliquer à l'ensemble des habitants en quoi consiste la «protection Voisins Vigilants».

Contactez le 04 90 66 44 44 ou le 17 pour la gendarmerie de Pernes et le 04 90 66 55 51 pour la police municipale.

GRÂCE AUX AUTOCOLLANTS OFFERTS PAR LA FFCT, LES VÉHICULES DE LA MUNICIPALITÉ PRÉVIENNENT LES CYCLISTES DU DANGER DES ANGLES MORTS



Le Label «Ville vélotouristique», créé par la Fédération Française de Cyclo-Tourisme, a été remis à la ville de Pernes le 17 février dernier par Dominique Lamouller, président de la FFCT. C'est dans ce cadre et en faveur des actions liées aux pratiques sécuritaires des cyclistes en général, qu'a eu lieu le 15 mars dernier au complexe sportif Paul de Vivie, l'équipement à l'arrière de chaque minibus et camions de la ville d'autocollants avertissant les cyclistes sur les dangers des angles morts.

C'est Jacques Fourna, délégué Sécurité Routière à la FFCT, qui était à l'origine de cette opération «danger, cyclistes je ne vous voie pas!». Étaient également présents lors de la cérémonie: Christian Sollier, adjoint délégué aux sports, Cédric Viau du service des sports, Francis Yernaux, président du Codep84 et ses deux vice-présidents: Robert Lebail et Claude Martin (également au club Vélocio).

Cette démarche va permettre au personnel communal utilisant ces véhicules de passer auprès des jeunes des messages sécuritaires de la plus haute importance «Soyons tous conscients de ce danger routier qui guette principalement les cyclistes et les piétons!»

NUISANCES SONORES: DES RÈGLES TRÈS STRICTES À RESPECTER

Définition des nuisances sonores: Qu'il soit de jour ou de nuit « aucun bruit particulier, ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité » article R1334-31 du code de la santé publique.

Il y a les bruits domestiques: cris d'animaux, notamment les aboiements de chiens; talons, claquements de portes, conversations à voix haute; postes de télévisions, chaines hifi; outils de jardinage et de bricolage; appareils électroménagers; jeux bruyants pratiqués dans des lieux inadaptés; utilisation de locaux ayant subi des aménagements dégradants, l'isolement acoustique; pétards et feux d'artifice; activités occasionnelles comme des fêtes de familles ou des travaux de réparations; certains équipements comme les ventilateurs, climatiseurs. Ces infractions peuvent faire l'objet d'une amende de 68 Ð (3e classe) prévue et réprimée par l'article R623-2 du code pénal ou d'une amende de 450 Ð prévue par l'article R.1334-31 du code de la santé publique et réprimée par l'article R.1337-7 de ce même code.

Arrêté Préfectoral: Dans notre département, il existe un arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage (Arrêté n°SI 2004-08-04-210-DDASS). Il stipule que «les travaux bruyants sur la voie publique ainsi que sur les chantiers proches des habitations devront être interrompus entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés». Tous travaux bruyants de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 + les dimanches et jours fériés, de 10 h à 12 h.



LE POINT SUR LES FINANCES COMMUNALES

RÉSULTATS DE LA GESTION 2012 : UNE GESTION SAINE ET DES INVESTISSEMENTS NOMBREUX !

PUBLICATION ANNUELLE DES RATIOS, ÉLÉMENT DE TRANSPARENCE FINANCIÈRE :

Conformément aux dispositions de l'article L 2 313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune assure l'insertion dans cette publication des données synthétiques sur la situation financière de la commune contenues dans le compte administratif (CA) 2012 et dans le budget primitif (BP) 2013 (décret n°93-570 du 27 mars 1993). Ces données synthétiques se présentent, d'une part sous la forme de ratios calculés respectivement à partir de chiffres définitifs relevant de la gestion 2012 et, d'autre part, à partir des chiffres prévisionnels contenus dans le budget primitif 2013. La population prise en compte est la dernière population recensée, soit 10 666 habitants.

Les indicateurs financiers ressortant du compte administratif 2012 sont les suivants :

Intitulé de l'indicateur	Pernes les Fontaines Valeur 2012	Moyenne nationale des communes dans la même strate du nombre d'habitants Valeur 2010	Moyenne régionale des communes dans la même strate du nombre d'habitants Valeur 2010
Dépenses réelles de fonctionnement/habitant	766,21 €	1 080 €	1 264 €
Produit des impositions directes/habitant	448,72 €	502 €	553 €
Recettes réelles de fonctionnement/habitant	991,04 €	1 303 €	1 513 €
Dépenses d'équipement brut (y compris travaux en régie)/ habitant	185,77 €	298 €	332 €
Encours de la dette (au 31/12)/ habitant	580,18 €	935 €	1 236 €
Dotation globale de fonctionnement/habitant (Dotation de l'Etat)	193,84 €	253 €	203 €
Dépenses de personnel/ dépenses réelles de fonctionnement	57,64 %	56,9 %	55,7 %
Dépenses de fonctionnement (hors régie) et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	84,50 %	90,1 %	90,3 %
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	18,74 %	22,9 %	21,9 %
Encours de la dette (au 31/12)/ recettes réelles de fonctionnement	58,54 %	71,7 %	81,9 %
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	119,13 % (Valeur 2010)	115,28 %	

L'ensemble des indicateurs financiers de ce tableau ressort des données du Trésor Public ; ces éléments sont définis par le législateur et doivent permettre d'en extraire des éléments d'analyse financière.

Ces différents indicateurs positionnent Pernes par rapport aux communes de la même strate démographique au niveau régional et national et confirment la bonne gestion de la commune en « bon père de famille », selon la vieille formule, mais qui est toujours d'actualité.

Lors de sa séance du 14 mars 2013, le Conseil Municipal a examiné et adopté le compte administratif pour l'exercice 2012. Ce document de synthèse de la comptabilité administrative retrace l'intégralité de la gestion 2012 pour chacun des budgets, en conformité avec celle du Trésor Public (budget principal de la ville et budgets annexes pour le camping municipal et le service public d'assainissement non collectif).

RÉSULTATS 2012 - BUDGET VILLE		
(1)	Solde de fonctionnement (excédent) recettes - dépenses	+ 1 515 931,16 €
(2)	Résultat d'investissement (excédent) recettes - dépenses	+ 1 904 814,43 €
(3)	Restes à réaliser en investissement Ce sont les dépenses et les recettes (subventions) des chantiers prévus sur l'exercice 2012 qui se prolongent sur 2013 (exemple : maison des associations, logements des gendarmes) et ceux qui n'ont pu démarrer en 2012 et sont alors programmés sur 2013 sans faire supporter la charge au budget 2013 (exemple : 1ère tranche de la médiathèque et de l'aménagement de la gare).	
(3a)	Restes à réaliser des dépenses pour terminer les chantiers à cheval sur 2012/2013 et ceux de 2012 qui démarrent en 2013	4 051 948,00 €
(3b)	Restes à réaliser des recettes (subventions accordées pour ces chantiers et qui seront versés à la réception des travaux)	1 070 225,00 €
(4)	Solde des restes à réaliser c'est-à-dire, besoin de financement pour finir la réalisation des dits chantiers (3b - 3a)	- 2 981 723,00 €
(5)	Besoin de financement des investissements des restes à réaliser (4 - 2)	- 1 076 908,57 €

Ce besoin de financement pour achever ou réaliser tous les chantiers qui étaient prévus au budget 2012 (5) est pris sur l'excédent de fonctionnement (1), soit : 1 515 931,16 €.

Ainsi le résultat global (fonctionnement et investissement réalisés en 2012 et prévus en 2012) de l'exercice 2012 est donc de [(1) - (5)] : 1 515 931,16 – 1 076 908,57 = 439 022, 59 €

Cet excédent sera inscrit en recette de la section de fonctionnement du budget prévisionnel 2013.

ANALYSE DE CES RÉSULTATS

L'examen de l'ensemble de ces résultats 2012 et leur comparaison avec le niveau obtenu les années antérieures confirment la stabilité de la gestion communale. Le volume du budget pernois connaît d'une année sur l'autre, une croissance modérée mais régulière. C'est une conséquence logique de l'augmentation générale du coût de la vie et de la hausse des prix plus prononcée impactant certains postes budgétaires incompressibles. Mais néanmoins, les caractéristiques générales observées à la lecture des ratios annuels sont identiques. A savoir :

— **Sur le plan de la fiscalité locale**, le niveau des taux d'imposition, comparé aux communes similaires, se situe dans la tranche des taux les plus bas. Il est à préciser que les taux (taxe habitation : 15,75 %, foncier bâti : 20 %, foncier non bâti : 48 %) n'ont pas été modifiés depuis 2005 ce qui fait 8 années de stabilité fiscale et ce afin de ne pas accroître la pression des charges sur les ménages pernois.

— **Les recettes budgétaires** provenant de la fiscalité représentent plus de 55% des recettes totales du budget de fonctionnement. Le choix délibéré de ne pas les accroître par la pression fiscale a rendu obligatoire, en contrepartie, l'exercice d'une gestion rigoureuse des dépenses tout en améliorant les services et les équipements apportés à la population.

— **Inversement à l'évolution des dépenses des budgets communaux,** la crise économique a conduit l'État, depuis un certain temps et encore aujourd'hui, à diminuer le montant de ses aides, dotations et

concours versés aux collectivités territoriales et à transférer des charges financières sur les budgets communaux. Et il n'est raisonnablement pas prévu d'embellie à court ou moyen terme. Sur le plan budgétaire, cette baisse de recettes a des répercussions au niveau de l'autofinancement, ce qui incite encore à la prudence lors de l'engagement des dépenses.

— **Le niveau de l'endettement communal**, à savoir l'encours de la dette, soit 580,18 € par habitant (contre 934 € pour la moyenne nationale et 1 239 € pour la moyenne régionale des communes similaires à Pernes) montre que la commune est très peu endettée. Ceci est le fruit de la volonté municipale de ne recourir aux emprunts qu'en complément d'une bonne part d'autofinancement pour la réalisation des équipements communaux.

— **Ce niveau modéré de l'endettement communal** est très appréciable dans le contexte économique actuel et dans la perspective des exercices futurs. Il constitue, en effet, une marge de manœuvre intéressante que la ville peut utiliser pour le financement de ses principaux projets de construction.

— **L'épargne nette** (recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement - remboursement en capital sur l'exercice) qui est l'indicateur de la bonne situation financière d'une commune a été pour Pernes en 2012 de 1 057 288,11 € ce qui traduit une bonne santé des finances communales.

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2013 :

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2013 a été examiné en commission des finances le 3 avril dernier, puis a été adopté par le Conseil Municipal, le 11 avril suivant.

Le budget 2013 a été construit selon des principes et des priorités analogues aux exercices antérieurs. A savoir, une section de fonctionnement équilibrée sans modification de la fiscalité et induisant comme à chaque budget, une nécessaire rigueur dans les charges.

En section d'investissement, le budget voté permettra d'une part, d'achever les programmes d'équipement en cours financés par les restes à réaliser 2012 (4 051 948 €), et d'autre part, de lancer les opérations et programmes nouveaux.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Nature des dépenses	2012	2013
Charges à caractère général	2 347 856,16	2 426 800,00
Charges de personnel	4 787 368,21	5 002 000,00
Atténuation de produits	121 410,24	185 372,00
Autres charges de gestion courante	1 043 894,26	1 058 916,00
Charges financières	266 597,28	263 400,00
Charges exceptionnelles	2 430,28	2 000,00
Total intermédiaire	8 569 556,43	8 938 488,00
Opérations d'ordre	736 951,04	1 805 530,00
Total des dépenses de fonctionnement	9 306 507,47	10 744 018,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Nature des recettes	2012	2013
Atténuation de charges	84 166, 58	86 100,00
Produits des services	770 143,62	773 618,00
Impôts et taxes	5 707 369,43	5 792 824,00
Dotations, subventions et participation	3 051 987,30	2 926 334,00
Autres produits de gestion courante	631 594,12	562 000,00
Produits financières	94,68	100,00
Produits exceptionnels hors cession d'élément d'actif	8 860,72	6 200,00
Total intermédiaire	10 254 216,43	10 147 176,00
Produits exceptionnels de cession d'élément d'actif (vente de biens)	316 251,94	0
Total intermédiaire	10 570 468,37	10 147 176,00
Opérations d'ordre	140 691,55	157 820,00
Excédent antérieur reporté	111 278,71	439 022,00
Total des recettes	10 822 438,63	10 744 018,00

	2012	2013
Dépenses d'investissement	2 783 986,70	8 847 894,00
Recettes d'investissement	4 688 801,13	8 847 894,00

LES INDICATEURS PRÉVISIONNELS 2013 (à partir du BP 2013)

1 - Dépenses réelles de fonctionnement/habitant : 824,90 €
2 - Produit des impositions directes/habitant : 458,28 €
3 - Recettes réelles de fonctionnement/habitant : 952,43 €
4 - Dépenses d'équipement brut (y compris travaux en régie) /habitant : 746,17 €
5 - Encours de la dette (au 01/01)/habitant : 580,83 €
6 - Dotation globale de fonctionnement/habitant : 191,31 €
7 - Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement : 56,91 %
8 - Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (cf. fiche DGF N-1 & données N - 2) 119,13 %
9 - Dépenses de fonctionnement (hors régie) et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement : 94,09 %
10 - Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement : 78,34 %
11 - Encours de la dette (au 01/01)/recettes réelles de fonctionnement : 60,98 %

Toutes ces valeurs devront attendre la réalisation du budget avant d'être analysées de manière sérieuse et objective.

LES INVESTISSEMENTS 2012-2013 :

La gestion saine du budget communal et le faible endettement de la commune permet la mise en place d'un programme d'investissement conséquent, avec des équipements nouveaux et différents aménagements qui vont encore améliorer la qualité de vie des Pernois et des Valayannais :

- Programmes 2012 réalisés: restauration de la Porte Saint-Gilles ; construction de la salle des jeunes aux Valayans ; acquisitions d'une maison rue Gambetta, une maison rue de la Condamine et la maison Dugas avec réfection de la toiture ; acquisition d'un nouveau véhicule 4x4 pour le comité communal des feux de forêt et d'un nouveau minibus ; équipements de tribunes salle Jean Ragnotti au complexe sportif; achat d'une tribune et réfection de l'éclairage et de la côture aux arènes ; achat du terrain pour l'extension du cimetière des Valayans.

- Programmes 2012 s'achèvant : maison des associations, logements gendarmes, réhabilitation 2 maisons en centre ville, stades Marie Mauron

- Programmes 2012 qui seront réalisés en 2013 (les chantiers étant tous lancés avec les entreprises) : la médiathèque avec 3 tranches de financements (2012-2013-2014), les 3 courts de tennis et le skate park, l'aménagement de l'ancienne gare.

- Nouveaux programmes 2013 : achat et aménagement de la maison Durbesson aux Valayans, achat de l'hôtel de Barruel en viager pour un projet futur de Centre d'Art, création d'un boulodrome, construction d'un local aux arènes et au stade de rugby, réfection de l'éclairage et du chauffage à l'église, 1ère tranche de restauration de l'hôtel de Brancas.

Il est à ajouter que **la communauté de communes « les Sorgues du Comtat »** finance sur 2013 les investissements suivants : réfection de la chaussée autour des places du Cormoran et Fléchier ; réfection de la chaussée route de Sudre et chemin St Hilaire ; restauration de la fontaine du Gigot ; aménagement d'un espace arboré sur le terrain « le Rucher des Fontaines ».

Le Syndicat Rhône Ventoux finance la réfection des conduites eau et l'assainissement sur le quartier Cormoran/Fléchier (travaux en cours).



JUIN 2013

• 18 : Anniversaire de l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940. Rassemblement à 11 h place Frédéric Mistral, cérémonie à 11 h 30 place Frédéric Mistral. La Marseille sera chantée à capella par les élèves de 3e du collège Charles Doche

• 19 : Marché du soir des producteurs et dégustation du melon et de l'abricot, de 18 h à 20 h place Frédéric Mistral. Rens : 04 90 61 31 04

• 19 : Soirée théâtre par les élèves de Sylvie Guillaume de l'atelier du CLC à 20 h aux Augustins

• 21 : Fête de la musique. Programme détaillé site internet ou festives

• 21 : Apidays, fête dédiée à la sauvegarde de l'abeille, des pollinisateurs sauvages et de la biodiversité dans le lit de la Nesque. Rens : 04 90 61 45 12

• 21 : Marché des créateurs locaux sur la place Louis Giraud de 17h à 21h30 par l'association « Un Caillou dans la Fontaine». Rens : 06 82 19 36 44

• 21 : Soirée poético-picturale avec Chantal Duquéroux-Rozwens : «P. Véronèse 1528-1588» à 18 h par Po'Art au 127 avenue de la Gare. Rens : 04 90 40 01 71 /06 64 70 00 47

• 21 juin au 4 juillet : Salon de l'aquarelle et du pastel par l'Association des Artistes et Amateurs Pernois à la Chapelle des Pénitents blancs. Concert le 21 à 21 h en l'honneur de la fête de la musique

• 22 : Matinée découverte par «la Nesque Propre» sur les «Plantes & arbres remarquables de la ripisylve à Venasque» avec Albin Auge. Inscription obligatoire : 04 90 66 00 84

• 22 : Festival de la bière de goût de 11h à 21 h 30 dans le lit de la Nesque. Rens : 04 90 61 37 24

• 22 : Soirée gratuite de danse avec en 1ère partie : hip hop du club des jeunes de Pernes et ceux de Nyons, Monteux, Saint Saturnin, Coustellet et Le Thor, 2e partie avec le groupe « South Fusion » et soirée Dj à 21 h. Buvette et restauration sur place au profit du séjour pour les jeunes en Bulgarie dans les Jardins de la Mairie. pernes@jeunesse-perneslesfontaines.fr

• 23 : Record du plus grand groupe de rock du monde et du plus grand madison par l'association S(p)ôt au stade Jean Moulin sous les yeux du Guiness Book. Ouverture des portes à 14h. Entrée : 4 €

• 23 : Feux de la St Jean sur la place du Marché des Valayans par l'Association Sportive Valayannaise et la Chourmo dis Afouga à 19 h 30. Rens : 04 90 66 56 07

• 26 : Marché du soir des producteurs de 18 h à 20 h, place Frédéric Mistral. Rens. : 04 90 61 31 04

• 26 : Collecte de sang organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévole à l'Ecole Primaire Jean Moulin de 15 h à 19 h 30. Rens. : 04 90 61 30 57

• 28 : Marché des créateurs locaux, place L. Giraud de 17 h à 21 h 30 par Un Caillou dans la Fontaine. Rens. : 06 82 19 36 44

• 29 : Soirée « country» par les Enfants du Milieu du Monde dans les Jardins de la Mairie : démo initiation à partir de 18 h 30, spectacle à 20 h et bal à 21 h. Présentation de voitures américaines. Entrée : 2 €. Rens : 04 90 66 48 05 / 06 74 00 86 16

• 29 : Fiéro Valayannaise par le Comité des Fêtes des Valayans. Foire artisanale de 9 h à 19 h. Exposition d'artistes à la salle des fêtes, démonstration avec l'Aéro Model Club des Valayans et exposition, taureau mécanique, vide grenier sur la place du marché et parking de la mairie dès 6h, rens./inscriptions : 06 79 10 21 63 / Rémy Soumille. Tirage de tombola, repas « taureau gardianne » et bal avec «les Teenager's ». Inscriptions repas avant le 25 juin : 04 90 62 08 84/ 06 88 49 78 65

• 29 et 30 : Kermesse école St Joseph dès 9h dans leurs locaux. Stands, marché provençal, concours surprise, spectacle, messe, animation musicale, tombola, restauration. Rens : 06 86 44 62 29. Résa repas : 09 52 63 07 40

• 29 et 30 : Gala de hip hop par les élèves d'Emmanuelle Fert de l'atelier du CLC à 20 h aux Augustins

• 29 juin au 15 septembre : Ouverture des Musées : Costume Comtadin, Fléchier, Comtadin du Cycle tous les jours sauf le mardi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30. Rens : 04 90 61 31 04 / contact@tourisme-pernes.fr

• 29 juin au 1er septembre : Ouverture du Musée de la Vieille École aux Valayans mercredi, samedi et dimanche, 10h-12h30 et 15h-18h30. Rens : 04 90 61 31 04

• 29 et 30 : «Pernes les Photos» par la Photo dans le Cadre. Rens : 06 52 95 41 84 - laphotodanslecadre.over-blog.com

• 30 : Vide greniers de 6h à 20h place Gabriel Moutte et dans le lit de la Nesque. Rens : 06 80 85 89 22

• 30 : Fermeture des salles aux associations au complexe sportif Paul de Vivie. Rens : 04 90 66 33 43

JUILLET 2013

• 3 : Marché du soir des producteurs et panier garni à gagner, de 18h à 20h place Frédéric Mistral. Rens : 04 90 61 31 04

• 3 : Sortie par « la Nesque Propre » sur le thème « entre lavande et châtaigniers » avec pique nique tiré du sac sur la terrasse panoramique du Château de Coudray à Aurel. Rens : 04 90 66 00 84

• 3 : Veillée comtadine « la peinture, art comtadin » avec Jean Coutarel, conteur et tambourinaire, dans la cour d'honneur de l'hôtel de ville à 21 h 15. Rens : 04 90 61 45 14

• 3 : Sortie aux musées (le MuCEM) à Marseille avec l'association Po'Art. Rens : 04 90 40 01 71 / 06 64 70 00 47

• 5 : Marché des créateurs locaux, place L. Giraud de 17 h à 21h30 par Un Caillou dans la Fontaine. Rens : 06 82 19 36 44

• 5 : Concert des Coralistes d'« À Claire Voix » à 21h30, Jardins de la Mairie (en cas de mauvais temps : aux Augustins). Tarif : 14 € / tarif réduit : 12 €. Rens : 06 82 71 53 02 / 06 81 41 07 84

• 6 : Festival d'Orchestre d'Harmonie (avec les Enfants de la Nesque, l'Ensemble Kiosque à Musique d'Avignon, l'Union Musicale Sarriannaise, l'Harmonie Rognonaise, un Brass Band constitué pour la circonstance) à partir de 21h dans les Jardins de la Mairie

• 6, 7 : Journées Portes Ouvertes à la chèvrerie pernoise : visite de la fromagerie, dégustation, participation à la traite et découverte en calèche (avec l'association Pernes à Cheval) du domaine viticole des Hauts Traversiers et de la safranière «le Soleil de Pernes ». Rens : 06 14 67 09 69/ lachevreriedesfontaines@hotmail.fr

• 7 au 20 : Séjour à la colonie municipale d'Aurel. Rens : 06 27 65 30 10 / colo-aurel@perneslesfontaines.fr

• 7 : Expo de peintures et sculptures par l'AAAP sous la Halle Couverte. Rens : 04 90 39 66 24/04 90 22 27 74

• 8 juillet au 9 août : L'Eté Sports proposé aux enfants. Rens : 04 90 66 33 43

• 8 au 12 : Stage de rugby et sécurité routière par le Rugby Club Pernois au stade Brieugne. Rens : 06 22 48 77 70

• 8 au 12 : Stage de théâtre pour enfants de 5 à 8 ans et de 9 à 13 ans par la Cie «Un caillou dans la fontaine». Prix (adhésion comprise) : 65€. Rens : 04 88 84 43 49 / 06 09 15 50 95

• 10 : Balade aux lanternes « Pernes : carriero et soustet » avec la Confrérie des Lanterniers de Pernes, départ à 21h30, place Frédéric Mistral. Gratuit

• 10 : Marché du soir des producteurs de 18h à 20h place Frédéric Mistral. Rens : 04 90 61 31 04

• 12 juillet au 24 août : Exposition à la galerie Traces des œuvres de Philippe-Charles Chiron au 224 cours Jean Jaurès (Lou Couchadou). Rens : 06 87 36 40 73

• 12 : Marché des créateurs locaux place L. Giraud de 17h à 21h30 par Un Caillou dans la Fontaine. Rens : 06 82 19 36 44

• 13 : Paëlla par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Pernes dans les Jardins de la Mairie, buvette à partir de 18h30 et bal offert par la municipalité avec l'orchestre de Pascal Mas. Vente ticket-repas à partir du 22 juin au Longchamp, prix : 20 € adultes et 10 € enfants de 9 à 12 ans. Rens : 06 28 61 73 20

• 13 : Bal et repas à 21 h, place de la mairie pour la Fête Nationale proposée par le Comité des Fêtes des Valayans avec l'orchestre « Lorca ». Rens : 04 90 62 08 84

• 14 : Vide greniers de 6h à 20h places du Marché et de la Mairie aux Valayans. Rens : 06 80 85 89 22

• 14 : Fête du melon et du terroir par l'ACAP, toute la journée, quai de Verdun. Rens : 04 90 61 45 18

• 15 : Marché des « Talents d'Ici » de 9h à 13h dans les Jardins de l'Office de Tourisme : Dégustations et vente de produits locaux et démonstrations de savoir-faire. Rens : 04 90 61 31 04

• 17 : Marché du soir des producteurs et dégustation de miel et fromage, de 18h à 20h place Mistral. Rens : 04 90 61 31 04

• 17 : Veillée comtadine «Retour sur le patrimoine 2012 » et les Baladins des Fontaines avec Jean Coutarel, conteur et tambourinaire, cour d'honneur de l'hôtel de ville à 21h15. Rens : 04 90 61 45 14

• 18 : Récital d'orgue « 3 siècles de musique italienne » par Gérard Goudet en la collégiale ND de Nazareth à 21h. Entrée : 10 € - étudiants : 6 € - moins de 12 ans : gratuit. Rens : 06 80 89 57 96

• 19 : Marché des créateurs locaux, place L. Giraud de 17h à 21h30 par Un Caillou dans la Fontaine. Rens : 06 82 19 36 44

• 20, 21 & 22 : «Les soirées Folklories», Jardins de la Mairie à 21h30. Le samedi «Escamandre», dimanche «Equateur», le lundi «Gerry Carter & les Irlandaises». Entrée : 3 €.

• 21 : Marché potier par « les Pots dans la Rue », avec expo des oeuvres de l'atelier enfants, toute la journée, sur le quai de Verdun. Rens : 04 90 62 09 17

• 21 : Expo de peintures et sculptures par l'AAAP sous la Halle Couverte. Rens : 04 90 39 66 24/04 90 22 27 74

• 21 juillet au 3 août : Séjour à la colonie municipale d'Aurel. Rens : 06 27 65 30 10 / colo-aurel@perneslesfontaines.fr

• 24 : Marché du soir des producteurs de 18h à 20h place Frédéric Mistral. Rens : 04 90 61 31 04

• 24 : Balade aux lanternes « Monuments à travers les âges » avec la Confrérie des Lanterniers de Pernes, départ à 21h30, place Frédéric Mistral. Gratuit

• 25 : Course camarguaise de taureaux emboulés par Lou Touréou Pernen à 21h aux arènes. Entrée : 5 € adulte / enfant gratuit. Rens : 04 90 66 51 45

• 25 : Nuit des vacanciers (aïoli) par le Comité de Jumelage Pernes/Troyan à 20h sur les berges de la Nesque au pont Notre Dame. Rens : 04 90 61 31 04

• 26 : Marché des créateurs locaux place L. Giraud de 17h à 21h30 par Un Caillou dans la Fontaine. Rens : 06 82 19 36 44

• 26 au 28 : 8e Festival « Pernes en musique ». Entrée libre. Rens : 04 90 61 45 14

• 26 au 27 : 2e Festival Rhinoférock. Rens : 06 09 72 45 62 / http://www.rhinoferock-festival.com



• 28 : Vide greniers de 6h à 20h place Gabriel Moutte et dans le lit de la Nesque. Rens : 06 80 85 89 22

• 31 : Marché du soir des producteurs de 18h à 20h place Frédéric Mistral. Rens : 04 90 61 31 04

• 31 : Veillée comtadine «Chanteurs et chansons du Comtat» avec Jean Coutarel, conteur et tambourinaire, dans la cour d'honneur de l'hôtel de ville à 21h15. Rens : 04 90 61 45 14

AOÛT 2013

• 2 : Soirée cabaret par «Sem Production» avec Stéphane Reynaud et la revue Monopolis dans les Jardins de la Mairie à 21h. Gratuit

• 2 : Marché des créateurs locaux, place L. Giraud de 17h à 21h30 par Un Caillou dans la Fontaine. Rens : 06 82 19 36 44

• 3 : Projection par la Nesque Propre du film « Patrimoine caché de la Nesque, à l'aval de Venasque » à 21h30 sous la Halle Couverte. Rens : 04 90 66 00 84

• 3 au 10 : Séjour en Bulgarie par l'Espace Jeunesse. Rens 04 90 66 66 94

• 04 : Vide greniers de 6h à 20h places du Marché et de la Mairie aux Valayans. Rens : 06 80 85 89 22

• 7 : Balade aux lanternes « Commerces et métiers d'antan » avec la Confrérie des Lanterniers de Pernes, départ à 21h30, place Frédéric Mistral. Gratuit

• 7 : Marché du soir des producteurs et panier garni à gagner, de 18h à 20h place Frédéric Mistral. Rens : 04 90 61 31 04

• 7 : Collecte de sang à l'Ecole Jean Moulin de 15h à 19h30. Rens : 04 90 61 30 57

• 8 : Nuit de la truffe par les Rabassiers du Comtat, berges de la Nesque à 20h. Tarif unique : 28 €. Résa : 04 90 61 31 04 ou 04 90 34 16 22 / 06 31 10 94 43

• 9 au 22 : Exposition à la Chapelle des Pénitents blancs des œuvres de Susie Lewin et Guy Rouvier

• 9, 10 et 11 : 17e Festival de rue Font'Arts dans le centre ancien et exposition photos sur Font'Arts à la Galerie de l'Abattoir. Rens : 04 90 66 49 90

• 11 : Concours de pêche au coup de tous poissons par l'Amicale des Pêcheurs des Gravières au 2271 route de Mazan. Rens : 06 81 77 53 11/04 90 66 55 93

• 14 : Marché du soir des producteurs de 18h à 20h place Frédéric Mistral.

• 14 : Veillée comtadine «Prouvençau e catouli» présence des religions dans le Comtat avec Jean Coutarel, conteur et tambourinaire, dans la cour d'honneur de l'hôtel de ville à 21h15

• 16 : Marché des créateurs locaux, place L. Giraud de 17h à 21h30 par Un Caillou dans la Fontaine. Rens : 06 82 19 36 44

• Du 16 au 20 août : Fête de la St Roch

• 21 : Marché du soir des producteurs et dégustation de raisin, de 18h à 20h place Frédéric Mistral. Rens : 04 90 61 31 04

• 21 : Balade aux lanternes « Fêtes, saints et religions » avec la Confrérie des Lanterniers de Pernes, départ à 21h, place Frédéric Mistral. Gratuit

• 23 : Marché des créateurs locaux, place L. Giraud de 17h à 21h30 par Un Caillou dans la Fontaine. Rens : 06 82 19 36 44

• 23 : Concert « Nougaro » par «Yakasamuser», jardins de la mairie. Ouverture à partir de 19h30, restauration sur place. Entrée : 8 €. Rens : 06 11 54 47 29.

• 25 : Expo de peintures et sculptures par l'AAAP sous la Halle Couverte. Rens : 04 90 39 66 24/04 90 22 27 74

• 25 : Vide greniers de 6h à 20h place Gabriel Moutte et dans le lit de la Nesque. Rens : 06 80 85 89 22

• 28 : Marché du soir des producteurs de 18h à 20h place Frédéric Mistral. Rens : 04 90 61 31 04

• 28 : Veillée comtadine «Contes et légendes du Comtat» avec Jean Coutarel, conteur et tambourinaire, cour d'honneur de l'hôtel de ville à 21h15

• 30 : Marché des créateurs locaux, place L. Giraud de 17h à 21h30 par Un Caillou dans la Fontaine. Rens : 06 82 19 36 44

• 30 août au 12 septembre : Expo par l'AAAP à la Chapelle des Pénitents blancs

• 30 août au 26 octobre : Expo à la Galerie de l'R du Cormoran des œuvres de Michel Barjol, artiste peintre vivant et travaillant à Malaucène en Vaucluse. Rens : Tél : 04 90 66 18 39

• 30 : Concert «les Invendables» par «Yakasamuser», jardins de la mairie. Ouverture à partir de 19h30, restauration sur place. Entrée : 8 €. Rens : 06 11 54 47 29

• 31 : Soirée country par les Cavaliers du Soleil dans les Jardins de la Mairie

• 31 août et 1er sept. : «la Nesque Propre» avec la Maison de l'histoire locale organisent 2 jours à la découverte des merveilles cévenoles. Rens : 04 90 66 00 84

• 31 août au 3 septembre : fête votive des Valayans. Repas et bal avec l'orchestre David John's le samedi à 21h, repas bal avec Laurent Comtat le dimanche à 21h, apéro concert avec Guy Icard à 19h et repas bal à 21h le lundi, soupe au pistou et bal «Music Live» à 21h + manèges, concours de pétanque et de belote, pêche à la truite, ball trap, démonstration de vol d'avion radiocommandés, rando cyclotourisme le 1er septembre (et ouverture du musée de la vieille école.

SEPTEMBRE 2013

• 1er : Exposition de peintures et sculptures par l'AAAP sous la Halle Couverte. Rens : 04 90 39 66 24/04 90 22 27 74

• 2 : Ouverture aux associations du complexe sportif Paul de Vivie pour la saison 2013/2014. Rens : 04 90 66 33 43

• 4 : Marché du soir des producteurs et panier garni à gagner, de 18h à 20h place Frédéric Mistral. Rens : 04 90 61 31 04

• 6 septembre au 5 octobre : Exposition à la galerie Traces des œuvres de Marie-Christine Blanc au 224 cours Jean Jaurès (Lou Couchadou). Rens : 06 87 36 40 73

• 7 : Fête des associations au complexe sportif P. de Vivie. Rens : 04 90 66 33 43

• 7 : Bal Folk par «Mingafolk» dans les Jardins de la Mairie. Initiation à partir de 17h et bal. Rens 04 90 61 30 49

• 8 : Fermeture de la piscine municipale au complexe sportif Paul de Vivie. Rens : 04 90 66 33 43

• 8 : «Costumes de Provence en fête» par le Conservatoire du Costume Comtadin, de 10h à 19h, dans les Jardins de la Mairie (aux Augustins en cas de pluie). Défilés, marché des brocanteurs et antiquaires spécialisés animeront le marché. Rens : soubielle.mc@gmail.com ou 04 90 66 51 45

• 8 : Journée ludique par l'Aéro Model Club aux Valayans. Rens : 06 82 19 47 98 Dominiqueseigle@orange.fr

• 8 : Exposition de peintures et sculptures par l'AAAP sous la Halle Couverte. Rens : 04 90 39 66 24/04 90 22 27 74

• 8 : Vide greniers de 6h à 20h places du Marché et de la Mairie aux Valayans. Rens : 06 80 85 89 22

• 11 : Marché du soir des producteurs de 18h à 20h place Frédéric Mistral. Rens : 04 90 61 31 04

• 11 : Les Mercredis Sportifs par le Service des Sports au complexe sportif Paul de Vivie. Rens : 04 90 66 33 43

• 13 : Permanence anonyme et gratuite du Greta à la Conserverie de 9h à 13h. Rens : 04 90 66 66 94

• 14 au 22 : 3e biennale de « l'Art au Donjon » par Candela à la Tour de l'Horloge de 10h à 18h30 qui vous permettra d'admirer les œuvres in situ en rapport avec l'ombre et la lumière d'une dizaine d'artistes. Rens : 06 16 51 29 32

• 15 : Expo de peintures et sculptures par l'AAAP sous la Halle Couverte. Rens. : 04 90 39 66 24/04 90 22 27 74

• Du 16 au 29 septembre : Ouverture des Musées du Costume Comtadin, Drapier, Comtadin du Cycle tous les jours sauf le mardi de 15h à 18h30. Rens : 04 90 61 31 04 / contact@tourisme-pernes.fr

• 18 : Collecte de sang à l'Ecole Primaire Jean Moulin de 15h à 19h30.

• 18 : Marché du soir des producteurs et dégustation de la pomme et de la poire, de 18h à 20h place Frédéric Mistral. Rens : 04 90 61 31 04

• 21 : Accueil des nouveaux Pernois par la municipalité à 9h aux Augustins

• 22 : Exposition de peintures et sculptures par l'AAAP sous la Halle Couverte. Rens : 04 90 39 66 24/04 90 22 27 74

• 25 : Marché du soir des producteurs de 17h30 à 19h30 place Frédéric Mistral. Rens : 04 90 61 31 04

• 27 : Vide greniers de 6h à 20h place Gabriel Moutte et dans le lit de la Nesque. Rens : 06 80 85 89 22

• 27 au 28 : Festival de la chanson vivante par l'association « Un peu de poésie » au centre culturel des Augustins. Le 27 à 10h et 14h30, un voyage à la guitare pour les enfants «le tour du monde en famille». Entrée libre sur réservation auprès du service culturel au 04 90 61 45 14. Le 28 à 20h30 «Tout le monde chante» Brel, Nougaro, Dutronc, Piaf et bien d'autres... et spectacle de l'atelier d'Amélie. Entrée libre sur réservation au 06 28 43 77 21 ; signalez si vous chantez pour l'organisation et la préparation des partitions

• 29 : Exposition de peintures et sculptures par l'Association des Artistes et Amateurs Pernois sous la Halle Couverte. Rens : 04 90 39 66 24/04 90 22 27 74

OCTOBRE 2013

• 2 : Marché du soir des producteurs et panier garni à gagner, de 17 h 30 à 19 h 30 place F. Mistral. Rens : 04 90 61 31 04

• 5-6 : 3e Salon bio et du bien être par «Viva au Naturel» de 9h à 19h aux Augustins. Entrée libre. Rens : 06 24 32 74 73

• 6 : Lubitroc. Plus d'infos à venir

• 6 : Concert de musique vocale par le Chœur Cantabile en la collégiale Notre Dame de Nazareth à 17h. Entrée libre. Rens : 04 90 66 52 42

• 9 : Marché du soir des producteurs de 17h30 à 19h30 place Frédéric Mistral. Rens : 04 90 61 31 04

• 11 : Permanence anonyme et gratuite du Greta à la Conserverie de 9h à 13h. Rens : 04 90 66 66 94

• 12 et 13 : Salon des santonniers par «Perno santoun» aux Augustins de 9h à 18h30. Rens : 04 90 61 31 04

• 13 : Vide greniers de 6h à 20h places du Marché et de la Mairie aux Valayans. Rens : 06 80 85 89 22

• 15 : Rendez-vous culturels de Fléchier, conférence «Les juifs du pape» par Muriel Euzeby à 18h à la Maison Fléchier. Rens : 04 90 61 65 80

• 16 : Marché du soir des producteurs de 17h30 à 19h30 place Frédéric Mistral. Rens : 04 90 61 31 04

• 18 oct au 16 nov : Exposition à la galerie Traces « Felicity Robertson ». Rens : Galerie Traces 224 cours Jean Jaurès (Lou Couchadou) 84 210 Pernes-les-Fontaines Tél : 06 87 36 40 73 ou 04 90 61 61 21

• 19 et 20 : 4e Bourse – Expo aux fossiles et minéraux de 9h30 à 18h30 aux Augustins. En vedette, une animation «ouverture de géodes». Rens : 04 90 61 38 69



infos services



LE COMITÉ COMMUNAL FEUX DE FORÊT DE PERNES-LES-FONTAINES SE PRÉPARE À SILLONNER LES ZONES BOISÉES POUR PROTÉGER NOS COLLINES

Avec les beaux jours qui arrivent, les bénévoles du comité communal feux de forêts de Pernes vont reprendre du service ; ils tiendront compte de toutes les modifications notées dans les arrêtés préfectoraux et des articles tous récents, publiés entre décembre 2012 et février 2013, et faisant suite au nouveau code forestier de juillet 2012.

Puisque le rôle du Comité Communal des Feux de Forêt est de surveiller, prévenir, informer, aider les pompiers dans la circulation sur nos chemins, avertir et informer les promeneurs des dangers, des risques, avoir connaissance et faire connaître les arrêtés Préfectoraux et municipaux, en particulier, qui interdit la circulation des véhicules à moteur dans les massifs boisés, du 1er janvier au 31 décembre, visant ainsi la protection de l'environnement !

Inauguration de véhicule : Début mai, le nouveau 4x4 offert par la Région et la municipalité aux bénévoles du CCFF de Pernes a été inauguré en présence d'Alain Gabert, représentant le Président du Conseil régional, de Max Raspail, représentant le Président du Conseil général, de Maurice Chabert, président de l'association départementale des CCFF et, bien sûr, de Pierre Gabert, maire. Ce véhicule ne supprime pas le premier véhicule qui permet de sécuriser les bénévoles qui sont en poste à la vigie tout en gardant ses capacités d'actions (600 litres d'eau) ; il vient remplacer l'ancien dans sa fonction de circulation dans nos espaces et massifs forestiers. Il est conforme aux nouvelles normes de sécurité et de sécurisation des personnes (auto-protection), plus de confort intérieur, de maniabilité par sa souplesse que l'ancien véhicule datant de plus de 15 ans, climatisation, etc



Recrutement : Notre Comité Communal Feux de Fôret est toujours prêt à accueillir de nouveaux bénévoles ! Vous êtes amoureux de notre environnement et vous pouvez donner un peu de votre temps (1 semaine par mois ou 3 semaines pour la saison, ou pour ceux qui sont en activité, quelques dimanchées) ? Alors contactez vite le : 06 75 73 60 90 - ccff.perneslesfontaines.fr - ccff-perneslesfontaines@orange.fr

Vous trouverez, également, toutes informations sur le site de l'Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêt de Vaucluse : www.comites-feux-foret-vaucluse.com



LE PERSONNEL DES ESPACES VERTS SENSIBILISÉS AUX PRATIQUES ÉCOLOGIQUES

En collaboration avec le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux et la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin, la municipalité pernoise a accueilli animateurs et techniciens pour une formation sur la biodiversité dans les espaces verts. Animée par Robien Lhuillier de la ligue de protection des oiseaux et Benoit Fupuy de la fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (Fredon-Paca), cette formation portait sur le thème « jardins publics, refuge de la biodiversité » et va conduire le personnel des différentes collectivités à utiliser des pratiques plus écologiques. Une excellente initiative.

LE TRAVAIL DE SURVEILLANCE DES RIVERAINS ET AMIS DU CHEMIN DE ST-GENS : UNE ACTION CITOYENNE !



Les Riverains et Amis du Chemin de Saint Gens ont tenu leur assemblée générale et ont été félicités par le Maire pour le travail accompli par leur association, qui permet de faire reculer les risques de dangers dus aux actes d'incivisme comme les dépôts sauvages. Ce n'est que par un travail de partenariat association/mairie que l'on arrivera à faire reculer l'incivisme de certains. La vigilance reste de rigueur. Cette année, l'association a présenté son 2e film, réalisé par Leïla Estelon, qui retrace les actions passées et, pour la 2e fois, elle a participé aux journées du développement durable : à Pernes, bien sûr, mais aussi au pôle santé de Carpentras. Depuis mars, Les Riverains et Amis du chemin de Saint Gens, face aux nombreux désagréments et dangers issus de la présence des centres de traitement et de stockage de déchets, ont adhéré au Collectif d'Associations Déchets et Environnement, qui regroupe des associations de Saint-Saturnin-les-Avignon, Entraigues, Vedène et Pernes.

Les projets à venir présentés par la présidente, Josette Jouve, sont de poursuivre la lutte contre l'enfouissement de l'amiante au-delà des limites de Pernes, d'avoir une surveillance constante contre les incivilités, de rester en contact avec Cinéa 84 et le Professeur Delmas de l'université de Toulouse, de participer aux actions de nettoyage du chemin de Saint Gens (en octobre, date à préciser ultérieurement), d'avoir une démarche pédagogique avec le corps enseignant pour sensibiliser les jeunes au devenir de leur environnement, de soutenir les associations et riverains confrontés aux mêmes problèmes et aussi de s'occuper de la décoration florale du chemin de Saint Gens à l'occasion du traditionnel pèlerinage du Saint en mai. De quoi remplir copieusement les journées de ces bénévoles !





LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ÉTAIT RICHE ET VARIÉE EN ACTIVITÉS

De nombreuses animations ont eu lieu dans notre commune, durant la semaine du développement durable. Une conférence sur les droits et devoirs des propriétaires et riverains de la Nesque a permis de rappeler que l'entretien des rives est à leur charge et que certains travaux doivent même être soumis à une déclaration préalable. En cas de difficulté, la fédération de la pêche et le syndicat mixte du bassin des Sorgues peut intervenir. Dans tous les cas, la connaissance du cours de l'histoire de la rivière, les erreurs du passé et l'entretien permanent de la Nesque sont indispensables à sa protection.

Roseline Guizard, diplômée de botanique, a montré qu'il existe une importante richesse naturelle de la garrigue que chacun doit aussi protéger. Tout au long de cette semaine, les associations et la municipalité ont présenté des expositions, projections de films, visite du Sidomra en minibus, découverte du site de Puybricon, plantation, ateliers de recyclage permettant la fabrication de mangeoires et têtes à gazon. Bravo à tous les services municipaux participants et aux associations qui se sont mobilisées pour cette noble cause !

LA GARRIGUE, UNE RICHESSE À PRÉSERVER

Vendredi 5 avril, à l'initiative de la Nesque Propre et dans le cadre de la semaine nationale du développement durable, Roselyne Guizard est venue parler avec brio de « la garrigue », devant un auditoire de 130 personnes impressionnées de découvrir autant de secrets et de richesses de la flore provençale. Voici son résumé d'une conférence exceptionnelle « Le pistachier... et puis l'arbouse... » :

Fascinante garrigue, tu nous enchantes. Installée sur un sol fissuré, peu profond, la garrigue est le résultat d'un milieu soumis à des pluies abondantes, rares et parfois violentes, à des températures élevées et contrastées, à une forte insolation (2 500 heures de soleil par an) et à des vents souvent violents. Les végétaux de la garrigue ont « inventé » des astuces étonnantes pour contourner toutes ces contraintes climatiques : les feuilles réduites, étroites, duveteuses, aromatiques du thym, de la lavande et du ciste sont passées expertes en économie d'eau. Il en est de même pour les feuilles de l'orpin, petites citernes ventrues ou pour les feuilles cuirassées du chêne kermès, de l'alaterne et de la filaire.

Plusieurs ont « préféré » se cacher sous terre et attendre des jours meilleurs sous forme de tubercule, de rhizome, de bulbe ou de graines. Ils nous émerveillent de leur couleur au printemps comme les iris nains, les orchidées, les asphodèles et la tulipe.

Les moutons peuvent se méfier des rameaux épineux redoutables du genêt scorpion ou du lait trompeur de l'euphorbe. Le chêne kermès, le ciste cotonneux et les autres ont plus d'un tour dans leur sac pour résister au feu.

Dans ce milieu pourtant familier se nouent d'étranges associations : entre le puceron et la feuille du térébinthe qui, du coup, se transforme en énorme « corne », entre le champignon et la branche du cade qui devient balai de sorcière, entre la cigale et la tige d'asphodèle... et de secrètes amours entre des chatons mâles prolifiques et des fleurs femelles isolées et discrètes comme celles du cade, du genévrier, du pin d'Alep, du chêne ou du fragon.

Cette garrigue discrète recèle des richesses d'odeurs, de tanins, de fleurs, de feuilles et de fruits qui nous régalent et qui nous soignent ».

Roseline Guizard

La soirée s'est terminée en beauté autour d'un apéritif à base de plantes de la garrigue concocté par elle-même et avec l'aide d'Albin Auge.

180 ACTEURS AU CHEVET DE LA NATURE LORS DU 6e NETTOYAGE DE LA NESQUE, LE 20 AVRIL DERNIER

Malgré le froid de canard (7° à Pernes, 0° à Aurel), le fort mistral, le temps pluvieux, vous étiez 180 participants courageux à participer au nettoyage de la Nesque, ce qui a permis de faire disparaître tous les points noirs ciblés à Aurel, Monieux, Méthamis, Blauvac, Venasque, Saint Didier, Pernes-les-Fontaines.

Si le volume des déchets récoltés a fortement diminué, au **total 12 bennes ou camions de déchets divers ont tout de même été comptabilisés, parmi ceux-ci 1300 pneus historiques,** avec tout un cocktail, de plastiques agricoles usagés, des rouleaux de fil de fer, des ferrailles, des bidons métalliques, des bidons de produits phytosanitaires, dont **un très dangereux rempli de soude** (à la Cheylude au sud de Pernes), des tuyaux en polystyrène, des panneaux publicitaires, des embâcles, des bidons d'huile, des sacs en plastique d'un supermarché très connu (avec le slogan « je protège la nature »), des cartons, etc.



Une situation scandaleuse alors que des déchèteries sont à disposition des particuliers et des entreprises à proximité de nos habitations !

Après ce travail laborieux, personne ne s'est fait prier pour aller, à l'abri, se restaurer, à Monieux pour l'équipe amont ou à Pernes-les-Fontaines pour les équipiers depuis Méthamis.

Merci à tous les bénévoles, aux nombreuses associations, dont le moto club Mazanais, le Comité des feux de forêt de Venasque, les Carnets du Ventoux, Cinéa 84, Bien vivre aux garrigues, la Chêneraie Saint-Philippe, Le Jardin du promeneur, Les riverains et Amis du Chemin de Saint Gens, la Maison de l'Histoire locale, Loisirs environnement du Beaucet, la Chourmo dis Afouga, Li Mainteneire de San ro, les Lanterniers de Pernes, L'APPAM la saumonette de Velleron, les Amis de la Nesque,

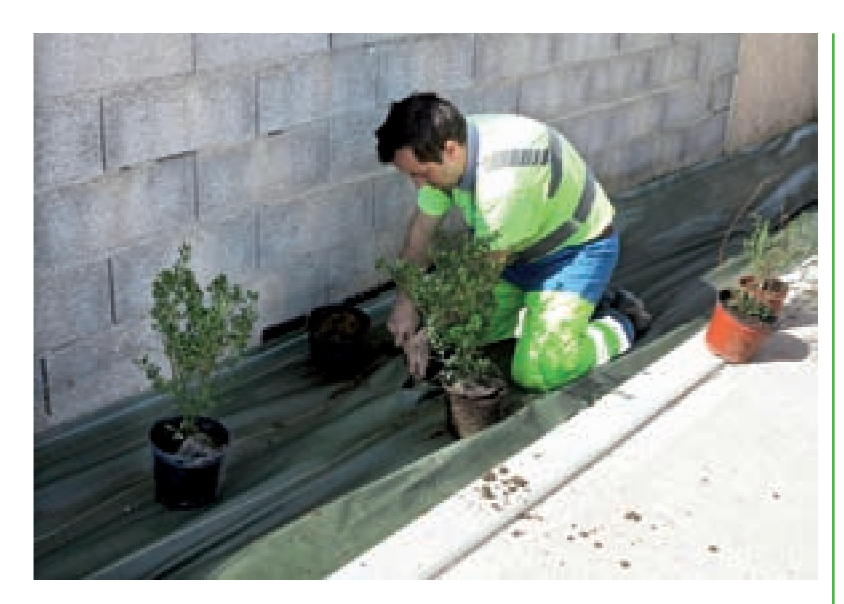


les Chevaliers de l'Onde, les Amis du vieux Velleron, les Sorgues vertes, France nature environnement Vaucluse, l'espace jeunes de Sault, l'espace jeunesse de Pernes, la Fédération départementale de pêche, le groupe archéologique de Carpentras et de sa région, les Silences du Ventoux. Sans oublier le Conseil général de Vaucluse, l'aide précieuse des maires, dont Pierre Gabert, maire de Pernes et président du SIAN, qui, comme chaque année avec quelques-uns de ses adjointes et adjoints, a participé au nettoyage, aux services techniques des communes, aux communautés de communes : la Cove, les Terrasses du Ventoux, le Sirtom d'Apt, les Sorgues du Comtat ; aux partenaires : Véolia, la BPPC, Intermarché, le SMAEMV, les Ets Recordier ; aux propriétaires riverains ; à l'équipe logistique ; aux animateurs de chaque secteur, dont : Johan ,Joël, Adrien, Billy, Thierry, Olivier, Leila, Claude, Georges, Max, Jean, Nicole, Daniel, Patrick, André, Julien, Gérard...

LES LYCÉENS DE « LA RICARCE » REMERCIÉS

Afin de remercier l'ensemble des élèves du lycée agricole « la Ricarde » de l'Isle-sur-la-Sorgue pour les travaux forestiers qu'ils ont réalisés au château de Coudray et à Puybricon, la municipalité les a invités à lever le verre de l'amitié. C'est donc dans la salle de Brancas qu'ils ont été chaleureusement reçus par le Maire, sa déléguée à l'environnement, Nadia Martinez et quelques élus.





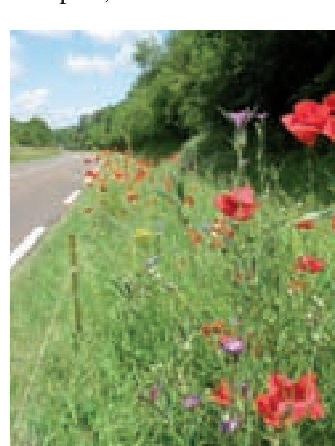
GRÂCE AU PROGRAMME « 20 000 ARBRES EN VAUCLUSE » DU CONSEIL GÉNÉRAL, LA VILLE DE PERNES EST ENCORE PLUS VÉGÉTALISÉE ET FLEURIE

Le Conseil général du Vaucluse a lancé le programme « 20 000 arbres en Vaucluse », qui a permis à notre commune d'obtenir une subvention pour l'achat de végétaux. C'est le personnel technique des espaces verts qui s'est occupé de les planter. Ainsi ont pris place :

- au carrefour Paul Belhomme : des plantes méditerranéennes,
- au chemin de la Buissonne : des massifs, des arbustes et des plantes méditerranéennes,
- aux Valayans : les arbres sur la place du Marché ont été remplacés par 9 tilleuls et 9 « vallis clausa », des platanes très résistants,
- au Rucher des Fontaines : des végétaux pour les abeilles : lavande, prairie fleurie, plantes mellifères, des arbres : tilleuls, marronniers, oliviers, cerisiers et amandiers. Ces travaux ont été réalisés par l'Université Populaire Ventoux.

DÉSHERBANT ZÉRO SUR LES CHEMINS, LES RUES ET LES JARDINS DE PERNES : L'ENVIRONNEMENT NE VA QUE MIEUX !

Pour la 2e année consécutive, la commune de Pernes a supprimé l'usage des désherbants, sauf sur les stades car le désherbage sélectif est aujourd'hui une nécessité et n'a pas, pour l'instant, de solution alternative. Cette nouvelle méthode de travail, qui va dans le sens de la protection de l'environnement, de la biodiversité et de la santé des habitants, doit faire accepter par la population la présence d'herbe sur les trottoirs, au bord des chemins. En effet, le désherbage aujourd'hui se fait comme le faisait les anciens, à la binette, voire en coupant l'herbe à la débroussailleuse à dos ; il demande beaucoup plus de temps, ce qui se traduit par une présence plus importante d'herbe sur les lieux publics. Mais il vaut mieux des herbes vertes, fleuries qui hébergent des insectes, qu'un sol nu tué par des produits chimiques, il en va de l'avenir de notre qualité de vie.



En ce qui concerne le bord des chemins, il a été procédé à la réduction du nombre de fauchage ; ainsi de 3 passages, les services techniques sont passés à 1 voire 2, selon le cas. Cette façon de faire permet de protéger la biodiversité, en maintenant les abris de multiplication de la faune et de la flore. En plus, n'est-il pas agréable, au printemps, de voir les bords des chemins se recouvrir de fleurs aux couleurs multicolores ? le rouge, le jaune, le bleu, le mauve et bien d'autres, nous offrent une palette digne des grands maîtres de la peinture.

Parallèlement au désherbage chimique zéro, les services techniques limitent les traitements phytosanitaires et n'utilisent que des produits qui respectent la vie des abeilles. Pas de désherbant, peu de produits phytosanitaires : Pernes respecte son environnement et sa biodiversité, garants de la vie des générations futures.

UN PETIT RUCHER PERMANENT AU CENTRE DE VACANCES D'AUREL

Deux étés de suite, les ruches municipales situées au bout de l'avenue Charles de Gaulle avaient transhumé jusqu'à la colonie d'Aurel. Les enfants participant aux 2 séjours avaient pu ainsi approcher le monde merveilleux des abeilles par des animations préparées à leurs intentions. Face à ce succès, le projet s'agrandit encore par la mise en place d'un petit rucher permanent comprenant 3 ruches dites « de montagne ». Cet équipement a permis un partenariat avec l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole). C'est l'organisme national qui fédère la vie et l'action pédagogique de la plupart des coopératives scolaires de l'école primaire et d'un grand nombre de foyers coopératifs de collèges et de lycées. Il programme et propose toute l'année des séjours découverte notamment à Aurel. Des actions pédagogiques en faveur des abeilles vont être entreprises auprès des nombreuses classes prévues auxquelles s'ajouteront les animations auprès des enfants des séjours de l'été… l'abeille pernoise continue son chemin !



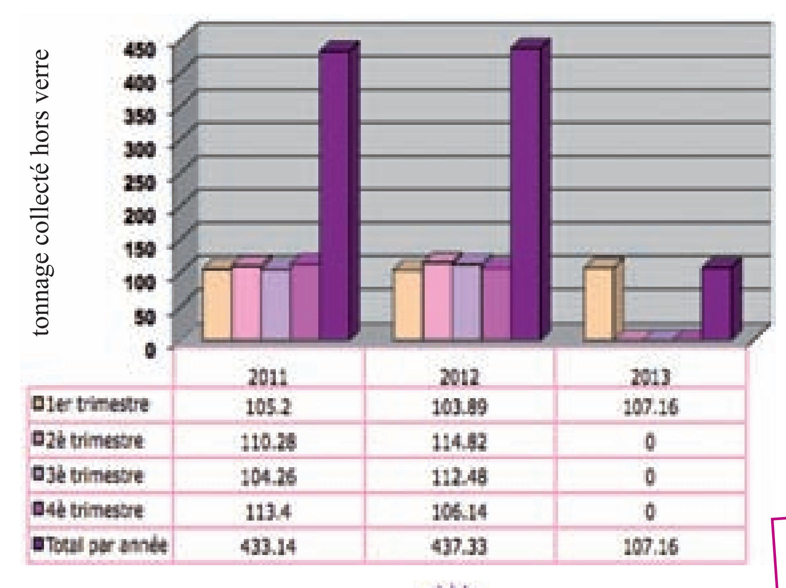
TRI SÉLECTIF : CONTINUONS !

1er trimestre 2013 : 107,16 tonnes. Ne relâchons pas la pression et gardons le cap : celui de tout faire pour préserver l'environnement et réduire le coût de revient des ordures ménagères !

Il est indispensable que le taux du tri sélectif soit en augmentation permanente : on compte sur tous pour y arriver.

Pour tous renseignements concernant vos déchets, téléphoner aux Services Techniques de la commune au 04 90 61 64 91.

ÉVOLUTION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE À PERNES ET AUX VALAYANS DEPUIS 2011



	2011	2012	2013
1er trimestre	105.2	103.89	107.16
2è trimestre	110.28	114.82	0
3è trimestre	104.26	112.48	0
4è trimestre	113.4	106.14	0
Total par année	433.14	437.33	107.16

DU CIVISME ET DU RESPECT POUR TOUS !

Trop souvent encore, les agents municipaux chargés de la propreté de notre ville, ont la fâcheuse surprise de trouver des poubelles et autres détritus dans les corbeilles à papier, pourtant conçues pour ce seul usage. Aussi, nous lançons un nouvel appel au civisme et demandons de respecter les lieux de dépôt des poubelles et les jours et horaires des tournées d'ordures ménagères. Nous rappelons aussi que le nettoyage des containers privatifs est à la charge de chacun et qu'il convient de le prévoir une fois par mois, par soucis d'hygiène et pour le respect des agents municipaux. Merci !

RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS : LA RUE, LES LIEUX PUBLICS NE SONT PAS DES TOILETTES POUR LES CHIENS !









BILAN 2012 ET PROJETS 2013 POUR L'OFFICE DE TOURISME MUNICIPAL

L'office de tourisme a fait son bilan sur l'année 2012, sa fréquentation a progressé, frisant les 30 000 visiteurs. Parmi les visiteurs, 63 % est une clientèle étrangère ; elle provient d'abord de Belgique (35 %) puis des Pays-Bas (17 %) et de l'Allemagne (11 %). Le nouveau site internet de l'office de tourisme reçoit aussi de nombreux visiteurs, où là se sont les Français qui dominent avec 73 %. Pour information, pendant la Fête du Patrimoine, ce sont 15 728 personnes qui ont été accueillies dans les différents monuments de la ville, par 72 bénévoles qui se sont mobilisés pendant deux jours. Merci à toutes et à tous !

Tout au long de l'année, le personnel municipal de l'office du tourisme œuvre dans des actions de promotion ; à la gestion et la collaboration aux labels (Plus beaux détours de France, Ville et Métiers d'art, Tourisme & Handicap, Ville vélotouristique) ; à la gestion et mise en œuvre des nouveaux outils de communication ; à l'animation du réseau ; à l'accueil et à l'animation.

Pour 2013, de nombreux projets ont été définis :

- Continuer les actions de promotion en participant à la bourse aux dépliants, à l'opération stand mobile Vaucluse, aux émissions de radio France Bleu Vaucluse (Rdv Tourisme) et au développement des actions à destination des médias.

- Développer et optimiser des outils, notamment l'animation du site internet, mise en ligne d'une version anglaise, déploiement de l'application mobile, refonte progressive de la documentation et réflexion sur les réseaux sociaux.

- L'animation du réseau des partenaires n'est pas oubliée, cette action passe par l'organisation d'Éductour, café-thématique, création d'événements, visite et conseil au développement de l'activité des partenaires, mais aussi au projet de cours d'anglais, de la création d'un guide du partenaire…

- Côté accueil et animation, il est prévu des visites guidées estivales, des ateliers découverte et soirées animées du Jardin Divers, en partenariat avec l'association « Candela » de mai à septembre, une journée festive avec l'association « Un caillou dans la fontaine », le 12 juillet, un marché des Talents d'ici dans le jardin de l'office de tourisme en juillet, sans oublier les « lundis bienvenue » à travers le programme Leader en juillet et août.

Une année chargée d'événements pour l'ensemble de l'équipe de l'office de tourisme composée par Aurélie, Julie, Pauline et Guilhem.



L'OFFICE DE TOURISME DE PERNES EMMÈNE SES PARTENAIRES EN ÉDUCTOUR

Jeudi 2 mai, une vingtaine d'hébergeurs et restaurateurs, partenaires de l'Office de Tourisme, ont suivi Pauline et Aurélie à travers une journée « Éductour » riche en surprises, en découvertes et en bonne humeur.



Au programme de cette journée, découverte de la Confiserie du Mont Ventoux et démonstration par Thierry Vial, de la fabrication du Berlingot... Accueil au Musée de la Vieille école des Valayans et dictée à la plume, par le Maître Gérard Cartier.

Notre équipe s'est ensuite retrouvée au restaurant Les Palmiers, du camping des fontaines, où Pascal Bourrat leur a présenté le programme des animations estivales du restaurant.

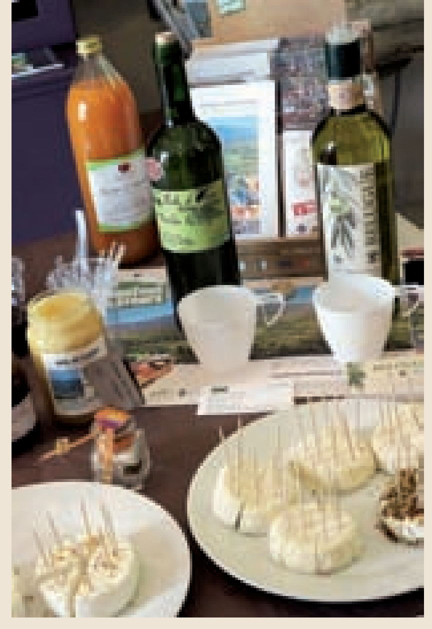
Après le déjeuner, les partenaires sont allés découvrir le Carbet Amazonien, ferme aux papillons à Velleron, et la journée s'est terminée autour du lac de Beaulieu, à Monteux, pour une présentation générale du projet d'Écoquartier, et l'ouverture de la base de loisirs à l'été prochain.

Parce que les hébergeurs sont les premiers prescripteurs de la destination, l'office de tourisme de Pernes organise des Éductours deux fois par an, depuis 8 ans. Ces journées ont pour objectif de faire découvrir des sites, des animations aux hébergeurs qui seront en mesure ensuite de conseiller au mieux leurs hôtes.

« Je participe depuis toujours à ces Éductours... c'est très convivial ! Et cela me permet de découvrir des endroits que je n'aurais pas eu le temps ou simplement le réflexe d'aller visiter... car on est rarement un touriste chez soi ! », déclare Nathalie Duplan, propriétaire d'une maison d'hôtes à Pernes.

Rien de tel que d'aller tester les activités sur le terrain, pour pouvoir les recommander (ou pas) à ses clients !

SAVOUREZ LE VAUCLUSE ET DÉCOUVREZ LES RICHESSES DE NOTRE TERROIR PENDANT LES LUNDIS DE BIENVENUE DE L'OFFICE DE TOURISME



"Savourez le vrai, savourez le Vaucluse" est un hymne aux produits du Vaucluse, généreux et attachant, à notre terroir et au travail de tous ceux qui font la richesse de notre territoire. À travers ce voyage gourmand et festif, touristes et nouveaux arrivants peuvent participer aux lundis de bienvenue proposés par l'office de tourisme pernois. Cette animation estivale a été lancée, en 2006, par le Conseil général, en partenariat avec les offices de tourisme du département. Notre ville y participe depuis plusieurs années, tout comme elle dispose d'une vitrine des «Talents d'ici», regroupant l'artisanat d'art et les produits locaux du territoire pernois. À découvrir sans modération !



JARDIN DIVERS JUSQU'AU 22 SEPTEMBRE



Les artistes de Candela ont installé des oeuvres depuis début mai, dans le jardin de l'office de tourisme, et proposent des ateliers d'arts plastiques le jeudi (tarif: 3 € et sur réservation) ainsi que des soirées conviviales, le jeudi également, autour de projections, conférences ou musique. Pour la deuxième année de cette exposition, une dizaine d'artistes proposent leurs œuvres. Un vote du public décidera de l'œuvre qui restera toute l'année dans le jardin, et ce jusqu'à l'arrivée des nouveaux artistes pour la 3e édition.

Ouverture de juin à septembre : du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30, le samedi de 9 h à 12 h 30 et en juillet et août : du lundi au vendredi de 9 h à 18 h 30, le samedi de 9 h à 17 h, le dimanche de 10 h à 12 h 30.



LES CAMPINGS À PERNES

LE CAMPING MUNICIPAL DE COUCOURELLE**

Ce camping est ouvert d'avril à septembre, il dispose de 40 places et des équipements et services suivants :

- emplacements délimités
- triple branchement pour caravane
- jeux pour enfants
- installations pour handicapés
- ombrage
- machine à laver
- wi fi
- chèques vacances acceptés
- carte bancaire
- chiens tenus en laisse

À proximité : piscine, tennis, pêche, circuits VTT, randonnées pédestres, équitation, expositions, monuments, musées, festivals, marché fruits et légumes.

Contact : avenue René Char - messagerie : camping@pernesles-fontaines.fr - tél. : 04 90 66 45 55



LE CAMPING DES FONTAINES****

Le camping est situé à 1 km du village, au carrefour des plus beaux sites de Provence. Vous serez ainsi accueillis dans un décor paisible et champêtre de 2 ha avec vue imprenable sur le mont Ventoux et les montagnes du Vaucluse. C'est dans un cadre calme et reposant que vous découvrirez, dans un ensemble de service de qualité, une piscine de 200 m² bordée d'une plage de 600 m², solarium, jeu d'enfant, ping-pong, boulodrome, réseaux internet wi-fi gratuit couvrant l'intégralité du domaine... La décoration et le mobilier des chalets et mobil-homes ont été soigneusement sélectionnés dans le but d'offrir le plus grand des conforts. Les locatifs sont en grande partie neufs et tous sont entièrement équipés et climatisés.

Contact : 125 chemin de la Chapelette - 84210 Pernes-les-Fontaines - Tél. : 04 90 46 82 55 - Fax : 04 90 63 42 91 - Messagerie : @ campingfontaines.com





LA COMMUNE AMÉNAGE UN MAGNIFIQUE LOCAL POUR Y RÉINSTALLER LE MUSÉE DE LA RÉSISTANCE



Pour la 16e année, Pernes s'est retrouvée d'abord sur la place Gabriel Moutte, pour un dépôt de gerbe en l'honneur de ce grand résistant, puis autour de la stèle de la Résistance, place Frédéric Mistral, pour se souvenir que le 27 mai 1943 était créé le Conseil National de la Résistance présidé par Jean Moulin et ce dans le cadre de la cérémonie du Souvenir de la Résistance pernoise ; l'Amicale des Anciens Résistants et Amis de la Résistance du canton de Pernes et ses environs et la municipalité ont marqué ce grand moment par l'inauguration du nouveau local du Musée de la Résistance. Plus spacieux, plus accessible et mieux adapté, le local, ancien magasin de vêtements Vogue, acheté dernièrement par la municipalité se situe 88 place Reboul. Ainsi le nouveau Musée du Souvenir et de la Résistance bénéficie d'un emplacement de choix, qui vient remercier les bénévoles qui l'ont créé et le font vivre.

Quant à la Journée du Souvenir de la Résistance, elle a été marquée par un triple 70e anniversaire : la création du Conseil National de la Résistance par Jean Moulin, sur demande du général de Gaulle, celle du Maquis Jean Robert par Danton Milhet et celle du groupe de Pernes de l'Armée Secrète par Gabriel Moutte. Une journée riche de souvenirs, menée de main de maître par Jean Bottey, président du Comité Départemental ANACR Vaucluse et par Olivier Safon.

Un panneau rappelant qui a été Jean Moulin sera installé dans le hall de l'école Jean Moulin, de manière à ce que les enfants n'oublient pas.

Les cérémonies annuelles et le musée sont des éléments indispensables, afin que nous n'oublions jamais les horreurs de la guerre et que des hommes et des femmes ont donné leur jeunesse, pour certains leur vie, pour que nous restions libres.

Le musée lance un appel à toutes celles et à tous ceux disposant de documents, instruments, matériels, etc., de cette période sombre de l'Histoire, afin qu'ils donnent ou mettent en dépôt ces fragments de notre histoire locale. Dans le musée, ces éléments ne disparaîtront jamais.



Permanence à la Maison du Souvenir de la Résistance, située au 88 place Reboul, le 1er samedi du mois de 14 h à 16 h et le 4e jeudi du mois, de 10 h à 12 h. Visite sur demande en téléphonant à l'Office de Tourisme : 04 90 61 31 04.

UNE AUTRE CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE À VENIR

La Commémoration de l'Appel lancé par le général de Gaulle le 18 juin 1940 se déroulera le mardi 18 juin, à 11 h 30, (le rassemblement aura lieu à 11 h) place Frédéric Mistral. Cette cérémonie sera suivie d'un apéritif offert par la municipalité place Frédéric Mistral. Pour l'occasion, les élèves des classes de 3e du collège Charles Doche seront présents. Ils interpréteront, avec le public et les associations présentes, le chant des partisans, bella ciao et la marseillaise.

ROND-POINT EN HOMMAGE AUX ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE

Le rond-point situé à côté de l'école Marie Mauron sur l'avenue René Char est désormais dédié aux anciens combattants d'Algérie. Si en France, il y a plus de 5 000 infrastructures vouées à la guerre d'Algérie, dans notre département c'est la 17e.

L'inauguration s'est déroulée le 15 avril, en présence de nombreuses personnes et notamment du Maire, Pierre Gabert, du Conseiller général, François Pantagène, de Pierre Granier, président du Comité départemental de la FNACA, de Serge Beaulieu, président de la FNACA locale, et de nombreuses associations d'anciens combattants.

Ce rond-point des anciens combattants d'Algérie va permettre de pérenniser l'histoire de cette terrible guerre et d'éviter que les jeunes générations ne l'oublient.

